



HAL
open science

Bureaux et usines dans la presse internationale d'architecture : Italie, RFA, France, Grande-Bretagne, USA

Thérèse Evette, Christophe Camus, Michael Fenker, A. de Maneville, P.
Michel, B. Philippon

► To cite this version:

Thérèse Evette, Christophe Camus, Michael Fenker, A. de Maneville, P. Michel, et al.. Bureaux et usines dans la presse internationale d'architecture : Italie, RFA, France, Grande-Bretagne, USA. [Rapport de recherche] 509/88, Ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports / Bureau de la recherche architecturale (BRA); Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur; Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette / Laboratoire Espaces du travail (LET). 1988. hal-01902726

HAL Id: hal-01902726

<https://hal.science/hal-01902726>

Submitted on 23 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

509

ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

144 Rue de Flandre - 75019 PARIS

Laboratoire de Recherche

ESPACES DU TRAVAIL

**BUREAUX ET USINES
DANS
LA PRESSE INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE**

Italie, RFA, France, Grande-Bretagne, USA

T. EVETTE, C. CAMUS, M. FENKER, A. DE MANEVILLE, P. MICHEL, B. PHILIPPON

Janvier 1988

Rapport de recherche
Bilan sur la conception et
l'architecture des lieux de travail
Marché n° 83 01348 00223 7501
BRA/DAU/PLTCP/MELATT

ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

144 Rue de Flandre - 75019 PARIS

Laboratoire de Recherche

ESPACES DU TRAVAIL

**BUREAUX ET USINES
DANS
LA PRESSE INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE**

Italie, RFA, France, Grande-Bretagne, USA

T. EVETTE, C. CAMUS, M. FENKER, A. DE MANEVILLE, P. MICHEL, B. PHILIPPON

Janvier 1988

Rapport de recherche
Bilan sur la conception et
l'architecture des lieux de travail
Marché n° 83 01348 00223 7501
BRA/DAU/PLTCP/MELATT

Le présent document constitue le rapport d'une recherche remise au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution d'un programme général de recherche mené par le Ministère de l'Équipement du Logement et de l'Aménagement du Territoire avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Les jugements émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

Cette étude constitue la seconde partie d'un bilan sur la conception et l'architecture des lieux de travail.

La première partie porte sur l'évolution des besoins des entreprises en matière d'espace et sur la réponse qu'y apportent les concepteurs et les producteurs d'espace et d'architecture en France.

Ce travail a été publié dans un ouvrage comportant une bibliographie développée.

"Conception des lieux de travail" Collection Culture au Quotidien, Centre de création Industrielle, Edition du Centre Georges Pompidou, Paris, 1984.

- S O M M A I R E -

CHAPITRE I	INTRODUCTION	
	- objectifs de l'étude	6
	- méthode	11
	- résultats	16
CHAPITRE II	ITALIE	42
	- Domus	43
	- Architettura	52
	- Casabella	58
	- Arca (numéro spécial)	67
	Synthèse	72
CHAPITRE III	REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE	76
	- Bauwelt	77
	- Baumeister	85
	- Arch +	92
	Synthèse	99
CHAPITRE IV	GRANDE BRETAGNE	102
	- Architectural Design	103
	- Transaction	108
	- Architectural Review	113
	Synthèse	121
CHAPITRE V	ETATS-UNIS	124
	- Architectural Record	125
	- Progressive Architecture	133
	Synthèse	144

CHAPITRE VI FRANCE

A	ARCHITECTURE	147
	- Techniques et Architecture	148
	- L'Architecture d'Aujourd'hui	160
	- Architecture Intérieure-Créé	170
	Synthèse	
B	BATIMENT ET ENTREPRISE	185
	- Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment	185
	- Les Cahiers Techniques du Bâtiment	195
	- L'Usine Nouvelle	205
	Synthèse	217

I N T R O D U C T I O N

1 OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette étude porte sur l'approche de l'architecture des lieux de travail dans les supports d'information du milieu architectural.

1-1 QUELQUES QUESTIONS SUR L'ARCHITECTURE DES LIEUX DE TRAVAIL

L'architecture des lieux de travail ressemble un peu à une parente pauvre dont les deux familles d'origine, le milieu architectural et celui de l'entreprise, chercheraient à oublier l'existence. Seuls quelques membres de ces deux familles s'intéressent à elle au point d'en faire parfois un domaine d'expérimentation économique et sociale et de recherches architecturales.

Pourquoi la grande masse des entreprises ne s'intéresse-t-elle pas à l'architecture?

Pourquoi une grande part des architectes l'excluent-ils de leurs préoccupations et sont-ils, en retour, exclus de sa production?

Les entreprises et les architectes ont-ils des approches si opposées des lieux de travail qu'elles rendent le travail et la réflexion commune si difficile et rare?

Reconnaissent-ils leurs besoins et leurs centres d'intérêt respectif? Appartiennent-ils à des cultures irréciliables?

Un certain nombre de réalisations et des collaborations réussies témoignent de la possibilité d'une rencontre entre les milieux architecturaux et l'entreprise. Quels sont donc les conditions de tels succès qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'architecture des lieux de travail, avec les bénéfices qu'en peuvent tirer les différents acteurs sociaux concernés, les chefs d'entreprises et leur personnel, les concepteurs, les responsables publics. Plus généralement quel peut être l'apport de la qualité de l'architecture des lieux de travail au développement économique et social d'une part, et à la culture architecturale dans son ensemble?

1-2 DES ELEMENTS DE REPONSE

Un certain nombre de réponses à ces questions commencent d'être apporté par les entreprises, les concepteurs et les chercheurs, et les pouvoirs publics.

Du côté opérationnel, des réalisations de bâtiments et d'aménagement novatrices ont fait apparaître les enjeux de l'architecture des lieux de travail :

- enjeux sociaux : (amélioration des conditions de travail, climat social, communication interne à l'entreprise, avec le bénéfice économique qu'en tire l'entreprise : meilleure efficacité et productivité.

- enjeux économiques et commerciaux, adaptation fonctionnelle des locaux à l'activité de l'entreprise et à son évolution, image de marque s'adressant aux différents "publics" de l'entreprise.

L'accent mis à l'heure actuelle sur la culture d'entreprise et son rôle dans les succès économiques de celle-ci permet de penser que les réalisations innovantes faites par un certain nombre d'entreprises et de concepteurs trouveront un écho plus large dans leurs milieux respectifs.

On trouvera des exemples de ces réalisations dans la presse architecturale et donc dans la suite de cette étude, mais aussi dans les publications du Centre Georges Pompidou, des éditions de la Villette, des éditions Dunod ou du Moniteur.

Du côté de la recherche, les travaux menés par des psychosociologues, des ergonomes, des architectes, des sociologues et des historiens ont mis en évidence les enjeux économiques sociaux et culturels de l'espace et de l'architecture des lieux de travail. Les travaux ont été pour partie développés dans le cadre d'actions publiques de recherches et d'expérimentations menées par le Ministère de la Recherche, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des conditions de travail, la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme et le Plan Lieux de Travail et Constructions Publiques du MELATT et par le Ministère de la culture .

Pour sa part le laboratoire Espaces du Travail de l'Ecole d'Architecture de Paris la Villette développe depuis une dizaine d'années la réflexion sur ces questions dans plusieurs directions.

La première concerne les rapports existants entre l'organisation de l'espace et celle de la production et du travail. Le rôle de l'espace et de l'architecture dans les stratégies économiques et sociales des entreprises a ainsi été mis en évidence.

La seconde est l'étude des processus de conception et production de l'architecture industrielle et de bureaux. Ont ainsi été éclairés les rapports entre les demandes des entreprises, les méthodes de programmation et de conception de l'espace et les types de bâtiments produits.

La troisième direction de recherches porte sur les différentes représentations de l'espace de travail formées par les acteurs sociaux concernés par la production et l'usage des lieux de travail : concepteurs, programmeurs, promoteurs, constructeurs, gestionnaires, utilisateurs à divers titres dans l'entreprise.

Quelles sont les divergences et convergences entre ces représentations, en quoi informent-elles l'approche que les différents acteurs ont de l'espace et des exigences auxquelles sa conception doit répondre? Comment, dans ces conditions, le dialogue peut-il s'instaurer dans une perspective d'amélioration qualitative de l'architecture des lieux de travail?

Cet ensemble de réflexions et d'interrogations indique l'esprit dans lequel nous avons conduit cette étude sur les lieux de travail dans la presse internationale d'architecture.

1-3 LES LIEUX DE TRAVAIL DANS LA PRESSE D'ARCHITECTURE

L'objet de cette étude est de rendre compte de l'approche de l'architecture des lieux de travail dans les supports d'information du milieu architectural.

A travers ces supports nous avons cherché à connaître :

- les politiques rédactionnelles et leur impact

sur la représentation des lieux de travail

- l'état de la réflexion et de l'information sur ce thème, tel qu'il est diffusé dans les milieux de l'architecture.

Dans ces supports apparaissent à la fois l'approche que les rédactions des revues proposent des thèmes à ses lecteurs et une part de l'image publique que la profession d'architecte donne d'elle-même.

On a parfois dit que les architectes ne s'adressaient qu'à leurs pairs, aussi bien dans leurs réalisations que dans leurs dessins, leurs discours et a fortiori leur presse.

Ce propos est certes excessif, mais même si la presse d'architecture s'adresse d'abord aux architectes elle n'en véhicule pas moins, auprès de ses partenaires professionnels, des observateurs et des amateurs d'architecture, une image privilégiée de la culture architecturale à l'honneur dans un pays.

On a donc cherché à comprendre :

- l'image que les revues ont de l'architecture des lieux de travail.

- l'image que les architectes donnent d'eux-mêmes à travers ces revues.

On a également cherché à préciser la place qu'occupent les lieux de travail dans la culture architecturale et la façon dont les architectes se positionnent par rapport à ce secteur particulier de l'exercice professionnel.

Au-delà de l'étude des politiques rédactionnelles des revues nous avons tenté de relever les informations concernant l'évolution actuelle des espaces de travail et des tendances de leur conception.

Ces informations sont dans la presse architecturale l'écho de problématiques plus larges émanant des milieux d'entreprise et d'autres intervenants de la conception et de la production des lieux de travail.

En étudiant les revues d'architecture de 5 pays et, pour la France deux revues de bâtiment et une revue d'entreprise nous avons réalisé un travail comparatif sur les diverses approches des lieux de travail qui pourra être élargi à l'avenir.

En effet, nous avons conduit l'étude en la structurant autour des thèmes d'analyse qui sont communs à nos autres travaux en ce domaine, rendant ainsi possible un travail de synthèse ultérieur.

En particulier nous avons mis l'accent sur trois thèmes :

- le rôle de l'espace dans le fonctionnement de l'entreprise.
- les relations maître d'ouvrage-maître d'oeuvre.
- les processus de programmation et de conception.

Cette étude centrée sur l'architecture des lieux de travail pose d'emblée l'hypothèse de leur spécificité par rapport à d'autre programme de bâtiment. Cette hypothèse que nous confirme la connaissance des besoins des entreprises et des filières de production des bâtiments d'activité est plus difficilement vérifiable dans une étude sur la presse d'architecture pour deux raisons :

- d'une part les observations que nous pouvons faire à partir des articles portant sur les bâtiments de travail procèdent pour une large part d'une politique rédactionnelle de l'ensemble de la revue.

Faute de pouvoir étudier l'ensemble du contenu des revues, tous domaines confondus, ce qui représente une étude en soi, nous ne pouvons que donner de indications sur le caractère spécifique de l'approche des bâtiments de travail par rapport à celle d'autres types de bâtiment, dans la politique rédactionnelle de chaque revue.

- d'autre part, il apparaît fréquemment que les bâtiments de travail ne sont pas traités dans les revues comme des bâtiments spécifiques, c'est à dire en tant que lieux de travail, dotés de maîtres d'ouvrage et d'utilisateurs "spécifiques". Au contraire ils apparaissent souvent au même titre que d'autres bâtiments à vocation diverse.

On reviendra sur ces questions dans la présentation des résultats de l'étude mais il convenait de marquer dès l'abord la position particulière de notre questionnement sur la nature et les formes de la presse d'architecture.

L'absence de travaux sur la presse architecturale empêche que nous puissions totalement préciser jusqu'à quel point celle-ci traite l'architecture des lieux de travail différemment des autre sujets qu'elle aborde. Ainsi bien des observations que nous ferons à propos de l'approche des lieux de travail renvoient aux caractéristiques générales de la presse d'architecture.

2 METHODE

2-1 CHOIX DES REVUES

Nous avons réuni un certain nombre de revues répondant aux critères suivants :

- appartenance à des sphères économiques et culturelles différentes.
- large diffusion et accessibilité au public français.

En outre les facilités linguistiques et matérielles d'accès à ces revues ont joué dans la sélection des pays retenus. Nous avons donc les revues d'architecture de 5 pays : France (3), Italie (3), République Fédérale Allemande (3), Grande-Bretagne (3), Etats-Unis (2).

Pour la France, nous avons retenu également des revues professionnelles du bâtiment (2) et de l'entreprise (1). Les premières rendent compte du secteur de production dans lequel s'intègrent les architectes, et les secondes du milieu des entreprises tous secteurs confondus témoignant ainsi des préoccupations générales des maîtres d'ouvrage des lieux de travail.

2-2 GRILLE D'ANALYSE

Cette grille a été établie, selon les objectifs de l'étude, puis testée et mise au point après un premier dépouillement de quelques revues de plusieurs pays.

Cette élaboration progressive de l'outil de dépouillement des articles a également permis aux membres de l'équipe de confronter et homogénéiser l'utilisation pratique de cet outil par chacun d'eux.

La grille d'analyse comporte 3 parties :

Les deux premières permettent d'identifier les articles et les opérations de construction ou d'aménagement dont ils traitent, d'une part, et, d'autre part de connaître la nature de l'article ainsi que celle de l'opération.

Ces trois parties regroupent dans chacune un certain nombre de "champs" qui ont constitué la base de dépouillement puis du traitement informatique des données, nous en donnons ici la liste assortie de quelques commentaires.

1/ Identification

a- Article

Nom de la revue
Numéro
Date : année, mois
Titre du numéro

Rubrique dans laquelle s'insère l'article

Numérotation des pages de l'article
Nombre de pages

Titre de l'article

Auteurs

b- Opération

Il s'agit de l'opération de construction ou d'aménagement, réalisée ou en projet, lorsque celle-ci est clairement indentifiable dans l'article.

- les acteurs

Nom de l'entreprise (ou des entreprises) associée à l'opération. Il s'agit le plus souvent des entreprises utilisatrices qui sont souvent également les maître d'ouvrage de l'opération sans que cela soit mentionné explicitement.

Nom du maître d'ouvrage, lorsqu'il est spécifié comme tel.

Concepteurs. Il s'agit des architectes mais aussi des designers, paysagistes etc... lorsqu'ils sont indiqués comme concepteur principal.

Partenaires des concepteurs : ergonomes, ingénieurs, bureaux d'étude, entreprises etc...

- Localisation

Pays
Département (pour la France)
Ville

2/ Nature

a- Article

Etude de cas. Il d'agit de la présentation de réalisations ou de projets de bâtiments ou d'aménagement. Cette catégorie d'articles est assez homogène pour l'ensemble des revues et constitue la très grande majorité des articles dépouillés.

Etude générale. Ont été regroupés dans cette catégorie tous les autres articles. Il s'agit donc d'un ensemble plus hétérogène comprenant :

- des informations d'actualité : événements politiques, économiques et culturels, réglementation, etc...

- des textes d'introduction ou de synthèse associés à des dossiers ou des ensembles d'études de cas.

- des études comparatives entre plusieurs bâtiments ou plusieurs maîtres d'oeuvre ou maîtres d'ouvrage.

- des articles thématiques sur divers sujets intéressant notre étude.

b- opération

La vocation de l'opération, sa destination sont précisées au travers des catégories suivantes .

Bureau (tertiaire, industriel ou de service)

Industrie (locaux comportant des ateliers)

Artisanat (non compris l'artisanat purement commercial)

Autres (laboratoires, entrepôts, centres techniques, etc...)

L'échelle de l'intervention est également précisée par la catégorie :

Urbanisme (zones d'activités ou rapport ville/activités)

Pour une même opération, plusieurs de ces champs peuvent être concernés lorsqu'il s'agit de bâtiments mixtes ou insérés dans un plan d'urbanisme...

Bâtiment neuf

Bâtiment ancien (réhabilitation ou aménagement intérieur)

3/ Contenu de l'article

On a cherché à préciser l'intérêt porté au rapport bâtiment/activités qu'il abrite par une première distinction entre :

Le bâtiment proprement dit
L'aménagement intérieur (implantation, architecture intérieure, mobiliers...)

Le rapport bâtiment/activités est ensuite saisi au travers des thèmes traités dans l'article.

Ont été répertoriés ainsi les thèmes qui font l'objet de commentaires développés (plus ou moins longs), dépassant la seule mention ou citation du thème concerné.

Nous avons retenus les thèmes qui intéressaient notre problématique de recherche. Ils s'organisent autour de deux pôles :

- celui des entreprises, saisies comme institutions économiques et sociales, et comme maître d'ouvrage exprimant des demandes en matière d'espace et d'architecture.

- celui des maîtres d'oeuvre et intervenants divers de la production de locaux d'activité. Ce second pôle est appréhendé par les catégories suivantes :

Parti architectural ou de conception (références, intentions, logique du projet)

Processus de conception (relations entre maître d'ouvrage et maître d'oeuvre, mode de collaboration des intervenants, méthode de conception)

Construction (explication des choix constructifs et description détaillée des aspects techniques).

Coût : cette catégorie est une exception dans la mesure où elle ne recouvre que rarement un traitement développé des questions économiques, mais fait état seulement d'une mention de prix, donnant aussi un élément minimum d'évaluation économique des opérations.

A l'articulation de ces deux pôles se retrouve le champ :

Immobilier d'entreprise ; il constitue le point de rencontre entre maître d'ouvrage et maîtres d'oeuvre sur le marché des locaux d'activités, mais aussi bien-sûr entre les entreprises et les maîtres d'ouvrage professionnels (promoteurs).

Le pôle des entreprises est saisi au travers des diverses composantes de leur demande en matière d'espace et d'architecture. Plus précisément, puisque l'aspect économique du bâtiment est déjà appréhendé dans le champs de l'Immobilier ou du "coût" (économie d'énergie, gestion, entretien) on a regroupé ici les éléments de programme liés à l'activité de l'entreprise, à savoir :

Image : communication externe et interne de l'entreprise.

Conditions de travail : aspects ergonomiques, psychologiques et sociaux de la situation des personnels de l'entreprise.

Conditions de production : équipement technique, processus de production, organisation du travail, contenu des activités réalisées aussi bien dans les entreprises industrielles que de service ; on adopte donc la notion d'une "production tertiaire" pour désigner le processus de travail effectué par le personnel, avec ou sans utilisation d'autres techniques tels que les multiples équipements informatiques ou de télé-communication.

Ces trois derniers champs de la grille permettent de rendre compte de la spécificité des bâtiments en tant que lieux d'activités économiques ou lieux de travail.

2-3 EXPLOITATION DES DONNEES

L'exploitation des données a été faite selon deux modes complémentaires, correspondant à deux "points de vue" : le nôtre, caractérisé par la grille d'analyse, et celui des revues, caractérisé par la structure et les termes de leur discours.

Le premier mode a conduit l'exploitation de toutes les données recueillies selon nos propres catégories, telles qu'elles figurent dans la grille.

Le second a permis de prendre quelques distances avec cette grille pour laisser apparaître les catégories explicitement ou implicitement employées par les revues pour traiter des lieux de travail.

Les questions posées étaient alors, par exemple : en quels termes sont abordées les questions que nous regroupons sous le thème de conditions de travail? Parle-t-on de lumière, de chaleur ou bien de communication?. Comment la revue désigne-t-elle cet ensemble de questions?

Enfin, au-delà des approches et points de vue, l'exploitation a également consisté à extraire des articles les informations contribuant à établir une sorte d'état de la réflexion dans le domaine des lieux de travail pour chacun des pays pris en compte.

Compte tenu du nombre d'articles dépouillés et du volume de texte correspondant, l'exploitation qui en a été faite dans cette étude ne représente qu'une étape du traitement possible de l'ensemble des matériaux réunis.

3 LES RESULTATS

Les résultats présentés dans ce rapport d'étude sont de plusieurs ordres :

Ils livrent une information très complète sur ce que la presse internationale d'architecture (saisie à travers les revues de 5 pays) a publié récemment sur les bâtiments d'activité industriels et tertiaires. A ce titre ce rapport représente une source documentaire précieuse.

Le "corpus" d'articles ayant été exploité pour répondre aux axes de la recherche, on trouvera également dans ce rapport des réponses aux questions sur les modes d'approche que ces revues d'architectures et certaines revues du bâtiment et d'entreprise ont des lieux de travail.

- sur la place que les bâtiments d'activité occupent dans la culture architecturale.

- sur l'état de la réflexion en ce domaine dans les milieux de l'architecture.

Par ailleurs, nombre d'observations faites dans cette étude excèdent le domaine des lieux de travail et concernent la critique architecturale telle qu'elle se manifeste dans les revues, l'image que la profession d'architecte donne d'elle-même, ainsi que ses modes d'exercice professionnel au sein du processus de production du bâtiment.

Signalon que l'ensemble des matériaux réunis dans ce corpus pourront faire l'objet d'une étude complémentaire, portant sur l'analyse des bâtiments présentés dans les revues. Au-delà des discours, on pourrait ainsi rendre compte de l'évolution de l'architecture des lieux de travail, des réalisations innovantes et des tendances, selon une typologie à établir.

Les résultats de l'étude sont présentés par pays et par revues. Pour chacune on trouvera une analyse quantitative livrant les résultats statistiques des dépouillements et une analyse qualitative rédigée selon les axes de l'étude.

3-1 DESCRIPTION DU CORPUS

On trouvera dans cette partie les précisions concernant les revues et les périodes prises en compte lors du dépouillement, ainsi que quelques résultats statistiques globaux. (voir tableaux)

3-2 ELEMENTS DE SYNTHESE

On trouvera dans ce rapport les synthèses partielles établies par revue et par pays. Ici ne seront indiqués que les éléments d'une synthèse transversale à l'ensemble des revues retenues dans cette étude.

Il convient de noter tout d'abord la place particulière qu'occupent dans cet ensemble les revues du bâtiment et d'entreprise. On se contentera ici d'évoquer certains de leurs traits spécifiques renvoyant sur ce sujet au chapitre du rapport qui leur est consacré.

Les observations qui suivent concernent donc essentiellement les revues d'architecture et s'ordonnent autour de leur politique rédactionnelle dans le domaine qui nous intéresse et l'intérêt éventuel qu'elles portent aux lieux de travail en tant que tel (1).

- Organisation du contenu rédactionnel.

Les revues diffèrent entre elles du fait de l'existence ou non de rubriques structurant leur contenu. Si les rubriques assurent la couverture des thèmes privilégiés par les revues, elles gênent parfois la prise en compte globale des thèmes non privilégiés dont l'architecture des lieux de travail. Cette caractéristique inhérente au système de rubrique n'est toutefois pas un frein à l'approche de notre thème dans la mesure où, d'une part, les rubriques offrent souvent un contenu rédactionnel plus dense et où, d'autre part, leur existence n'exclut pas la parution de numéros spéciaux sur les lieux de travail.

(1) se référer aux tableaux et graphiques

NOMBRE D'ARTICLES ET DE PAGES DU CORPUS
REPARTITION ETUDES DE CAS/ETUDES GENERALES

PAYS	Nbre Revues	Nombre pages		Nombre		Articles	
		(1)	%	Total	%	E Cas	E gén
Etrangers (2)							
ITALIE	3	896	31	188	29	168	20
R.F.A.	3	682	23	112	25	112	53
G.B.	3	474	16	63	13	63	16
U.S.A.	2	865	30	154	33	154	58
Total étranger	11	2917	100	497	100	497	147
France (3)							
Architecture	3	1849	83	536	77	469	73
Bâtiment - Entreprise	3	367	17	157	23	89	70
Total France	6	2216	100	693	100	558	143
TOTAL CORPUS	17	5133		1333		1055	290

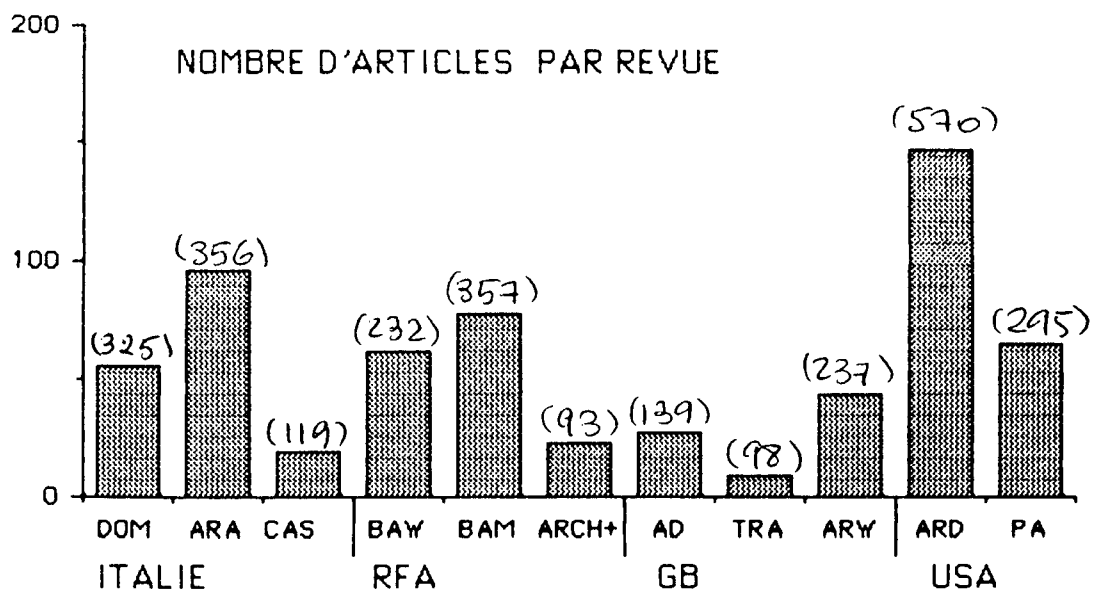
- (1) Il s'agit d'une estimation : les articles inférieurs à 1 page ont été comptés pour 1 page entière
- (2) La somme des études de cas et des études générales est parfois supérieure au nombre total d'articles. En effet certains articles ont été répertoriés pour partie dans l'une, font partie de l'autre catégorie.
- (3) Les périodes de dépouillement couvrent environ 3 ans pour l'étranger et de 6 à 7 ans pour la France. Pour l'Italie on a 3 revues et un numéro spécial d'une quatrième revue de création récente. Voir les détails dans le tableau suivant.

PERIODE DE DEPOUILLEMENT

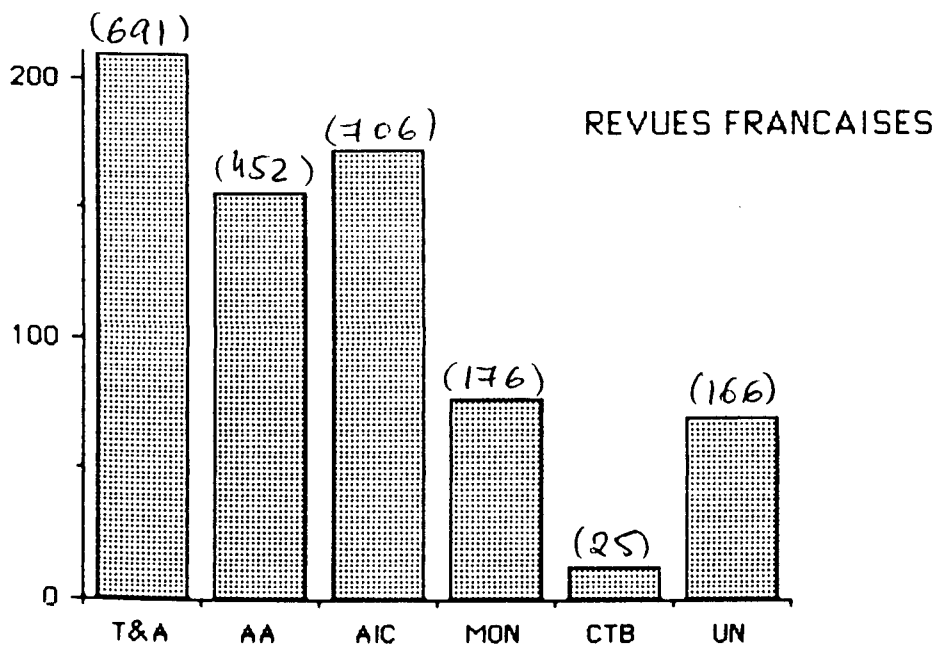
REPARTITION NUMEROS ORDINAIRES/SPECIAUX

Revue	Période dépuillée	Nombre de numéros	
		Total	spé(1)
ITALIE			
DOM - Domus	janv 84 - nov 87	47	3
ARA - Architettura	janv 84 - oct 87	46	-
CAS - Casabella	janv 84 - sept 87	44	-
ARC - Arca (1 numéro)	janv - fev 87 N°3	1	1
RFA			
BAW - Bauwelt	janv 84 - déc 86	48	5
BAU - Baumeister	janv 84 - déc 86	36	6
ARP - Arch +	janv 84 - mai 87	18	1
GB			
AD - Architectural design	janv 84 - oct 87	46	-
TRA - Transaction	1982 - 1987	10	-
ARW - Architectural review	mai 84 - juin 87	37	3
ETATS-UNIS			
ARD - Architectural Record(2)	janv 84 - sept 87	39	4
P A - Progressive Architec.(3)	janv 84 - juil 87	41	-
FRANCE			
T&A - Technique et Architecture(4)	mars 81 - juil 87	39	-
AA - L'Architecture d'Aujourd'hui(4)	janv 81 - juin 87	33	1
AIC - Architecture Intérieure-Créé(4)	fev 81 - juin 87	38	10
MON - Moniteur des TPB	janv 80 - juil 87	392	-
CTB - les Cahiers Techniques du Bâtiment	janv 83 - juil 87	43	-
UN - Usine Nouvelle hebdo	janv 80 - juil 87	392	-
mensuel	janv 80 - juil 87	26	-

- (1) Numéros spéciaux portant sur les bâtiments de travail
 2) Manquent 3 numéros en 86 (04/06/12) et 3 en 87 (04/07/08)
 (3) Manquent les numéros de déc 86 et fév 87
 (4) Il s'agit des premiers numéros parus en 1981



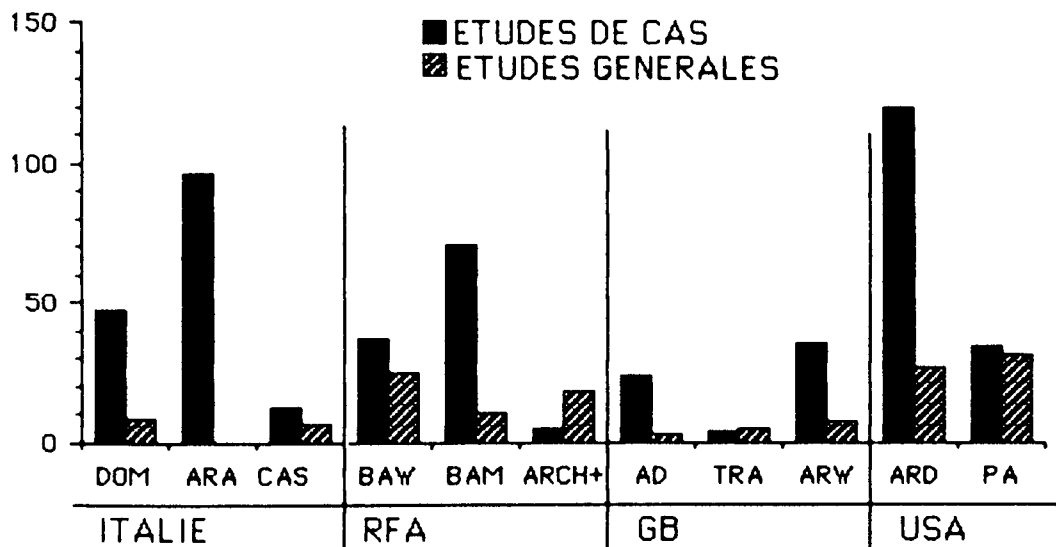
Italie, GB, USA = 84 - mi 87 (3 ans 1/2)
 GB/TRA = 82 - mi 87 (6 ans 1/2), RFA = 84 - 86 (3 ans)



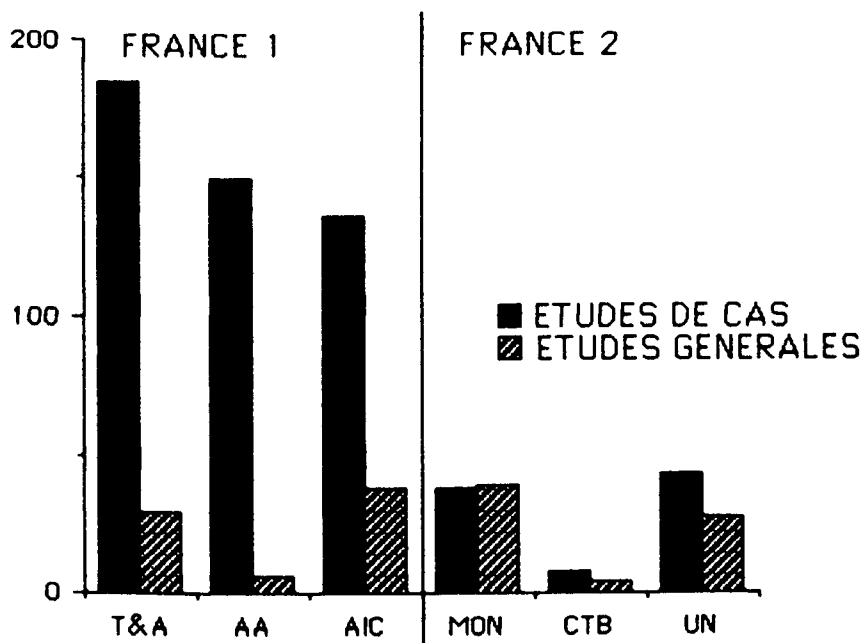
France - Architecture = 81 - mi 87 (6 ans 1/2)
 Moniteur/U.N. = 80 - mi 87 (7 ans 1/2),
 CTB = 83 - mi 87 (4 ans 1/2)

(325) = nombres de pages correspondant

REPARTITION DES ARTICLES EN ETUDES GENERALES
ET ETUDES DE CAS

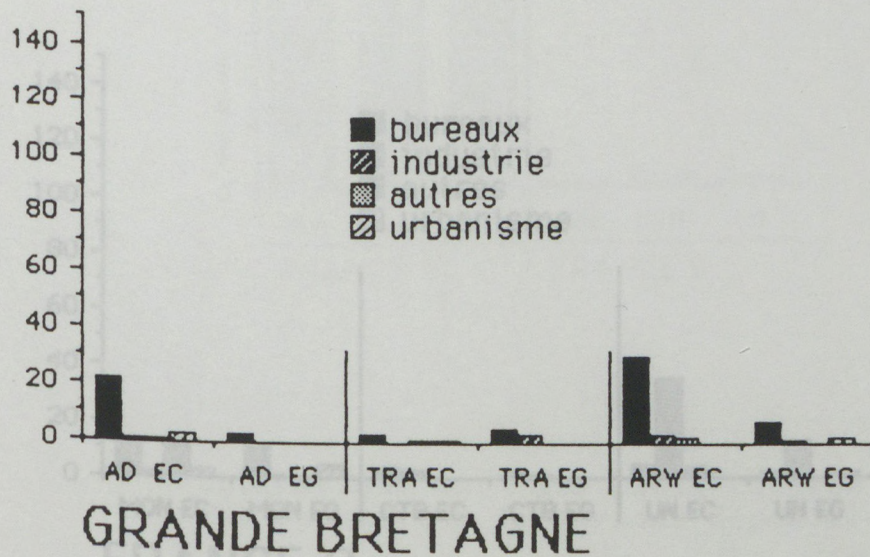
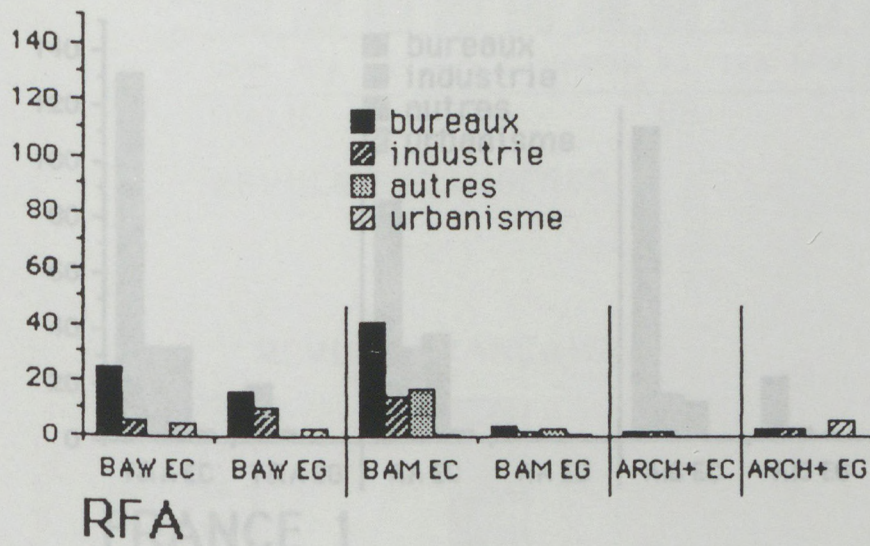
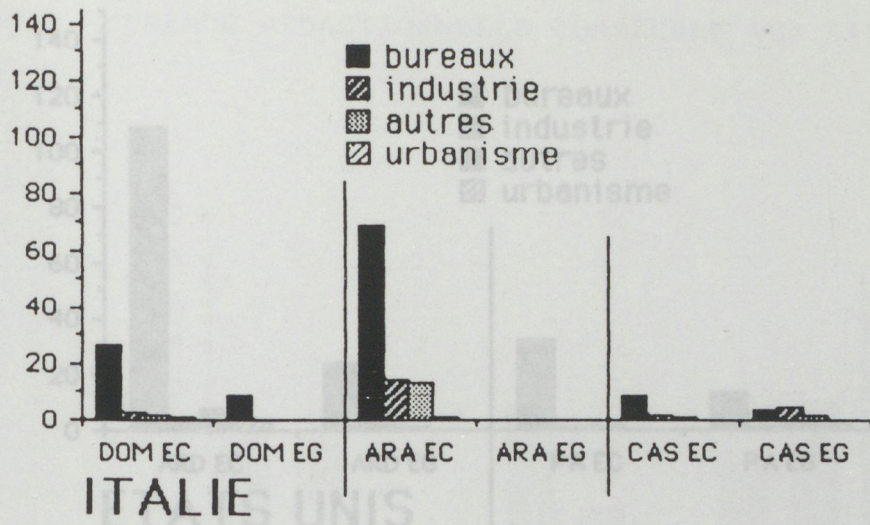


Voir période

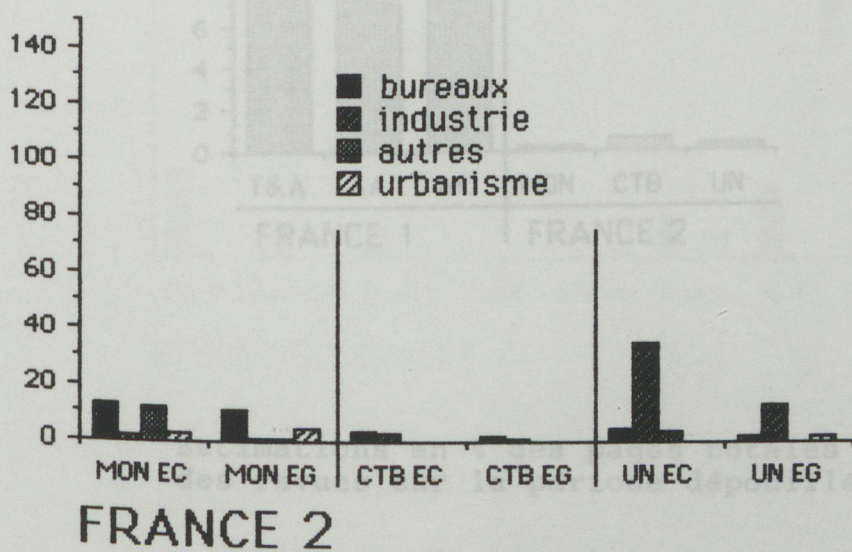
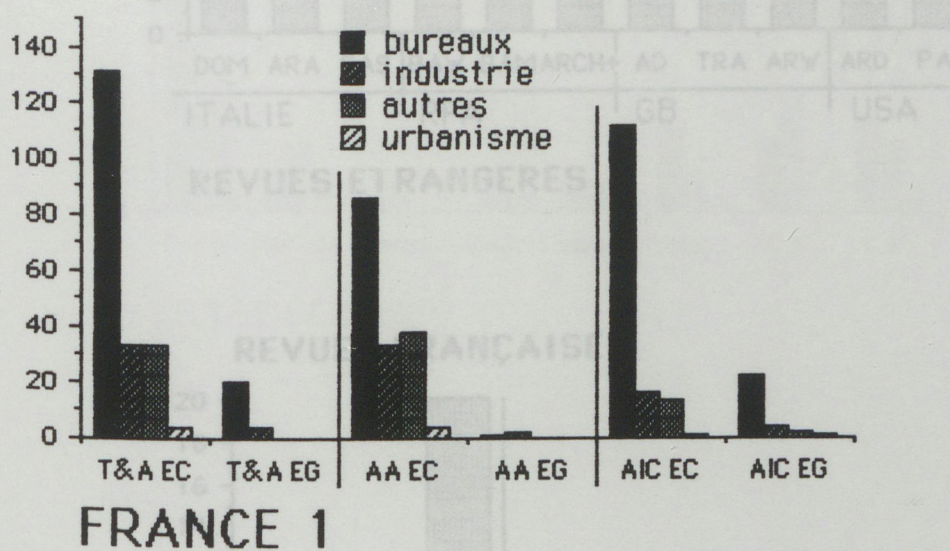
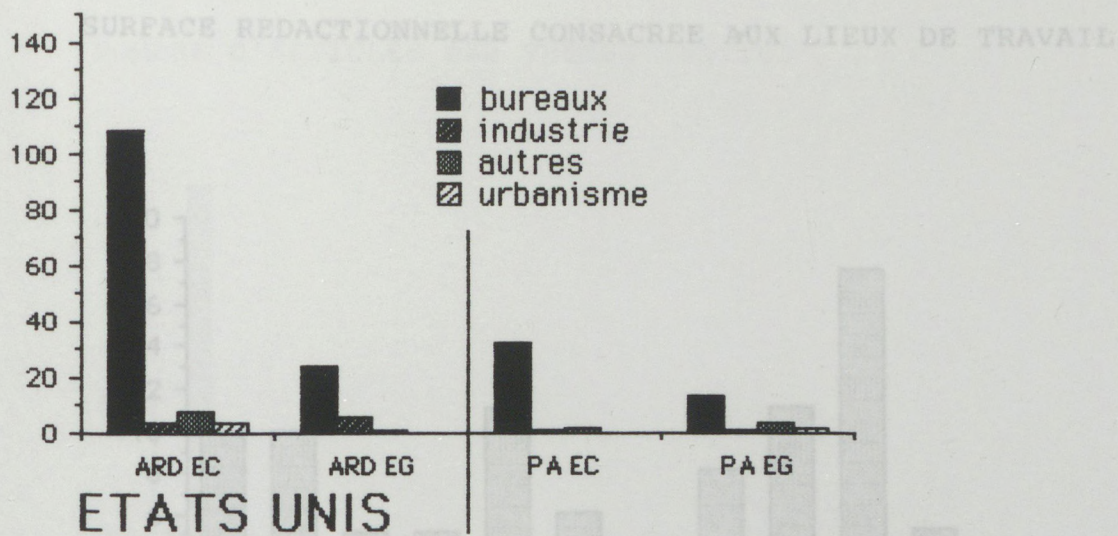


France 1 = revues d'architecture
France 2 = revues du bâtiment et d'entreprise

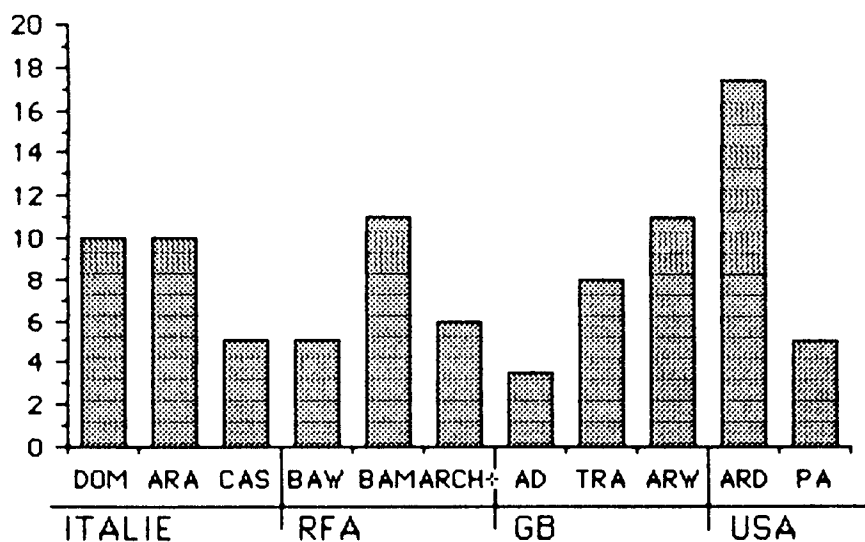
BUREAUX, INDUSTRIE, AUTRES, URBANISME



Nombre d'articles

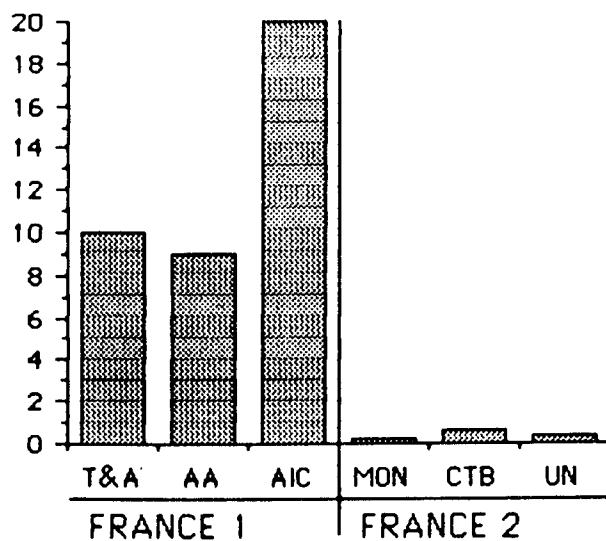


SURFACE REDACTIONNELLE CONSACREE AUX LIEUX DE TRAVAIL



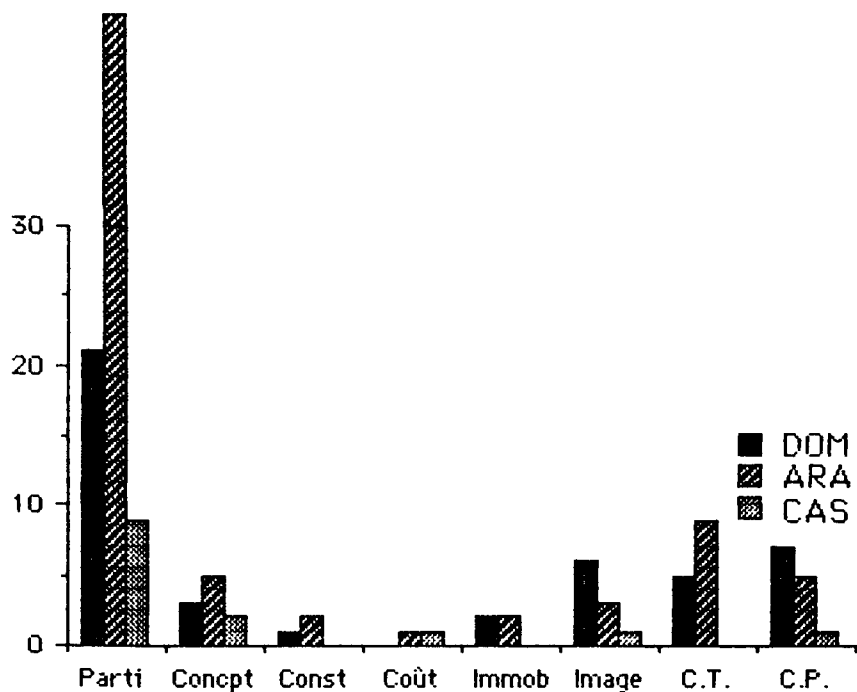
REVUES ETRANGERES

REVUES FRANÇAISES

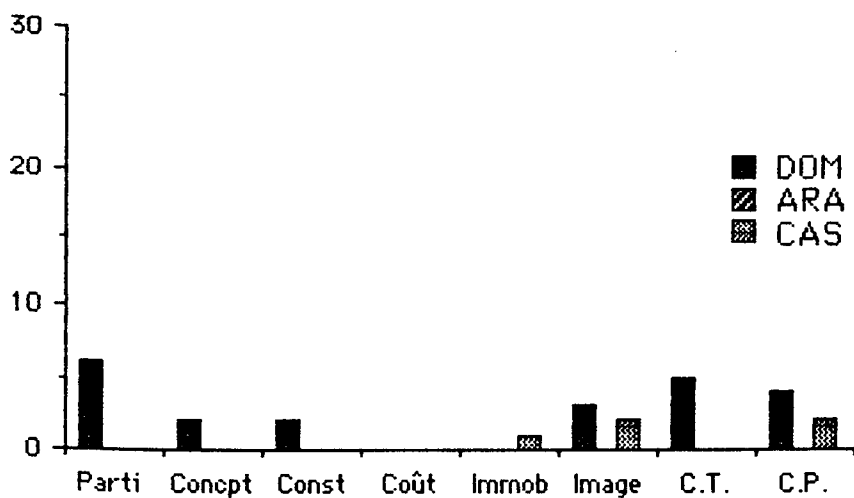


Estimations en % des pages totales
des revues sur la période dépouillée

NOMBRE D'ARTICLES PAR THEMES TRAITES



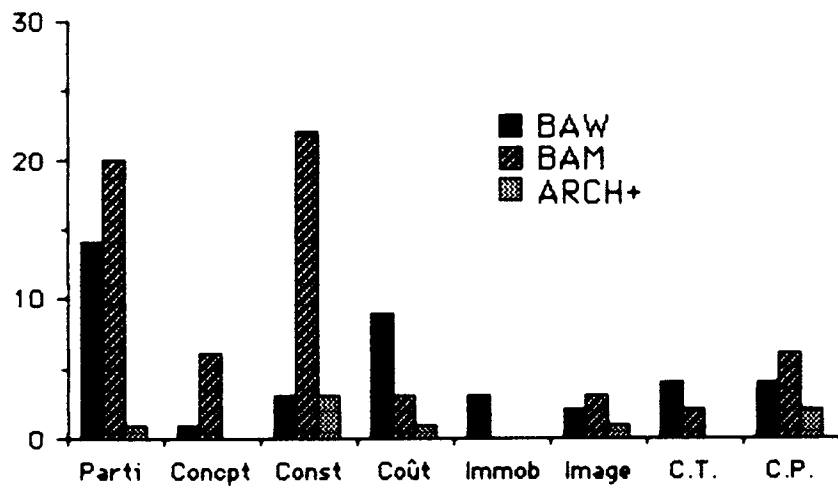
ETUDES DE CAS



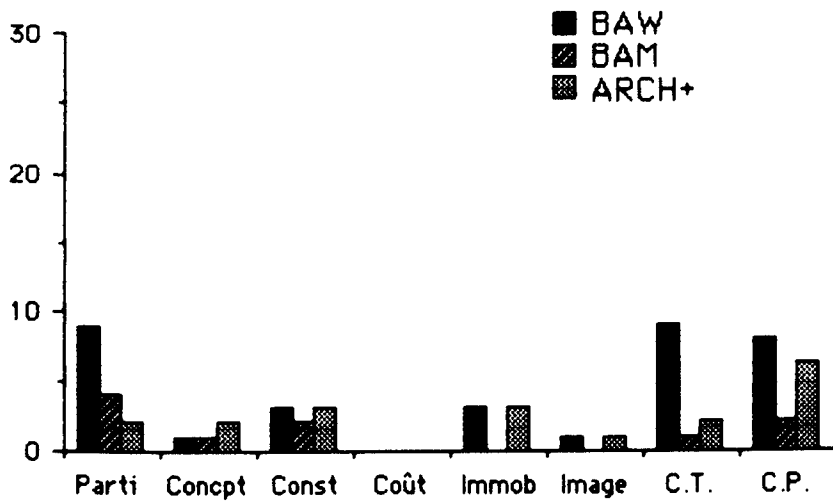
ETUDES GENERALES

ITALIE

C T = conditions de travail,
 C P = conditions de production

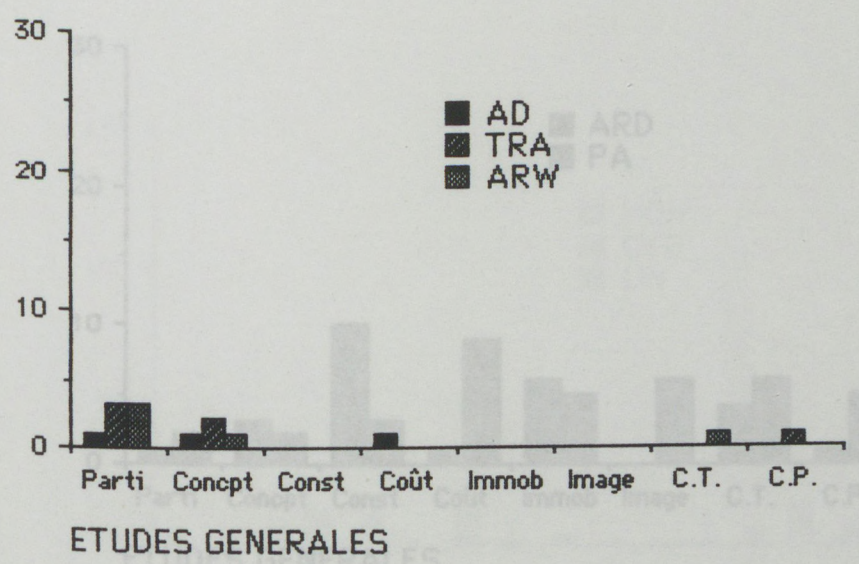
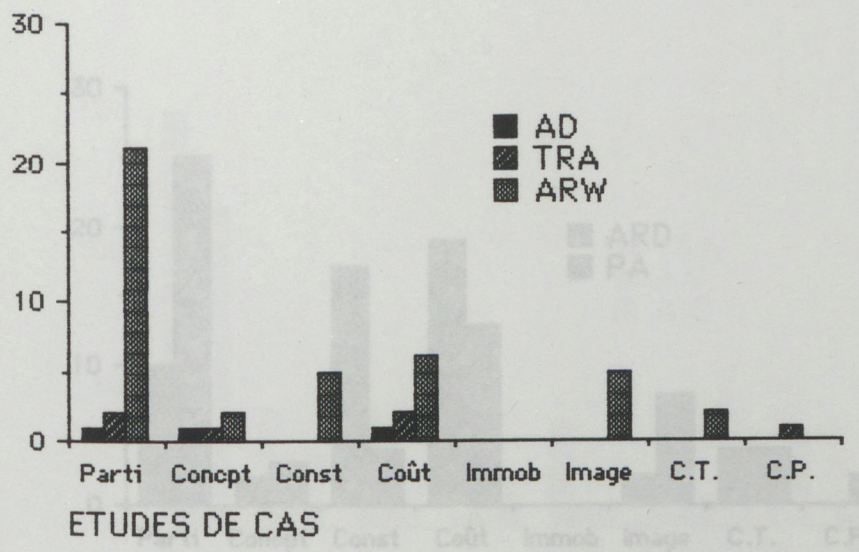


ETUDES DE CAS



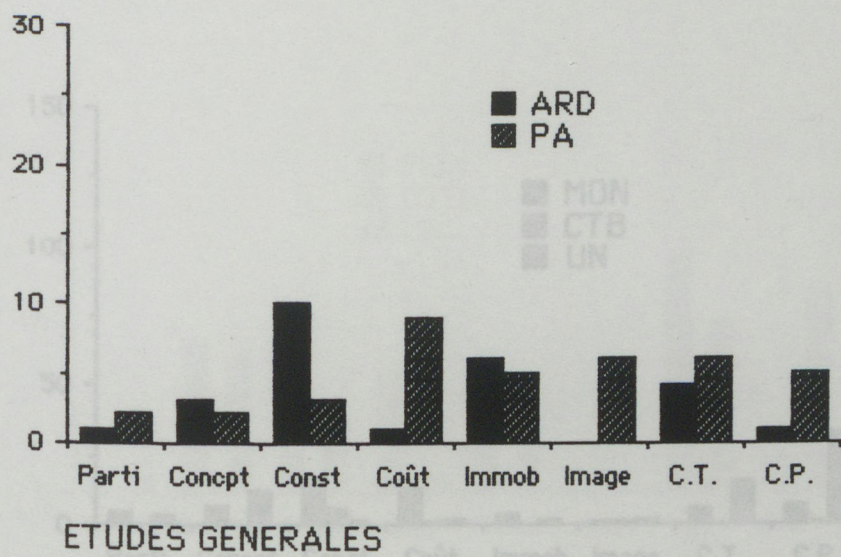
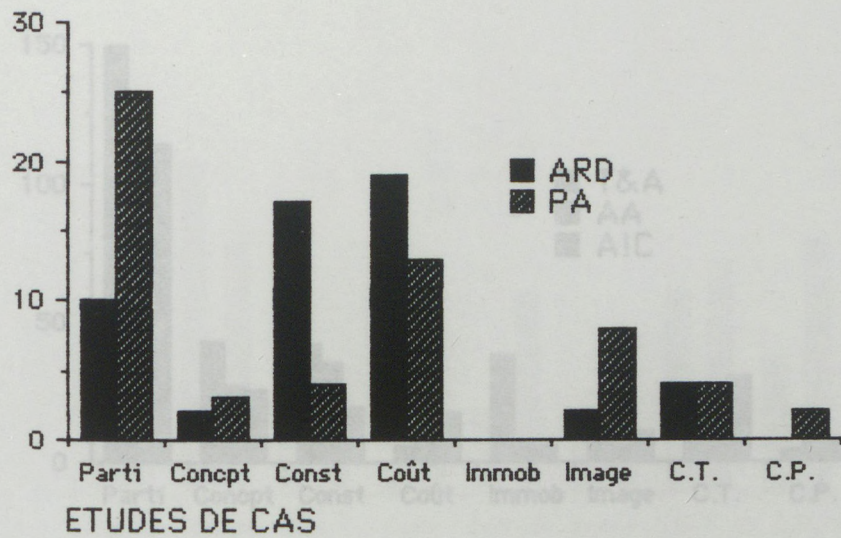
ETUDES GENERALES

RFA

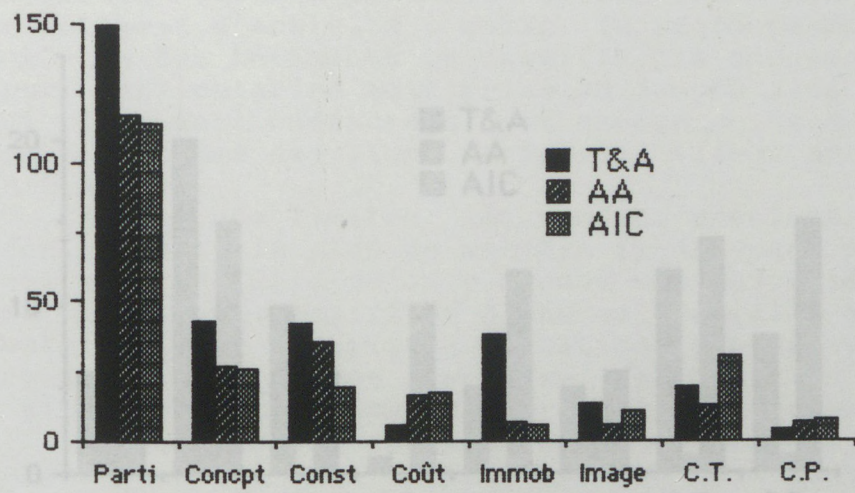


GRANDE BRETAGNE

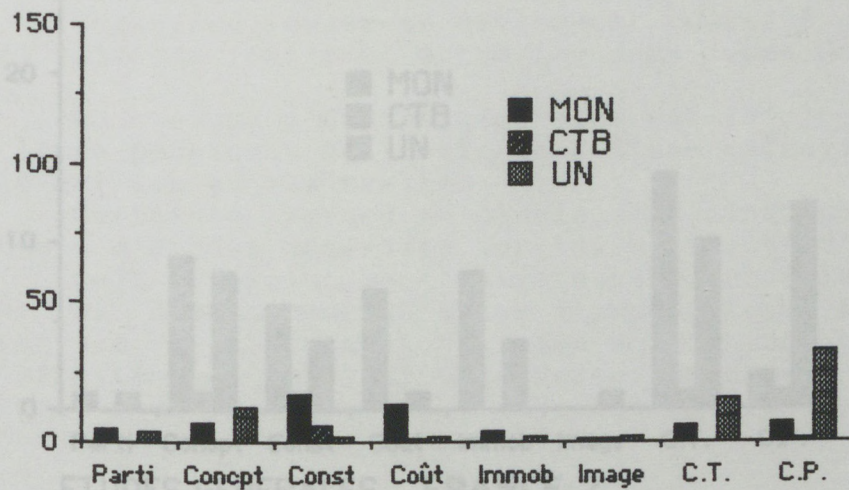
ETATS UNIS



ETATS UNIS

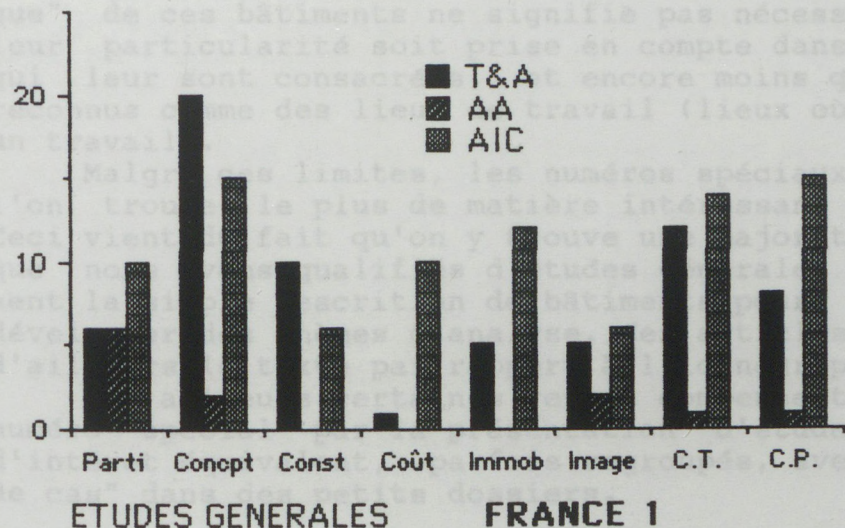


ETUDES DE CAS FRANCE 1

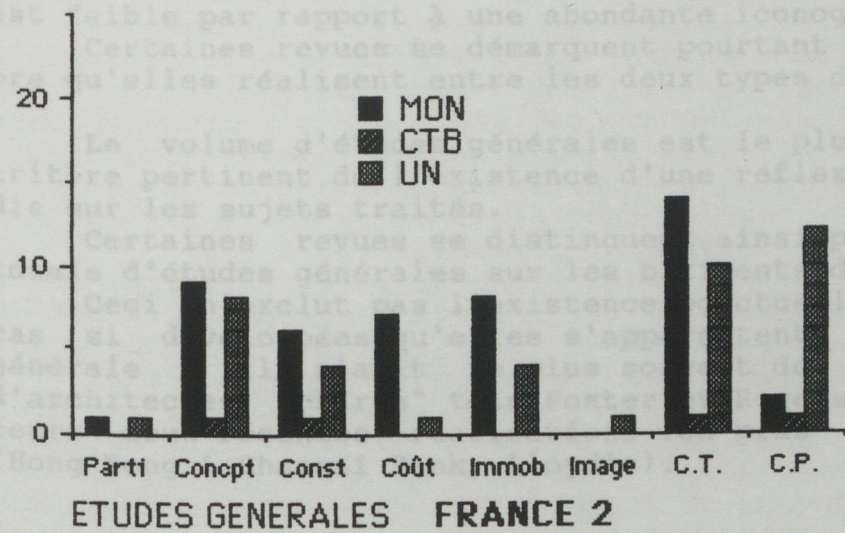


ETUDES DE CAS FRANCE 2

la plupart des revues ont, sur la période considérée, consacré des numéros spéciaux à notre thème. On peut y voir une marque de la prise en compte de la spécificité de ce type de bâtiments. Cette observation doit cependant être nuancée. En effet le nombre de ce type de numéro par revue est très variable ; de plus ils concernent parfois des bâtiments choisis pour leur célébrité et non leur nature de bâtiment d'activité ; enfin, le regroupement "typologique" de ces bâtiments ne signifie pas nécessairement que leur particularité soit prise en compte dans les analyses. Leur contenu est consacré à des études de cas, et non à des études générales. Les revues qui consacrent encore moins qu'elles soient un espace de travail (lieux où s'accomplit un travail) à des études de cas, les numéros spéciaux sont ceux où l'on trouve la plus de matière intéressante sur notre sujet. Ceci est dû au fait qu'on y trouve une majorité d'articles de qualité, de études de cas et qui dépassent les limites des descriptions de bâtiments véritablement développés. Les revues qui privilégient dans leur contenu l'absence de numéros "généralistes" et des "études de cas" constituent le type d'article le plus répandu et de contenu assez homogène. Il s'agit d'articles essentiellement descriptifs où la part de texte est faible par rapport à une abondante iconographie. Certaines revues se démarquent pourtant par l'équilibre qu'elles réalisent entre les deux types d'articles. Le volume d'études générales est le plus souvent un critère pertinent d'existence d'une réflexion approfondie sur les sujets traités. Certaines revues se distinguent ainsi par l'absence de numéros "généralistes" et des "études de cas". Ceci exclut par conséquent l'existence d'études de cas si elles ne s'appliquent à une étude générale sur les bâtiments et d'articles de fond à propos de bâtiments prestigieuses (Hôtels, Palais, etc.).



Les revues d'architecture ont une politique très contrastée en matière de "signature" d'articles. Les revues qui consacrent encore moins qu'elles soient un espace de travail (lieux où s'accomplit un travail) à des études de cas, les numéros spéciaux sont ceux où l'on trouve la plus de matière intéressante sur notre sujet. Ceci est dû au fait qu'on y trouve une majorité d'articles de qualité, de études de cas et qui dépassent les limites des descriptions de bâtiments véritablement développés. Les revues qui privilégient dans leur contenu l'absence de numéros "généralistes" et des "études de cas" constituent le type d'article le plus répandu et de contenu assez homogène. Il s'agit d'articles essentiellement descriptifs où la part de texte est faible par rapport à une abondante iconographie. Certaines revues se démarquent pourtant par l'équilibre qu'elles réalisent entre les deux types d'articles. Le volume d'études générales est le plus souvent un critère pertinent d'existence d'une réflexion approfondie sur les sujets traités. Certaines revues se distinguent ainsi par l'absence de numéros "généralistes" et des "études de cas". Ceci exclut par conséquent l'existence d'études de cas si elles ne s'appliquent à une étude générale sur les bâtiments et d'articles de fond à propos de bâtiments prestigieuses (Hôtels, Palais, etc.).



30

31

la plupart des revues ont, sur la période considérée, consacré des numéros spéciaux à notre thème. On peut y voir une marque de la prise en compte de la spécificité de ce type de bâtiments. Cette observation doit cependant être nuancée. En effet le nombre de ce type de numéro par revue est très variable ; de plus ils concernent parfois des bâtiments choisis pour leur célébrité et non leur nature de bâtiment d'activité ; enfin, le regroupement "typologique" de ces bâtiments ne signifie pas nécessairement que leur particularité soit prise en compte dans les analyses qui leur sont consacrées, et encore moins qu'ils soient reconnus comme des lieux de travail (lieux où s'accomplit un travail).

Malgré ces limites, les numéros spéciaux sont ceux où l'on trouve le plus de matière intéressante sur notre sujet. Ceci vient du fait qu'on y trouve une majorité d'articles que nous avons qualifiés d'études générales et qui dépassent la simple description de bâtiments pour véritablement développer des thèmes d'analyse. Ces articles privilégient d'ailleurs le texte par rapport à l'iconographie.

Par ailleurs certaines revues compensent l'absence de numéro spécial par la présentation "d'études générales" d'intérêt équivalent, parfois regroupés, avec des "études de cas" dans des petits dossiers.

Les "études de cas" constituent le type d'article le plus répandu et de contenu assez homogène. Il s'agit d'articles essentiellement descriptifs où la part de texte est faible par rapport à une abondante iconographie.

Certaines revues se démarquent pourtant par l'équilibre qu'elles réalisent entre les deux types d'articles.

Le volume d'études générales est le plus souvent un critère pertinent de l'existence d'une réflexion approfondie sur les sujets traités.

Certaines revues se distinguent ainsi par l'absence totale d'études générales sur les bâtiments d'activités.

Ceci n'exclut pas l'existence ponctuelle d'études de cas si développées qu'elles s'apparentent à une étude générale : il s'agit le plus souvent de bâtiments et d'architectes "phares" tels Foster et Rogers à propos de leurs deux récentes réalisations les plus prestigieuses (Hong Kong & Shanghai Bank, Lloyd's).

- Auteurs et critique architecturale.

Les revues d'architecture ont une politique très contrastée en matière de "signature" d'articles.

Certaines mentionnent l'auteur de chaque article (revues américaines et deux des revues allemandes : Bauwelt et Arch +), d'autres celui d'une majorité (Italie : Domus, France : Architecture Intérieure-Crée). Pour les autres revues, les auteurs ne figurent que pour les études générales.

Pour la plupart des revues et en ce qui concerne les présentations de bâtiment, l'ambiguïté demeure sur l'auteur du commentaire : est-ce un rédacteur de la revue ou, cas sans doute le plus fréquent, le concepteur du bâtiment?

Parmi les auteurs, on trouve pour les revues dotées de rubriques, ou qui traitent régulièrement des lieux de travail, des rédacteurs de la revue spécialisés dans les thèmes traités.

Dans les revues allemandes citées ainsi que dans Domus, Arca (numéro spécial étudié), AIC et Techniques et Architecture, on a pu identifier des chercheurs et des intervenants d'origine diverse parmi les auteurs(1).

Cette diversité des signatures contribue beaucoup à élargir le champ des réflexions dans les revues, à approfondir les thèmes traités.

Malgré tout, dans l'ensemble de ces discours revendiqués ou non par leurs auteurs, les propos critiques font figure d'exception que le lecteur recherche avec avidité!

L'ensemble du contenu rédactionnel, lorsqu'il dépasse l'information descriptive, est le plus souvent louangeur. Le fait qu'une bonne part des articles soient rédigés, explicitement ou non, par les concepteurs des bâtiments n'est certainement pas étranger à cette situation ; les articles consacrés à la Hong Kong & Shanghai Bank représentent un paroxysme de ce style panagyrique!

"Il y a des valeurs qui méritent qu'on lutte pour elles mais elles sont démodées, ceux qui ont abandonner le combat (...) doivent observer (...) Foster et Rogers mener seuls la lutte héroïque (...)" (ARW, 86-04).

La revue Arch+ apporte un contrepoids à cette attitude en incluant la présentation de ce bâtiment ainsi que d'autres tels celui de la Lloyd's, dans une étude critique intitulée "Les lieux du pouvoir". La thèse de cet article est que les symboles architecturaux du pouvoir ont quitté la sphère de la vie politique pour revenir dans celle de la vie économique, comme c'était le cas au siècle dernier.

(1) identification que nous n'avons pu faire précisément pour les revues américaines.

Les deux articles cités constituent les pôles extrêmes du discours des revues d'architecture, mais l'ensemble des articles se situe davantage dans la sphère d'influence du second!

Ce phénomène renvoie au débat sur la nature de la critique architecturale, si l'on admet que telle est la vocation des revues d'architecture.

Sur ce sujet on lira avec intérêt l'article de S. Von Moos dans un numéro de la revue Archithèse consacré au débat architectural suisse (1).

Les critiques doivent-ils être les complices des architectes en butte à la bureaucratie et à l'ignorance des maîtres d'ouvrage, ou, au contraire, leurs juges? quelle est la liberté d'une presse financée par l'une ou l'autre des professions du bâtiment? Sur quels critères, avec quels fondements doit s'exercer la critique doit-elle s'exercer?

Telles sont les questions que pose l'auteur. Quelques réponses éclaireraient certainement notre réflexion sur le champ particulier d'exercice de la critique architecturale que constituent les lieux de travail.

- Approche des bâtiments

Les bureaux neufs des entreprise-maître d'ouvrage :

D'une façon très générale, les bâtiments présentés dans les revues d'architecture sont des bureaux ; les bâtiments industriels n'occupent qu'une modeste place, parfois renforcée par des bâtiments divers tels laboratoires, entrepôts, etc... . L'artisanat est quasi absent de ces revues.

La prise en compte de l'aspect urbanistique l'espace des activités est également assez rare.

En très grande majorité les bâtiments présentés sont des constructions neuves.

On peut noter qu'à part les revues américaines, et dans une moindre mesure, anglaises, les bâtiments "en blanc", construits par les promoteurs à destination de futurs locataires ou acquéreurs, ne sont pas pris en compte. En France, seule l'activité de la société de promotion SARI, très fort médiatisée par son président, est évoquée.

(1) Archithèse 1-82, revue suisse.

L'architecture présentée est donc essentiellement celle réalisée par les entreprises industrielles et de service pour leur propre compte.

On sait qu'en France le marché de bureaux est en très grande partie aux mains de la promotion immobilière. Les revues d'architecture n'en reflètent rien soit que ce qui s'y construit ne mérite pas d'être publié (ce qui est hélas en grande partie exact) soit que les revues d'architecture s'en désintéressent (ce qui est sans doute vrai aussi).

L'architecte solitaire

Le degré d'information que les revues donnent sur l'ensemble des intervenants du processus de production est très inégal. Seul le concepteur est toujours cité dans les revues d'architecture. La revue d'entreprise l'Usine Nouvelle adopte l'attitude inverse en ne citant le plus souvent que l'entreprise destinataire des locaux.

Ce sont les revues américaines qui offrent la meilleure identification des opérations en citant à la fois le concepteur, ses partenaires, l'entreprise utilisatrice et le maître d'ouvrage.

Pour d'autres revues, le niveau d'information est encore bon, dans la mesure où, si le maître d'ouvrage n'est pas mentionné en tant que tel, c'est qu'il s'agit le plus souvent de l'entreprise utilisatrice qui, elle, est mentionnée. Les partenaires sont assez fréquemment cités (revues GB : AD, France : T & A, AIC, Italie : numéro spécial Arca).

Les autres revues ne donnent que le nom des concepteurs, assez fréquemment celui de l'entreprise et rarement celui des partenaires de la conception et de la construction.

L'architecte serait-il un homme seul face à son oeuvre?

Amérique, América ...

Les USA occupent le centre du "monde culturel" que forment les revues d'architecture que nous avons étudiées.

La très grande majorité des revues européennes les placent en tête de leurs références étrangères et elles-mêmes ne s'intéressent qu'à leur propre pays.

Seules les revues allemandes et l'Architecture d'aujourd'hui citent plus souvent la Grande Bretagne que les USA.

L'attraction exercée par les USA est la plus forte sur la Grande Bretagne, la plus faible sur la RFA (1).

Un premier groupe de revues offre une large place aux références étrangères :

Italie : Architettura, Domus.

France : l'Architecture d'Aujourd'hui

GB : Architectural Review (plus de 2/3 des articles).

Un second groupe équilibre les références nationales et étrangères :

GB : Architectural Design

France : Techniques et Architecture, AIC

RFA : Baumeister

Un troisième groupe privilégie les références nationales : plus de 2/3 des articles leur sont réservés.

On peut noter la situation particulière des revues du bâtiment et d'entreprise.

Le moniteur ne s'intéresse à l'étranger que dans 20% de ses articles. L'Usine Nouvelle consacre 40% de ses articles à l'étranger, mais c'est le Japon qui arrive en tête de ses références, ce qui s'explique par le caractère industriel de la revue.

Les revues d'architecture européennes citent parfois également le Japon et encore plus rarement d'autres continents. La plupart de leurs références étrangères se situent donc en Europe et la Grande Bretagne y occupe une place de choix.

Les revues italiennes s'intéressent à la Grande Bretagne et à la RFA. Les revues allemandes s'intéressent à la Grande Bretagne, aux pays d'Europe du Nord et du Centre ainsi qu'à l'Italie.

Les revues françaises privilégient la Grande Bretagne, la RFA et l'Italie.

Sur le territoire français, la région parisienne se taille la part du lion (y compris dans le Moniteur ; seule A.A privilégie la province).

Dans la part restreinte que les revues américaines consacrent à l'Europe, l'Italie, l'Espagne, la RFA et la Grande Bretagne sont citées.

(1) Pour la revue Bauwelt on a observé que la proportion (faible) de références étrangères était spécifique des lieux de travail.

Au total on note avec regret que la France n'est citée que dans les revues italiennes (Casabella et Arca) et allemandes (Baumeister). Les revues britanniques la citent deux fois, l'une est réservée à R. Piano et l'autre à une équipe britannique candidate au concours de la Tête-Défense à Paris.

Cette position défavorable, ou plutôt cette absence de la France dans l'ensemble des références internationales des revues étrangères est très frappante.

Si l'ensemble de ces chiffres ne concernent que l'architecture des lieux de travail et seraient donc corrigés sur l'ensemble des contenus rédactionnels des revues, cet état de fait n'en témoigne pas moins du faible rayonnement de l'architecture française en Europe et dans le monde.

On peut faire les mêmes observations à propos des architectes "vedettes" c'est-à-dire cités par le plus grand nombre de pays et de revues.

Parmi les 27 architectes présentés dans 3, 4 ou 5 pays et toujours dans le domaine de l'architecture des lieux de travail, on ne trouve aucun français.

Si les architectes américains arrivent en tête de ce "palmarès", la Grande Bretagne et l'Allemagne sont bien représentées. Le Japon et l'Italie sont présents et quelques autres pays ponctuellement.

Les plus cités sont les architectes anglais Foster et Rogers ainsi que l'agence américaine S.O.M..

A part quelques architectes qui doivent les multiples articles qui leurs sont consacrés, à des bâtiments phares, la plupart sont des architectes ou agences très connus, et pas spécifiquement dans le domaine des lieux de travail. Les revues suivent manifestement avec régularité l'activité de ces concepteurs.

- Thèmes développés

On trouvera dans la suite du rapport l'étude approfondie des thèmes abordés dans les revues. On donnera ici seulement quelques indications sur la présence et le mode de prise en compte des thèmes retenus dans notre grille d'analyse.

Le parti architectural est bien-sûr le thème privilégié des revues d'architecture. Il fait davantage l'objet d'une description ou d'une explication des motivations du concepteur que d'une critique se référant à d'autres architectures ou architectes. On peut noter que la critique stylistique est très présente en Grande Bretagne où le débat high-tech/post-modernisme semble très vif.

Les processus de conception sont le plus souvent abordés du point de vue de la démarche créatrice de l'architecte et des relations maître d'ouvrage/maître d'oeuvre.

La programmation ainsi que l'ensemble des relations entre les intervenants sont plus rarement traités.

Les aspects constructifs sont présents dans la plupart des revues (celles d'Italie et de Grande Bretagne délaissent ce thème). Ils sont traités par une iconographie importante qui inclut rarement des citations précises.

La mention du coût du bâtiment représente la prise en compte minimum des aspects économiques du projet d'architecture. Elle n'est pourtant régulièrement faite que dans les revues américaines et quelques autres. La gestion des bâtiments est peu évoquée.

Le secteur de l'immobilier d'entreprise est peu abordé, sauf encore une fois dans les revues américaines, et dans une moindre mesure anglaises (par le biais des locaux "en blanc").

Contrairement à ce qu'on pourrait penser l'image de l'entreprise manifestée par l'architecture du bâtiment n'est pas un thème fréquemment développé dans les revues. On en parle souvent sans la qualifier précisément. Apparaît seulement une sorte d'alternative entre l'image de puissance et celle de l'humanisation de l'entreprise. Ces deux types d'images sont parfois explicitement différenciées mais ne se traduisent pas toujours clairement dans l'architecture qu'elles ont guidée (cf. immeuble Humana au USA).

Les conditions de travail sont la préoccupation du maître d'ouvrage la mieux étudiée dans les revues d'architecture, de même que dans celles du bâtiment ou d'entreprise. L'approche qui en est faite est le plus souvent de type ergonomique. S'y ajoutent des considérations psychosociologiques sur la convivialité ou l'agrément du cadre de vie.

La communication sous ses différentes formes est peu abordée en tant que telle, alors qu'elle constitue un thème majeur du discours des entreprises, maintenant bien relayé dans les revues françaises.

Enfin, ce que nous avons nommé conditions de production, c'est à dire à la fois le processus technique et l'organisation du travail, est beaucoup moins traité par les revues d'architecture. Ce qui concerne le processus industriel est renvoyé vers les cabinets d'ingénierie. Dans le secteur des bureaux, l'informatisation avec ses conséquences sur l'organisation des réseaux et sur l'aménagement des postes de travail apparaît comme le principal centre d'intérêt.

Quelques revues seulement proposent une réflexion sur les rapports entre organisation du travail et aménagement de l'espace.

L'abandon du bureau paysager en Europe semble général, ouvrant la voie à un retour en force du bureau individuel cloisonné. Quelques articles témoignent de la recherche de formes plus souples d'association entre espaces paysagers, bureaux de groupe et bureaux individuels (cf. RFA).

Notons encore une fois la position particulière des revues du bâtiment et de l'entreprise : le Moniteur traite de façon assez équilibrée l'ensemble des thèmes (sauf l'image des entreprises), tandis que les Cahiers Techniques du Bâtiment se polarisent sur la construction (ce qui répond à leur vocation) et l'Usine Nouvelle sur les conditions de travail et de production.

3-3 BATIMENTS D'ACTIVITE ET LIEUX DE TRAVAIL

On a déjà indiqué que la présence d'articles sur les bâtiments d'activité ne signifiait pas nécessairement une prise en compte de leur spécificité de lieux de travail. On peut seulement dire que de tels articles manifestent que ces bâtiments, au même titre que tout autre type de bâtiments prennent place dans la culture architecturale instituée par les revues.

On parlera alors de bâtiments d'activité, réservant l'appellation de lieux de travail pour les approches qui prennent en compte la spécificité de ce type de programme.

La surface rédactionnelle consacrée aux bâtiments d'activité dans les revues sera alors l'indice de leur intégration à la culture architecturale. Ceci est déjà important, dans la mesure où ces bâtiments ont subi et subissent encore une sorte d'ostracisme culturel, correspondant à une occultation générale du travail dans la culture reconnue ou "officielle".

La rédaction de numéros spéciaux et d'études générales consacrés aux bâtiments d'activité constituent un degré supérieur de reconnaissance de la spécificité de ces bâtiments. La formule du numéro spécial, même si celui-ci n'est composé que d'études de cas de nature descriptive, identifie par le seul rassemblement d'un même type de bâtiment qu'ils possèdent des caractères communs. Les études générales contribuent à la connaissance de ces caractères par le contenu qualitatif qu'elles proposent. En relevant les thèmes qu'elles abordent, on peut évaluer le degré de prise en compte de la spécificité des lieux de travail. Le traitement des thèmes relevant du pôle "entreprise" (immobilier, image, conditions de travail et de production) et, dans une moindre mesure, du thème "processus de conception", s'il porte sur les relations avec le maître d'ouvrage, sera le signe d'une prise en compte des bâtiments d'activité en tant que lieux de travail.

Précisons toutefois que cette distinction entre bâtiment d'activité et lieux de travail est établie ici pour rendre compte des politiques rédactionnelles des revues d'architecture. C'est-à-dire qu'on tient compte du fait que la spécificité des locaux d'entreprise y est peu reconnue. Ainsi nous associons sous le terme de lieu de travail les notions de production et de travail que nous distinguons lorsqu'il s'agit des revues d'entreprise et, de façon plus générale, dans nos travaux de recherche.

En effet, il convient d'évaluer la part du facteur humain dans l'activité de l'entreprise, par rapport aux facteurs technique et économique. Le facteur humain (et social) est souvent occulté au profit des seules préoccupations techniques et économiques dans le discours des responsables d'entreprises.

Si nous n'avons pas porté ici l'accent sur cette seconde distinction, c'est que, dans les revues d'architecture, le thème d'entreprise le plus développé est celui des conditions de travail ; dans les revues du bâtiment, conditions de travail et de production sont traitées à égalité ; enfin, dans la revue d'entreprise étudiée, les conditions de travail sont largement abordées, même si les conditions de production le sont davantage.

On peut ainsi conclure que les conditions de travail sont une voie privilégiée d'approche de la spécificité des bâtiments d'entreprise par les revues d'architecture et du bâtiment.

A partir de ces critères, on peut établir une typologie rapide des revues que nous avons étudiées.

Deux revues se détachent du lot par l'importance des pages consacrées à l'architecture des lieux de travail, le nombre et l'intérêt des numéros spéciaux et des études générales sur ce sujet. Il s'agit d'Architectural Record (USA) et d'Architecture Intérieure-Créé. Progressive Architecture (USA) figure aussi parmi les revues les plus riches sur ce thème.

On trouve ensuite les 3 revues allemandes, la revue italienne Domus et la revue française Techniques et Architecture. L'intérêt de cette dernière réside essentiellement dans les 3 numéros spéciaux sur notre thème, rédigés par des chercheurs et praticiens spécialisés dans les lieux de travail. Mais cette force est aussi une faiblesse, dans la mesure où la rédaction de la revue elle-même ne semble pas accorder le même intérêt à ce secteur de l'architecture ni à sa spécificité.

Il faut souligner la place particulière qu'occupent les revues Arca (Italie) et Arch+ (RFA). La première, très récente et dont nous n'avons étudié qu'un numéro spécial, donne à celui-ci la qualité d'un ouvrage collectif très ouvert et documenté. La seconde se démarque de l'ensemble par son approche critique de l'architecture qui s'exerce aussi, quoique de façon ponctuelle, sur les lieux de travail (en l'occurrence lieux de pouvoir).

On trouve ensuite une série de revues qui offrent une plus ou moins bonne couverture des bâtiments d'activité et assurent ainsi leur présence dans la culture architecturale, sans toutefois prendre en compte leur spécificité (L'Architecture d'Aujourd'hui, Architettura, Transaction et Architectural Review).

Les revues Architecturale Design (GB) et Casabella se distinguent par la faible prise en considération des bâtiments d'entreprise, de tout point de vue.

Enfin, les revues du bâtiment et de l'entreprise occupent là encore une ou plutôt des places particulières.

Le Moniteur peuvent jouer un rôle de complément par rapport à l'approche des recues d'architecture. L'Usine Nouvelle aussi, mais presque par opposition, du fait de son désintérêt pour l'architecture.

Ainsi une grande part des revues d'architecture rejoignent la revue d'entreprise par la coupure qu'elles opèrent toutes entre le l'enveloppe et son contenu, entre le bâtiment et les activités qu'il abrite.

C'est plutôt dans le dépassement de cette coupure que nous semble se trouver la voie d'une amélioration de la qualité architecturale des lieux de travail. Certaines revues d'architecture nous y invitent déjà.

I T A L I E

Présentation de la revue

DOMUS est une revue italienne mensuelle dont tous les articles sont traduits en anglais.

La partie rédactionnelle comporte en moyenne 80 pages par numéro.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

L'étude a été effectuée sur les parutions de janvier 1984 à novembre 1987.

Sur 47 numéros, 56 articles ont été relevés totalisant 325 pages soit moins de 10% de l'ensemble des numéros.

47 sont des études de cas, 9 des études générales. Ils sont regroupés dans 4 rubriques ou dossiers :

- Editorial	1 étude générale
- Architecture	11 études de cas
- Aménagement et Design	6 études de cas, 3 générales
- Album	6 études de cas, 3 générales
- non spécifiée	9 études de cas, 3 générales

Les parutions de septembre 1984, décembre 1985 et de décembre 1986 comportent un dossier spécial Bureaux de 16 à 60 pages composé de 5 études générales et 15 études de cas.

1-1 ETUDES DE CAS

(Non compris les études de cas intégrées dans les dossiers)

Identification des articles

Les 32 articles totalisent 191 pages, soit en moyenne 6 par article (variable suivant les rubriques).

19 articles sont signés sur 32 soit 60%

3 auteurs signent deux articles chacun : Irace (F) ; Gabetti (I) ; V.M.L.

1 article est écrit par Kenneth Frampon

5 concepteurs sont interviewés

Nature des opérations

La vocation des bâtiments est essentiellement tertiaire

27 bureaux sur 32 articles

3 industrie

2 autres

1 urbanisme

(1 bâtiment a une double vocation)

La majorité des bâtiments sont neufs (23) ; 6 sont des bâtiments anciens.

1 article présente l'agrandissement d'un bâtiment réhabilité.

3 articles portent sur du mobilier, 1 sur l'urbanisme.

2 articles présentent un projet à l'étude, 3 des concours. Soit 5/32, proportion relativement importante.

5 bâtiments sur 32 sont des projets non réalisés.

Identification de l'opération

Les informations élémentaires (4/6) sont apportées dans 22 articles.

7 articles ont 5 renseignements

1 articles ne précise que le concepteur

- Le maître d'ouvrage n'est connu que dans deux cas, il s'agit d'un promoteur et d'un groupe financier.

- 26 entreprises sont mentionnées :

8 publiques

10 privées

8 organismes financiers

- sur 29 concepteurs précisés, 11 sont italiens; ils sont précisés dans 29 cas sur 32, Sottsass et de Lucchi sont cités 2 fois;
- les partenaires (BET, paysagistes...) sont précisés 7 fois sur 32.
- 1/3 des opérations sont localisées en Italie : 11/32 ; 4/32 aux USA ; 3 en RFA et en Suisse ; 2 au Portugal et aucune en France!

Contenu des articles

Plus de la moitié des articles traite un thème au maximum.

- 1/4 ne traite aucun (résultat important)
- 1/4 en traite 2 sur huit

Le parti architectural reste le thème le plus souvent détaillé : 21 fois sur 32. Les autres se répartissent de la façon suivante :

conditions de production	7
image	6
conditions de travail	5
processus de conception	3
immobilier d'entreprise	2
construction	1

1-2 ETUDES GENERALES

Identification des articles.

9 études générales comportent de 1 à 60 pages suivant les dossiers ou les rubriques. (total de 134 pages).

1 article n'est pas signé.

Tommasini (M-C.) est la rédactrice des trois dossiers spéciaux sur les bureaux.

Les sujets traités

Ils sont variés mais peuvent être regroupés en trois catégories :

- les dossiers "spécial bureau"
- les études comparatives de cas
- articles de réflexion

Les thèmes traités sont particulièrement nombreux :

2 articles traitent	6 thèmes sur 8
1 article	3 "
1 article	2 "
5 articles	1 "

Ils sont répartis de façon assez homogène ; sur les 7 articles, on en a :

6	sur le parti architectural
5	" conditions de travail
4	" conditions de production
2	" image, processus de conception, construction

2 ANALYSE QUALITATIVE

2-1 ETUDE DE DE CAS

Présentation des rubriques

Rubrique non spécifiée

Les titres des 9 articles précisent toujours la vocation de l'opération et la localisation.

Les articles dont l'identification est assez précise se diversifient sur la localisation des opérations. Les concepteurs sont en majorité italiens ou américains.

Ils sont illustrés à plus de 75% par des plans et photos très variés, les opérations sont présentées sous leurs différents aspects.

Les sujets choisis sont en majorité des bureaux. On peut noter cependant une étude à caractère historique, (87-02, p.60 : "Hotel de Ville de Hilversum"), et une

étude portant sur du mobilier (86-03, p.66 : "système Delphos, Olivetti Synthesis).

Rubrique Album

Les titres précisent également le lieu et la vocation des bâtiments.

Les sujets traités sont dans la moitié des cas (3/6) des projets à l'étude ou concours.

Les articles sont très courts (de 1 à 2 pages), excepté (86-07, p.11 : "Foster Associés, Hong Kong et Shanghai Bank", 11 pages).

Rubrique Architecture

Les titres diffèrent des deux précédentes rubriques par leur caractère moins précis (la localisation et la vocation des opérations ne sont pas toujours précisés), et surtout pas l'information qu'ils délivrent :

"Gustave Peichl, versatilité de la fonction"(85-12, p.6)

"Banque Urbaine" (85-05, p.8)

"Printemps Portugais, T. Taveira" (85-05, p.2)

A part 2 cas les 10 opérations étudiées sont toujours des bureaux neufs. Le choix des sujets paraît assez restrictif pour une rubrique intitulée Architecture.

Rubrique aménagement et Design

Les titres précisent la vocation du bâtiment présenté
"Architecture d'intérieur : une banque" 85-10, P.42).

(Le lieu) "Où l'on fait un journal"(85-09, p.38)

"Salle de contrôle de la RAI" (85-05, p.48)

Les sujets concernent exclusivement des réaménagements de bureaux, et sont réalisés par des concepteurs italiens pour la majorité (5/6 articles).

Les articles sont en général illustrés à plus de 75% par des photos, les plans sont assez rares.

Thèmes développés

L'intérêt des thèmes développés dans ces rubriques est assez homogène, excepté dans la rubrique "Architecture" qui traite essentiellement le parti architectural :

"... à la suite de considérations de caractère urbanistiques et d'aménagement urbain on a cherché à..." (85-12, p.10), celui-ci est alors lié au problème d'insertion urbaine ou rattaché aux thèmes développés suivants :

- image, comme dans l'article sur la Lloyd's de Londres (85-02, p.25). "Construire un nouvel édifice qui puisse être interprété comme un geste visant à évoquer l'innocence et l'honnêteté"

- conditions de production :

"Et c'est seulement en poursuivant avec cohérence ce but (composer avec les contraintes techniques et de production) que l'on obtient, en même temps, structure portante et implantations fonctionnelles et que l'on réussit à coordonner les parcours de l'homme et de la production" (86-07, p.1).

Ce thème est d'ailleurs le plus souvent traité dans la rubrique aménagement et design en raison de l'impact de l'informatique dans les réaménagements de bureaux.

Il est alors lié aux conditions de travail par la prise en compte de l'ergonomie : "le terminal est surtout facile à utiliser mais il est aussi conçu avec des critères ergonomiques élaborés" (85-09, P.38) ; on parle alors de "confort d'ambiance" (84-11, p.87)

L'architecte a un double rôle : "définition formelle des objets et des ambiances" ; "coordination et communication entre les groupes spécialisés" (85-05, p.48)

Cette dernière démarche induit l'aspect social des lieux de travail : "lieu d'échanges sociaux comme de travail ... exprimer les valeurs et les tensions présentes dans les bureaux" (86-03, p.66).

Cependant si les besoins humains sont pris en compte au niveau physique et psychologique, il n'est jamais question de participation du personnel lors de la conception du projet, ou de la programmation.

2-2 ETUDES GENERALES

Les études comparatives

Les titres proposent un aperçu d'un type d'opérations :

"les temples de l'argent" (85-06, p.48)
"N-Y - Amsterdam - L-A - Londres "

Ces deux articles de 7 et 10 pages concernent des réaménagements de bureaux comprennent 1/10 de texte pour 9/10 de photos.

Ils traitent :

- le thème de l'image (85-06, p.48) "Il est nécessaire que l'image de pouvoir qu'elle (la banque) représente soit exprimée de façon rassurante et discrète, de façon à favoriser la confiance et le déroulement des tractations".

- Le thème des conditions de production (85-12, p.40) en termes de recherche de la "flexibilité technique".

Articles de réflexion

Ces deux articles sont assez différents par leur présentation et leur sujet :

- le premier (86-01, p.2) est une sorte d'éditorial écrit par Bellini (M) "Habiter la machine".

- le second (86-01) est une "réflexion sur le statut de l'art dans le secteur de l'aménagement des espaces de travail" développée à partir de l'exposition EIMU 85 à Milan sur le mobilier de bureau et illustrée par des photos.

Cependant les deux articles développent le même thème ; les conditions de travail sont abordées en termes physiques et sensoriels : "Du système homme/machine au système plus complexe homme/machine/aménagement/ambiance".

Ils mettent en évidence une double approche du problème suivant les aspects : "hard" (contrôle, ergonomie) et "soft" (action sur les ambiances).

Le second critique en particulier l'absence de prise en compte de l'impact des couleurs et des matières chez les fabricants de mobilier.

3 DOSSIERS "SPECIAL BUREAUX"

- Ces dossiers (85-12 et 86-12) très importants (30 et 60 pages) sont constitués de fiches techniques sur les différents produits d'ameublement et d'équipements de bureaux.

Il présentent les produits, leurs caractéristiques et contraintes, leur destination, l'optique commerciale de la firme.

Ils abordent aussi les thèmes de processus de conception et image, conditions de production et de travail. Ce sont des outils de travail complets pour un professionnel.

- Le dernier dossier plus ancien (84-09) est constitué de trois articles qui développent une réflexion plus approfondie et qui sont illustrés par 15 études de cas d'1/2 page. L'objet de ce dossier est l'exposition aux Arts Décoratifs à Paris : "L'empire du bureau 1900 -200".

Il traite les thèmes de conditions de production et de travail remettant en cause les "mythes" de la continuité visuelle et de la flexibilité en s'appuyant sur les différentes évolutions de l'aménagement des bureaux : Open Space.... "Morale de la fable : l'Open Space à fait renaître l'amour oublié pour les couloirs..", p.52.

"Mais aujourd'hui la plus importante révolution technologique de l'histoire humaine, celle électronique et informatique, est en train de détruire toute la culture progressiste fondée sur le problème de l'aliénation de l'homme par son propre travail". (84-09, p.53).

4 CONCLUSION.

D'une manière générale, la quantité d'informations et le niveau d'analyse des études de cas sont particulièrement riches.

Pourtant en raison des multiples rubriques aucune opération n'est étudiée dans sa globalité (aménagement intérieur, extérieur...) ce qui est finalement regrettable.

Les études générales, ne départent pas et proposent une réflexion très poussée sur chaque thème abordé, ceux-ci sont relativement peu nombreux par article mais approfondis, et point important : tous sont abordés.

Cette revue présente également un intérêt non négligeable par l'originalité ou nouveauté des problèmes relatifs aux lieux de travail qu'elle développe.

Enfin le choix diversifié des opérations et des thèmes de réflexion permet d'approfondir sa propre connaissance de leurs spécificités.

- A R C H I T E T T U R A -

Présentation de la revue

Architettura est une revue italienne mensuelle.

La partie rédactionnelle comprend 80 pages en moyenne par numéro.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

L'étude a été effectuée sur les parutions de janvier 1984 à octobre 1987 inclus.

Sur 46 numéros, 96 articles ont été relevés totalisant 356 pages soit environ 10% du nombre de pages dépouillées.

Tous sont des études de cas.

Ils sont regroupés dans trois rubriques :

- selearchitecture
- constructions
- technologie et design

Ils se répartissent de façon assez régulière par mois et par année. L'année 1986 reste cependant la plus riche.

Les mois les plus creux sont juin - juillet - septembre.

1-1 ETUDES DE CAS

Identification des articles

Les 96 articles de 1 à 12 pages suivant les

rubriques comprennent en moyenne 4 pages chacuns.

20 articles sur 96 sont signés, dont 6 par R. Pedio et 3 par M. Porta.

Nature des opérations

La vocation des opérations présentées est essentiellement le bureau, mais ils sont intégrés dans les articles les moins longs.

71% bureau avec	3 pages en moyenne par articles		
14% industrie	4,5 pages	"	"
14% autre	6 pages	"	"
1% urbanisme	8 pages	"	"

Les bâtiments anciens restent des exceptions (3% des cas).

Identification des opérations

Les maîtres d'ouvrage sont spécifiés dans 8% des articles (3 publics et 5 privés).

Les entreprises sont citées dans 57% des articles (IBM est cité 3 fois).

Les partenaires (BET, paysagistes, décorateurs) dans 5% des articles.

Les concepteurs dans 98% des articles :

Murphy Jahn	4 fois
SOM	4 fois
Pei	3 fois
Birkerts, Peichl, Pellegrin, Menghi, Piolanti, Sarago,	2 fois
Foster et Piano	une seule fois!

Dans la rubrique constructions 20 concepteurs sur 31 sont italiens.

Les lieux sont spécifiés dans 96% des articles et sont assez diversifiés malgré une prépondérance très nette des USA et de l'Italie.

USA	32%
Italie	22%
Japon	10%

G-B	7%
RFA	6%
Autriche, Finlande, Mexique, Pays-Bas,	
Suisse	2%

Les pourcentages pour l'ensemble de la revue sont différents par rubriques : dans "constructions" 50% des projets présentés sont situés en Italie (15 articles) devant les USA 23% (7 articles).

Contenu des articles

47 articles sur 96 traitent du bâtiment, 3 seulement de l'aménagement intérieur.

Le pourcentage de thèmes développés dans les articles est excessivement faible :

46% n'en traitent aucun
36% en traitent 1 seul

Le parti architectural reste celui dont la fréquence est la plus importante :

Parti	44 articles/96
Processus de conception et condition de production	5/96
Image	3/96
Coût	1/96

2 ANALYSE QUALITATIVE

Etant donné la diversité de type des rubriques, elles feront chacune l'objet d'une étude qualitative.

2-1 SELEARCHITECTURE

Cette rubrique a un caractère essentiellement informatif : les articles résument un article paru dans des revues d'architecture étrangères (USA, RFA, G-B, Japon, France) et prennent quelquefois position.

Les articles servant de référence traitent, pour la majorité, des opérations réalisées récemment.

Les titres en forme de périphrase mettent l'accent sur l'aspect caractéristique du bâtiment présenté :

"Octogones autopanoramiques"

"Le TAC greffe des bureaux autour d'un atrium"

"Le cadre du miroir est en brique"

Morphologie des articles

Les articles de une à deux pages comprennent une colonne de texte et des illustrations. L'impact réside dans le titre et les photos.

Thèmes développés

S'agissant d'articles excessivement courts, l'analyse succincte ne développe en général que le parti architectural.

Cependant certains thèmes sont abordés ponctuellement:

- L'image :

"Symboliser le mouvement coopératif et la longue tradition d'autogestion locale des villes finlandaise" (85-03, p.202).

- Le processus de conception par l'intervention de spécialistes :

"Le schéma fonctionnel et spatial a été tracé par des techniciens" (86-11, p.809).

- Les conditions de production par le souci de concevoir des espaces flexibles :

"Par la libre modification des bureaux suivant les exigences en perpétuelle évolution". (86-07, p.532).

- Les conditions de travail :

"L'utilisation naturelle pour accroître le confort des occupants" ; "Faciliter l'orientation et la compréhension des espaces" (85-03, p.208).

2-2 CONSTRUCTIONS

Les articles de cette rubrique au titre ambigu n'ont jamais un caractère technique. Ils présentent en majorité des opérations localisées en Italie ou réalisées par des concepteurs italiens.

Les titres précisent la vocation du bâtiment et le lieu, une maxime caractérise un aspect de l'opération présentée.

La quantité de texte est plus importante par article que dans la rubrique sélection architecture, cependant le contenu reste descriptif et non analytique. Les illustrations sont fournies, les photos prédominent.

Quelques thèmes sont abordés :

- Le processus de conception :

"La définition planivolumétrique est le résultat d'une confrontation entre le concepteur, les maîtres d'ouvrage et les autorités". (administratives), (84-01, p.25).

- Les conditions de travail : "Une conception humaine"... "Introduire de nouvelles conditions dans les lieux de travail".

- Les conditions de production par le souci d'intégrer les nouveaux outils de travail : "Un lieu de travail soumis aux caractéristiques de l'innovation produite par l'informatique, soutenu par une nouvelle façon de concevoir et donc de réaliser l'architecture d'une ambiance" (87-05, p.364).

2-3 TECHNOLOGIE ET DESIGN

Cette rubrique est la plus variée dans le choix des sujets et la plus riche au niveau de l'information.

L'approche est plus globale même s'il s'agit d'études de cas comme l'illustrent les titres :

"Télématique et aménagement intérieur. Un centre électronique de documentation pour la cour suprême de cassation".

"Identité d'une zone pour la recherche scientifique".

"Une industrie en harmonie avec le milieu".

Des personnalités extérieures (écologiste, ingénieur des mines ou des forêts domaniales) ont apporté leur concours dans la réalisation du dernier article. Les thèmes développés traduisent une réflexion plus approfondie que dans les autres rubriques :

- Les conditions de travail sont abordées par des préoccupations d'ordre écologique qui ont une retombée directe sur les caractéristiques d'ambiance ou d'environnement : le rapport à la nature (86-05, p.394) et par le souci d'améliorer les techniques dans le but d'alléger les charges du travail (86-05, p.394).

- Le processus de conception est abordé par l'assistance de personnalités extérieures au projet : administration des forêts domaniales sardes (85-05, p.394). et par une nouvelle approche de l'architecte vis à vis de la programmation et la conception : "Le bâti n'est pas un état mais un process et son existence est constituée par son devenir", Benini, architecte (86-03, p.231).

3 CONCLUSION

La qualité primordiale de la revue réside dans la diversité des rubriques.

Cependant si les rubriques Seearchitettura et Technologie et Design ont un intérêt soit par le type d'information ou le niveau d'analyse qu'elles apportent, celui de la rubrique Construction reste limité.

Il est étonnant que l'article dans lequel le plus de thèmes ont été traités fasse partie de cette dernière. Le sujet a du inspirer directement la rédaction du journal : il s'agissait du réaménagement des locaux de sa maison d'édition!

L'absence d'études générales, reflet d'une approche globale ou comparative, est assez étonnante (et regrettable).

Présentation de la revue

Casabella est une revue italienne mensuelle.

La partie rédactionnelle d'une moyenne de 64 pages, comporte une rubrique, intitulée "Discussion" ou "Actualités" suivant les numéros, d'une moyenne de 15 pages.

En fin de revue, dans certains numéros, un dossier de 8 pages environ, "Innovations constructives" regroupe des fiches techniques sous un même titre : "Dans une construction".

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

L'étude a été effectuée sur les parutions de janvier 1984 à septembre 1987 inclus.

Sur 44 numéros, 19 articles ont été relevés totalisant 119 pages, soit moins de 5% du nombre de pages dépouillées.

12 d'entre eux sont des études de cas, les 7 autres des études générales.

Ils sont regroupés dans 3 rubriques :

- rubrique "Actualités" ou "Discussions" : 6 articles dont 1 étude générale.
- dossier "Innovations constructives" : 2 études générales.
- rubrique non spécifiée : 11 articles dont 4 études générales.

Les articles se répartissent par année d'une façon régulière : 4 à 5 articles (par an sur 4 ans). Cependant ils ont été publiés presque exclusivement pendant les mois de mars, juillet, septembre et octobre.

1-1 ETUDES DE CAS

Identification des articles

Les 12 articles totalisent 77 pages, soit une moyenne de 75 pages chacun. En réalité ils comportent de une à 14 pages.

11 articles sont signés sur 12 ; 4 par Croset (P.A), les autres par des auteurs toujours différents. 2 articles sur 12 présentent une interview des concepteurs.

nature des opérations

Les ouvrages présentés ont en majorité (75%) une vocation de bureaux neufs :

9/12	bureaux
2/12	industrie
1/12	autres
11/12	neufs
1/12	ancien

Indentification des opérations

75% des articles fournissent les 4 informations élémentaires pour une étude de cas : nom de l'entreprise, concepteur, ville, pays.

2/12 articles ont	6/6 champs remplis
1/12 " "	5/6 " "
5/12 " "	4/6 " "
3/12 " "	3/6 " "
1/12 " "	1/6 " "

Le maître d'ouvrage n'est jamais précisé en tant que tel, à part 3 exceptions : la SARI, BEWAG, IBM.

La nature des entreprises est souvent définie (11/12) mais leur nom est rarement précisé.

On distingue :

- 4 organismes publics
- 1 organisme financier
- 5 entreprises liées à la production (2 fois IBM)
- 1 entreprise non spécifiée (bureaux en blanc)
- 1 autre

Les partenaires, (paysagistes, architectes d'intérieur, BET) sont rarement cités (2 fois sur 12).

La majorité des concepteurs, toujours indiqués, sont italiens (7/12), Valle (G) apparaît dans 2 articles.

5 opérations sont situées en Italie, 3 en France.

Contenu des articles

Aucun article ne parle de l'aménagement intérieur des opérations, 10/12 traitent du bâtiment en tant que tel.

La majorité des articles (7/12) ne développe qu'un thème sur 8. 1 seul article en développe 4 (85-10, p.26). 3 n'en développe aucun! Ils sont traités dans les proportions suivantes :

9/12	parti architectural
2/13	processus de conception
1/13	conditions de production, image, coût.

1-2 ETUDES GENERALES

Identification articles

Les 7 articles totalisent 42 pages, soit une moyenne de 6 pages. Ils en comportent en réalité de 2 à 14.

L'auteur est toujours cité. Bosoni (G) et Zannoni (G) en signent conjointement deux. 1 article est réalisé par un économiste.

Nature des opérations

Les proportions entre bureaux et industrie sont équilibrées 4/7 et 5/7 ; 2/7 autres. Certains articles traitent d'opérations à double vocation (industrielle et tertiaire).

Les sujets choisis sont variés :

- 2 articles historiques
- 2 articles traitent le problème de la reconversion urbaine
- 1 critique d'expositions
- 2 articles d'informations d'ordre technique et commercial.

5/7 articles portent sur des ouvrages anciens.

Contenu des articles

Sur l'ensemble des 7 articles 14 champs seulement sont représentés, seuls 3 articles en ont 3/8 présentés.

Ces résultats assez faibles ne sont cependant pas représentatifs de l'intérêt réel des articles. En effet les réflexions développées traduisent dans plusieurs articles une pensée globale et théorique que la grille d'analyse ne reflète pas.

Seule l'étude qualitative pourra relativiser ces données quantitatives.

2 ANALYSE QUALITATIVE

2-1 ETUDES DE CAS

En raison de la disparité des études de cas présentées dans ces deux rubriques régulières, celles-ci feront l'objet d'études distinctes.

Rubrique non spécifiée

Cette rubrique constitue la base de la partie rédactionnelle.

Tous les titres des articles précisent en premier lieu le concepteur et pour la plupart le lieu et la vocation des opérations.

Morphologie des articles

La partie rédigée en italien et traduite en anglais représente 25% de l'ensemble. Les photos, esquisses, plans ne montrent jamais l'aspect technique des bâtiments.

Thèmes développés

L'objet du discours est presque essentiellement l'esthétique, le langage et le signe architectural, il est dans la majorité des cas rapporté au parti.

L'auteur parle de "recherche sur le langage architectural qui enrichit la conformation austère et essentielle des espaces" (87-03, p.4). Dans les interviews de concepteurs les recherches sur les volumes et les espaces sont cependant plus directement le reflet d'un programme : "Notre choix conceptuel ... individualiser les caractéristiques morphologiques, structurelles et techniques optimales pour chaque élément fonctionnel" Natalini (87-03, p.5).

Cependant le discours peut s'enrichir d'une nouvelle notion : "Dans l'articulation des grands volumes purs comme dans les plus petits détails, c'est une image de la modernité qui domine, une image qui reflète aussi l'efficacité fonctionnelle de cette machine à travailler" (84-03, o.52).

Ici la vocation du bâtiment est prise en compte ; plus loin l'article décrit le process et les conditions de production : "Des parcours entièrement mécanisés, automatisés...". Il établit le lien entre la "culture du projet" et la "culture de la production".

Dans l'unique article où ces thèmes sont abordés la politique d'image et l'immobilier d'entreprise sont liés : l'auteur décrit la stratégie de Schlumberger dans le choix d'implantation de ses services et indirectement l'image

qu'elle génère : "L'invention à Montrouge d'un site idéal pour le travail de demain est avant tout la preuve de la volonté du maître d'ouvrage" (85-10, p.26).

Le coût de l'opération mentionné uniquement dans cet article est une information complète dans la mesure où il est rapporté à une période précise.

Rubrique Actualité ou Discussions

Les titres

Ils précisent le concepteur et la vocation du bâtiment ou la caractéristique de l'approche du sujet : "Le classicisme de Livio Vacchini".

La morphologie des articles

La morphologie des articles est assez semblable à ceux de la rubrique non spécifiée : 75% d'illustrations qui ne sont jamais techniques. Cependant le texte n'est pas traduit en anglais, et la longueur relative des articles reste bien inférieure : 2 pages en moyenne.

Thèmes développés

Seul le parti architectural et le processus de conception sont abordés. Le premier est compris comme le reflet des rapports culture/architecture et fonction/représentation : lisibilité de la vocation du bâtiment dans son ensemble et parties, et insertion urbaines. "Le laboratoire est un édifice qui offre au premier coup d'oeil les trois parties qui en déterminent sa raison d'être : le parking, le lieu de travail, l'entrepôt (86-10, p.38).

Pour le second thème : processus de conception, seuls les aspects économiques et techniques (et non humains) ont été pris en compte ; "Le fruit de négociations commerciales et techniques avec des industriels anglais : un aller et retour s'est ainsi instauré entre l'atelier de charpentes métalliques, le bureau d'études et l'atelier" (84-03, p.9).

2-2 ETUDES GENERALES

Différents types d'études générales ont été relevés:

Etudes à caractère historique (2 articles)

Ces études de 6 et 14 pages retracent la carrière architecturale de deux architectes replacés dans leur contexte historique et concluent sur l'impact de ceux-ci dans la production architecturale postérieure.

Les illustrations sont nombreuses et le texte précis au niveau de l'identification des opérations présentées.

Les thèmes développés sont le reflet des préoccupations des concepteurs : L'article sur Sir Owens Williams (1890-1969) parle "d'efficacité dans l'usage de l'espace".

Ils pointent l'adéquation du parti constructif choisi aux conditions de production et les conséquences de ce type d'approche conceptuel sur l'aspect des bâtiments :

"Le nombre exceptionnellement élevé d'édifices nécessaires dont l'usage était programmé avec des intervalles très brefs, conduisit au développement de trois types fondamentaux d'interventions de dimensions différentes : cabines de transformation de grandes dimensions ; cabines de conversion de dimensions réduites et points de base d'appui ; cabines de redressement et de distribution" (84-09, p.42).

Le second article sur Ulrich Paul Kahlfeldt met également l'accent sur la politique d'image de l'entreprise électrique de Berlin (BEWAG) dans sa volonté de choisir un architecte en chef.

Articles à thèmes (85-10, p.26)

Les 2 articles traitent le problème de la reconversion industrielle en lieux urbains sous l'aspect de l'immobilier d'entreprise. Ils s'appuient sur des exemples de réhabilitation et démontrent l'intérêt du regroupement d'activités dans un même lieu : "Ainsi les entreprises, toutes de petites dimensions, jouissent de l'usage collectif des infrastructures, la possibilité d'établir des contacts informels, l'assistance dans les relations publiques et marketing".

Article critique

Cet article (86-11, p.39) très court (1 page) est une critique de trois expositions à Paris en 1986 :

- "Lieux ? de travail" au CCI
- "L'usine et la ville 1836-1985 : 150 ans d'urbanisme"
- "Images du travail" à la BPI

L'auteur français J.C. Garcia ne développe aucun des thèmes inhérents à cette étude mais reflète une position en amont. En effet, il remet en question la notion de "lieux de travail" telle qu'elle est présentée dans ces expositions : "Si le travail, quel que soit la forme sociale, est la condition indispensable de l'existence de l'homme tous les lieux habités sont des lieux de travail" ; "La théorie sous entendue dans l'exposition du CCI à Beaubourg ("Lieux ? de travail") nous semble quelque peu réductrice" ; "les travailleurs sont absents de l'exposition du CCI, qui présente surtout des bâtiments, et de l'exposition de l'IFA, qui met surtout en scène idéologies et normes".

Articles d'information d'ordre technique et commercial

Les 2 articles de 9 pages en moyenne ont pour objet des éléments constitutifs d'une construction :

- faux plafonds - faux planchers
- mur, rideaux

L'introduction présente le sujet : utilité, contraintes et types de solutions employées. Elle est appuyée par des fiches techniques de produits très détaillées : description, caractéristiques, mise en oeuvre.

Le niveau d'information fait de ces dossiers un outil de travail intéressant et complet.

Les thèmes développés sont ceux inhérents à ce type d'étude :

- construction (détails, mise en oeuvre)
- conditions de travail : "contrôle du confort thermique et acoustique avec l'emploi de matériaux absorbants et phoniques.." (Cas 85-10, p.I)
- conditions de production (flexibilité et accès aux infrastructures), les éléments sont conçus dans le but de satisfaire des besoins ultérieurs pour une meilleure qualité d'ambiance de la construction.

3 CONCLUSION

Etudes de cas

Le choix des opérations semble déterminé par la nationalité des concepteurs, (2/3 sont italiens) et leur localisation ; la Lloyd's de Rogers et la banque de Hong Kong de Foster ne semblent pas répondre aux critères de la politique rédactionnelle de Casabella.

La majorité des articles de cette revue sont des études de cas qui malheureusement ne développent qu'exceptionnellement les problématiques liées aux lieux de travail, à part un contre exemple (Cas 85-10, p.26) : l'article sur le bâtiment Schlumberger à Montrouge, intégré dans une étude générale.

En effet le discours porte essentiellement sur l'image, le contexte architectural et urbanistique. L'aspect fonctionnel et la spécificité des activités sont rarement pris en compte

Etudes générales

Les articles d'études générales constituent l'intérêt essentiel de la revue dans le cadre de cette étude par le type d'informations et la qualité de la réflexion qu'ils développent, comme l'illustrent les deux études historiques.

- A R C A -

Présentation de la revue

Arca est une revue italienne qui paraît tous les deux mois depuis septembre 1986.

La partie rédactionnelle comporte une centaine de pages.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

L'étude a été effectuée sur un seul numéro intitulé "Le projet du travail" paru en janvier-février 1987, n°3.

Sur 19 articles, 17 ont été relevés. Ils totalisent 96 pages.

4 portent sur des études générales dont un constitue une sorte d'éditorial ; les 13 autres sont des études de cas.

1-1 ETUDE DE CAS

Identification des articles

La moyenne de pages par article est de 6 pages (54 pages pour 13 articles).

Tous sont signés dont la moitié par des journalistes intégrés à l'équipe de rédaction (2 par A. Castellano). 1 article sur 13 a été écrit par le concepteur (E. Ambasz).

Nature des opérations

12/13 articles concernent des bureaux (dont 2 du mobilier).

1/13 articles concerne un bâtiment ancien.

1/13 articles présente une étude de programmation.

Identification des opérations

Elle est assez sommaire :

Les maîtres d'ouvrage sont spécifiés 1 fois sur 13.

La nature des entreprises est toujours précisée, leur nom 12/13 fois. On peut distinguer :

5 organismes publics

3 organismes financiers et assurances

4 entreprises privées (production et services)

(1 étude porte sur du mobilier)

7/13 articles situent le lieu de l'opération (13 en Italie, 1 aux USA, Japon, France).

Les partenaires (BET, paysagistes, décorateurs, experts en programmation) sont indiqués : 4/13 fois.

Tous les concepteurs sont cités (Foster 2 fois), 7/13 ont une réputation internationale (Kurokawa, Chemetov, Vasconi, Ambasz, Piano) dans le milieu du bâtiment.

Contenu des articles

Dans le cas d'opérations réalisées ou en cours (12 sur 13 articles) 2 articles présentent l'aménagement intérieur 10 le bâtiment.

Le pourcentage le plus important de thèmes développés est obtenu quand 2/8 sont étudiés : soit 6 articles sur 13, dans les proportions suivantes :

le parti apparaît dans	6 articles/13
conditions de travail	4 articles/13
conditions de production	3 articles/13
processus de conception	2 articles/13
image	1 article/13
coût	1 article/13

1-2 ETUDES GENERALES

Identification des articles

Les 4 articles de 12 pages ont une moyenne de 3 pages. Ils sont signés.

On peut classer ces articles en deux catégories :

- articles à thème de réflexion : "Ergonomie comme culture globale" ; "Vers une nouvelle architecture du travail" ; "Computer, ergo, vidéo".
- articles traitant un ensemble de réalisations : " La continuité d'un système".

contenu des articles

Sur ces 4 articles : 2 développent les thèmes conditions de travail et conditions de production ; 1 le thème conditions de travail uniquement ; le dernier n'en aucun.

Cependant ces résultats ne sont pas le reflet des réflexions développées comme l'étude qualitative va le démontrer.

2 ANALYSE QUALITATIVE

2-1 ETUDES DE CAS

Les titres de ces 13 articles précisent presque toujours la vocation du bâtiment, et pour la plupart le lieu.

Morphologie des articles : ils sont copieusement illustrés (plus de 75%) ; photos d'ensemble et de détails, plans, perspectives, quelques rares détails techniques.

Le thème du processus de conception est particulièrement développé dans l'étude de programmation : "Le dernier projet pour le siège unifié de l'Ansaldo". Toutes les phases d'élaboration du programme, les méthodes et les intervenants y sont précisés.

Dans l'article "Chariots élévateurs à Wall Street" le concepteur met l'accent sur l'importance de l'image à travers le parti de réaménagement intérieur pour l'entreprise FGIC : "parce que la FGIC ne produit pas de biens matériels tangibles, l'impression visuelle créée par son siège architectonique joue un rôle de grande importance". Le rôle du concepteur est alors de matérialiser l'immatériel.

Les conditions de production sont souvent rattachées à la culture d'entreprise : histoire - présent - futur. L'architecture du bâtiment est alors conçue comme le reflet des contraintes internes de production. Cette architecture expressive pourrait contribuer à la mémoire de l'histoire de l'usine, (Centre Industriel Renault Billancourt, "le Forum Industriel").

Les conditions de travail sont aussi prises en compte sous différentes approches :

- socialisation / identification du personnel
- technologie / nature
- dispersion, isolement / continuité de vie et travail.

Dans l'article "Forum Industriel" on parle du respect des requêtes des usagers. L'architecture est tournée vers l'homme et respecte ses exigences psychologiques.

2-2 ETUDES GENERALES

Articles à thèmes (3 articles)

Ces articles dont les titres illustrent particulièrement bien la réflexion développée dans le texte, pointent un problème et suscitent un débat : sur l'influence du computer, l'avenir de l'ergonomie comme science....

Il traitent l'évolution des conditions de travail à travers l'accroissement des techniques de production (mécanisation, robotique, computer...) et s'appuient sur des références historiques dont Central Beheer de Hertzberger, Quickborner Team.... P.P. Vidari dans "Computer, Ergo, Vidéo" parle de "bien être de l'homme" et de "projet

humainement complet, des espaces significatifs et en même temps parfaitement adaptés aux fonctions qui s'y déroulent".

Article traitant un ensemble de réalisation

Cet article "la continuité d'un système" présente les séries de mobilier commercialisées par Olivetti en les replaçant dans leur contexte historique.

Les caractéristiques des produits sont abordées sous un aspect fonctionnel (conditions de production) et humain (conditions de travail) : "faciliter le travail de communication et de groupe" ; "consentir un minimum de territorialité sur les superficies de travail"...

3 CONCLUSION

Cette étude effectuée sur un seul numéro permet de dégager certaines caractéristiques mais qui ne peuvent être généralisées à l'ensemble de la revue.

Etude de cas

Le choix des articles (concepteur, localisation, importance et vocation des opérations) traduit une certaine recherche de la part de la rédaction du journal. Les opérations sont présentées sous l'aspect d'une de leur spécificités : l'étude de programmation en est l'illustration la plus remarquable. Pour cette raison le nombre de thèmes traités par articles est assez faible.

Cependant l'intérêt des réflexions sur les lieux de travail reste très variable suivant les articles.

Etudes générales

Le recours à des références historiques et l'élargissement des débats étoffent de façon intéressante les sujets traités.

- S Y N T H E S E I T A L I E -

Les trois revues d'architecture italiennes : Casabella, Architettura, Domus, peuvent se répartir en deux groupes dans la mesure où les deux premières s'adressent à un public intéressé plus particulièrement à l'architecture et la dernière cible un lectorat varié en leur proposant des rubriques arts, spectacle, forum....

Cependant l'étude par revue nous permet de relativiser cette constatation et d'obtenir un aperçu des similitudes et des différences de leur politique rédactionnelle quant au choix des sujets et à leur approche des lieux de travail.

Choix des sujets

Casabella présente le plus d'études générales (60%), Domus (20%) et Architettura aucune.

En fait, certaines études de cette dernière, illustrations d'une réflexion thématique, pourraient s'apparenter à des études générales appliquées à une opération.

Les autres revues proposent également des articles à thèmes mais sous une approche plus générale, des études comparatives, des articles informatifs (fiches techniques).

Sur l'ensemble des trois revues ces études demeurent une minorité.

Les études de cas portent essentiellement sur des opérations de bureaux réalisées récemment destinées à des entreprises connues, pour la quasi totalité, IBM est la plus fréquemment citée.

La rareté des bureaux "en blanc" est probablement due au type de réflexions développées comme nous le verrons ultérieurement et à la faible prise en compte des maîtres d'ouvrage.

Les études générales amoindrissent ce déséquilibre par des opérations de type industriel et autres, et d'urbanisme.

Excepté dans Architettura, où les USA sont leaders,

les choix semblent déterminés par la nationalité italienne des concepteurs et la localisation en Italie des bâtiments. La France est totalement ignorée dans la revue Domus.

Cependant malgré une optique semblable quant au choix des opérations, 150 projets différents sont présentés et 5 seulement se trouvent dans deux revues différentes :

Dans Architettura et Domus :

- Banque de Hong Kong et Shangaï de Foster (Architettura et Domus)
- Lloyd's de Londres de Rogers
- Station d'épuration à Tegel (RFA) de Peichl
- Zublin AG à Stoccarda (RFA) de G. Böhm

Dans Domus et Casabella :

- Banque Borges et Irmba à Vila Do Conde (Portugal) de S.I. Vieira.

Approche du sujet

Les auteurs des articles sont pour la majorité intégrés à l'équipe de rédaction des différentes revues, certaines sont même spécialisées par rubriques.

Les interviews de concepteurs et le recours à des personnalités extérieures (critiques : Frampton et Garcia, économistes) sont très rares.

Ils s'attachent dans 25% des articles à présenter le bâtiment sous son aspect extérieur sauf dans la rubrique aménagement intérieur de Domus.

Cependant la technicité des opérations reste rarement illustrée par des détails constructifs.

Les activités qui se déroulent dans ces bâtiments sont peu souvent définies. Seules certaines caractéristiques sont abordées : travail sur l'informatique dans le cas de bureaux, process pour les bâtiments à vocation industrielle ou autre.

L'aspect technique du processus de conception est retenu au détriment de la consultation du personnel.

Les conditions de productions sont abordées par le biais de la flexibilité, les conditions de travail par la prise en compte de l'ambiance (lumière) et des besoins humains physiques et psychologiques (aspect social). Domus traite l'aspect ergonomique du mobilier et des machines.

Les phases en amont d'une opération (immobilier d'entreprise, programmation) ne sont jamais détaillées.

Le rôle du concepteur est réduit à la formalisation d'une réponse à des contraintes d'ordre esthétique (image), technique, et quelquefois humaines (socialisation et conditions de travail).

Spécificité des revues

Les revues prises dans leur globalité gardent cependant leur spécificité :

- Casabella, comme l'intitulé des articles le démontre, aborde les lieux de travail comme un bâtiment de vocation autre (logements, hopitaux ...). Son centre d'intérêt est essentiellement stylistique ; insertion urbaine, image.

A ce titre le concepteur joue un rôle important.

Cette démarche a une tendance nombriliste, formelle et non fonctionnelle. Cependant quelques articles diffèrent des autres par l'originalité de leur réflexion.

Son champ d'étude reste assez national, l'absence d'articles sur la Lloyd's de Rogers, la banque de Hong Kong et Shangai en est l'illustration.

- Architettura ne présente aucune étude générale et développe rarement une pensée globale.

Elle offre cependant dans sa rubrique seearchitettura un panorama international à travers son interprétation des articles publiés dans des revues étrangères.

Ses articles restent plus informatifs que réflexifs.

- Domus est la revue la plus éclectique par les sujets présentés et son approche moins systématique.

La diversité des rubriques est très enrichissante mais oblige à fragmenter les études par catégories : architecture, aménagement intérieur... aucune opération n'est présentée en totalité.

Cependant cette carence est largement compensée par l'intérêt des réflexions : elles soulèvent des problèmes nouveaux.

- Arca dans le numéro spécial lieux de travail offre un panaché italien/international de projets connus ou moins connus, elle aborde les problèmes d'image et

généralise des réflexions existantes en relayant un débat. Elle donne un aperçu complet des lieux de travail. Son étude de programmation reste une exception pour les revues italiennes.

R E P U B L I Q U E F E D E R A L E A L L E M A N D E

Présentation de la revue

Bauwelt (BAW), revue hebdomadaire, a le projet, d'une part, de donner des informations générales (sur la situation de l'économie de la construction, la parution de textes officiels, les appels et résultats de concours etc.) et, d'autre part, d'avoir une approche scientifique (numéros spéciaux sur l'urbanisme, études générales faites par des chercheurs etc.). En effet un tiers de chaque numéro est réservé aux informations générales tandis que les deux autres tiers se consacrent à des présentations de projets ou des études générales. Chaque numéro a un thème spécifique, et comprend environ 30 pages. La revue est non seulement fort diffusée dans les agences d'architectes mais elle intéresse également les urbanistes et le milieu universitaire.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

La période prise en compte par la recherche, s'étend de janvier 1984 (N°1) à décembre 1986 (N°48)

61 articles ont été exploités (232 pages) soit environ 5% de la surface rédactionnelle et se trouvent sous les rubriques suivantes :

- Construction pour l'industrie, l'administration et les bureaux (52 articles)
- Protection des monuments historiques (2 articles)
- Urbanisme et aménagement du territoire (2 articles)
- Hôpitaux et foyers pour personnes âgées (2 articles)
- Architecture intérieure (2 articles)
- Informations (1 article)

Il y a 5 numéros spéciaux qui concernent directement le sujet traité :

- N°9 (3/84) bureau (7 articles)
- N°10 (3/84) reconversion d'anciennes usines (3 articles)
- N°43 (11/84) un bâtiment de bureaux (5 articles)
- N°13 (4/86) construire des autos - des autos construisent (4 articles)
- N°15 (4/86) pour administrer (7 articles)

40% des articles sont des études générales, tandis que 60% sont des études de cas. 1 article est à la fois étude générale et étude de cas.

La nature des opérations présentées dans les articles se partage entre :

- 164 pages traitant des bureaux
- 59 pages traitant de l'industrie
- 4 pages " " l'artisanat
- 37 pages " " l'urbanisme
- 57 pages " " sujets divers

Il faut constater une dominance des bureaux par rapport à l'industrie.

1-1 ETUDE DE CAS

Identification des articles

37 articles ont été recensés comme études de cas avec un total de 100 pages (soit 4 pages en moyenne par article). Ces articles se trouvent dans les rubriques suivantes : constructions pour l'industrie, l'administration et les bureaux (35 articles), protection de monuments historiques (1 article) et information (1 article). Tous les articles sont signés par l'auteur.

Nature de l'article

Sur les 37 articles :

- 25 articles traitent des bureaux (soit 68%)
- 6 articles traitent de l'industrie (soit 16%)
- 5 articles traitent de l'urbanisme (soit 13%)

- 2 articles portent à la fois sur 3 champs de la vocation du bâtiment
- 5 articles portent à la fois sur 2 champs
- 12 articles concernent le bâtiment ancien
- 26 articles concernent le bâtiment neuf

Indentification de l'opération

Les renseignements concernant l'identification de l'opération sont donnés d'après le tableau suivant :
sur les 37 articles

- 2	articles	ont	tous les renseignements	(5%)
- 14	"	"	4	" (38%)
- 8	"	"	3	" (22%)
- 7	"	"	2	" (19%)
- 6	"	"	1	" (16%)

Il faut noter que 24 articles mentionnent l'entreprise (65%) ; 27, le maître d'ouvrage (73%) ; tous les articles indiquent le concepteur. Il n'y a pas de concepteur "vedette". 3 concepteurs ou équipes de concepteurs sont mentionnées 2 fois - Dansard, Kalenborn et partenaires ; Graaf, Schweger et partenaires ; Kiessler.

2 articles (dans le même numéro) présentent le projet de l'assurance Colonia à Köln (concepteur Dansard, Kalenborn et partenaires). Aucun autre projet n'est mentionné 2 fois.

32 articles se localisent en R.F.A. (soit 86%), 2 en Italie et 1 article au Portugal, en Belgique et en Suède.

Contenu des articles

Il faut noter que 8 articles concernent l'aménagement intérieur et 29 articles, le bâtiment.

Thèmes développés :

- 9 articles mentionnent le coût
- 9 articles traitent du parti architectural
- 6 " " des conditions de production
- 5 " " des conditions de travail
- 4 " " de l'immobilier d'entreprise

- 2 articles abordent 4 thèmes (1 article sur L'assurance Colonia à Köln, Grunner+Jahr (édition) à Hambourg de Steidle et Kiessler.

- 1 article aborde 3 thèmes (deuxième article sur Colonia)

- 4 articles abordent 2 thèmes

- 20 " " 1 "

- 10 articles n'abordent aucun thème de façon significative.

Après le parti architectural, les conditions de travail et de production sont les thèmes les plus développés (29% des études de cas).

1-2 ETUDES GENERALES

Elles portent sur 25 articles totalisant 106 pages (soit 4 pages en moyenne par articles). Ces articles sont classés dans les rubriques suivantes : constructions pour l'industrie, l'administration et les bureaux (18 articles) protection de monuments historiques (1 article), urbanisme et aménagement du territoire (2 articles), hopitaux et foyers pour personnes âgées (2 articles), architecture intérieure (2 articles).

Nature de l'opération

- 16 articles concernent les bureaux

- 10 " " l'industrie

- 3 " " l'urbanisme

- 9 articles portent à la fois sur 2 champs de la vocation de l'opération. La répartition bureaux/industrie est plus équilibrée que dans les études de cas.

Thèmes développés :

- 10 articles portent sur le parti architectural

- 8 " " " les conditions de travail

- 6 " " " les conditions de produc-

tion

A part le coût (aucun article) tous les autres champs sont représentés dans 1 à 3 articles.

- 2 articles abordent 3 champs ("l'esprit du temps-mobil" de K.D. Weiss 86-04 N°13 ; "l'évolution de la construction des bâtiments d'administration" de Gottschalk 84-11, N°43)

- 7 articles abordent 2 champs

- 14 " " 1 "

- 2 " " aucun "

On peut donc constater que les études générales consacrent beaucoup d'intérêt au parti architectural mais on y trouve en même temps une forte présence des thèmes : condition de travail et condition de production (56% des études générales).

2 ANALYSE QUALITATIVE

2-1 ETUDES DE CAS

On y trouve un certain nombre d'articles "type". Ils présentent 1 projet sur 2 à 9 pages, illustré par de nombreuses photos et plans. Ils mettent en évidence les indications concernant l'identification de l'opération, les dates de démarrage et fin de travaux, les surfaces et dans 25% des cas le coût; ceci est accompagné d'une description qui ne permet pas, par manque d'information, de situer un projet dans le contexte général de la production architecturale des lieux de travail

Si on ne tient pas compte du champ "coût", 19 articles sur 37 ont 1 ou plusieurs thèmes développés et 18 articles ne sont que des descriptions.

Pour mieux comprendre les informations données dans les principaux champs (conditions de production, conditions de travail et immobilier d'entreprise) nous présentons quelques exemples significatifs :

"L'administration principale de l'assurance Colonia à Köln" 84-11, N°43, p.1839, 4 pages, concepteur : Dansard, Kalenborn et partenaires.

L'article porte sur 4 champs : processus de conception, immobilier d'entreprise, conditions de travail et de

production. L'article donne un maximum d'informations écrites (seulement 1 photo, 1 plan de masse et 4 schémas). Il informe sur les raisons pour lesquelles l'entreprise a du envisager la nouvelle construction d'un siège principal et décrit le processus qui a abouti à sa réalisation.

Il explique les objectifs du maître d'ouvrage concernant notamment les conditions de travail et de production. Après une étude sur les principes de l'organisation du travail et de l'espace, ni les bureaux paysagers, ni les individualisés ne convenaient et il fut développé une nouvelle espèce de lieu de travail : le bureau d'équipe "à la Colonia" pour 8 à 14 personnes. L'article fait référence aux différentes équipes de chercheurs et techniciens qui ont développé le programme. Il cite également d'autres exemples d'entreprises se trouvant devant les mêmes problèmes.

"Planification du projet" (Assurance Colonia, 84-11, N°43, p.1843, 9 pages).

L'article porte sur 3 champs : coût, conditions de travail, parti architectural.

Cet article est davantage la présentation du projet avec plans, schémas, photos et 2 pages de texte seulement mais il apporte tout de même des informations essentielles sur les conditions de travail.

Il explique que l'objectif du maître d'ouvrage et des architectes était de créer une ambiance individuelle dans les bureaux par une relation extérieur/intérieur, un système de meubles d'éclairage et d'aération individualisés. Les intentions d'humanisation des conditions de travail sont passées par des essais d'aération, simulations d'éclairage artificiel et naturel et de prototypes de meubles.

Certaines études de cas mettent en évidence les intentions du concepteur. Après une introduction par la rédaction, le concepteur présente son projet.

Voici l'exemple d'O. Steidle et U. Kiessel qui s'expriment sur leurs motivations par rapport à la maison d'édition Gruner et Jahr.

"Une ville des journaux au port de Hambourg" (84-03, p.312, 6 pages). Champs :

"Le travail rédactionnel est créatif et productif et n'est pas à priori administratif. Une architecture adaptée ne peut se référer à la typologie des bâtiments de bureaux, au contraire, il faut qu'elle développe des structures qui enrichissent la fantaisie et la communication".

"Un bâtiment pour le monde du travail doit avoir les mêmes qualités que ce que l'on exige des logements... avec des balcons et cours, avec de la végétation, une aération directe et un éclairage naturel. Ainsi les couloirs et escaliers ont une fonction sociale et psychologique". [Ils sont lieux de communication et permettent une activité physique pour compenser le travail intellectuel.]

2-2 ETUDES GENERALES

Le nombre d'études générales est important (40% des articles). La plupart de ces articles sont des analyses par exemple sur l'évolution de la construction de bureaux (individualisation). Les nouvelles formes d'organisation du travail dans les bureaux (travail par équipe) la politique de l'immobilier d'entreprise (image de marque) et les conditions de travail (humanisation).

Les auteurs de ces articles (de nationalité allemande ou étrangère) sont souvent des chercheurs. Les références bibliographiques sont importantes.

Voici quelques comptes rendus d'articles :

"1 point de tournant pour les bureaux" (84-03, p.318, 2 pages) :

"D'après les expériences des dernières années la construction de bâtiments de bureaux ne peut se limiter à une simple réponse à un programme, à la décoration du bâtiment ou à la création d'un climat naturel dans les bureaux.

Le pour et le contre dans la discussion de bureaux paysagers ou cloisonnés n'a pas amené un résultat satisfaisant. Cela nous a fait nous éloigner d'une discussion approfondie de la question des conditions de travail dans le bureau, de son espace et du bâtiment en tant que tel.

La suite de l'article traite les conditions de travail et les relations humaines sur les lieux de travail.

"L'esprit du temps-mobile" (86-04, N°13, p.470, 10 pages) :

"L'article décrit la politique et la pratique des constructeurs d'automobiles dans le domaine de l'architecture des usines, des bureaux de vente et des ateliers de formation.

Quelle attitude ont Opel, Daimler, BMW, VW et Porsche par rapport à leur patrimoine et quelle image de marque essaient-ils d'obtenir? "Corporate Identity" (la stratégie de l'harmonisation de l'identité, l'image et le rôle d'une entreprise) est très peu existante dans les entreprises citées. Seule BMW pratique cette stratégie depuis 10 ans et bénéficie aujourd'hui des retombées.

Même si certaines réalisations de Daimler Benz et Porsche correspondent bien à leur image de marque, la plupart des réalisations sont médiocres et restent sans fil conducteur.

"Technologie de l'information et avenir des villes" (84-06, N°24, p.998, 5 pages) :

"L'article est le résumé d'une recherche menée par l'institut allemand de l'urbanisme sur l'incidence entre la technologie de l'information et le développement des grandes agglomérations. Une conséquence des nouvelles technologies est par exemple l'augmentation du travail à domicile. L'article décrit les perspectives pour les agglomérations de Köln, Frankfurt, Stuttgart et München".

"L'évolution de la construction de bâtiments d'administration" 5(84-11? N°43, p.1836, 3 pages) :

"L'article montre l'évolution des bâtiments d'administration depuis 1950. Il explique aussi la nouvelle situation des conditions de travail et de production due à l'informatique.

Le bâtiment d'administration de l'assurance Colonia sert souvent de référence car on y travaille en équipes de 4 à 8 personnes".

Présentation de la revue

La revue Baumeister (BAM) paraît mensuellement avec une petite partie d'informations (appels et résultats des concours, actualités). La plus grande partie est consacrée à la présentation de projets qui est souvent précédée par une étude générale et suivie par 1 ou 2 articles sur des problèmes techniques. Très souvent chaque numéro a un thème spécifique. Un numéro se compose d'environ 85 pages.

La revue est fort diffusée dans les agences d'architectes mais par sa restriction (elle n'affiche pas d'ambition scientifique) elle ne touche pas d'autre milieu.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

Le dépouillement de cette revue a été fait sur tous les numéros de janvier 1984 à décembre 1986.

77 articles ont été exploités (357 pages, soit 11% de la surface rédactionnelle) et se trouvent sous les rubriques suivantes :

- Bâtiments pour l'administration 28 articles
- Bâtiments pour l'industrie, la recherche, et les ateliers communaux 27 articles
- Transformation, extensions, nouvelles utilisations 13 articles
- Construire dans un contexte historique 1 article
- Construire à la campagne 2 articles
- Commentaires 6 articles

Il y a 6 numéros spéciaux qui concernent le sujet traité :

- 84-01 Bâtiments d'industrie 8 articles

84-10	Halls et passages centres des nouveaux bâtiments de bureaux	12 articles
85-10	Bâtiments de bureaux	10 articles
86-04	Centrales d'énergie	7 articles
86-06	A la place d'une construction neuve - transformation et sauvegarde des lieux	7 articles
86-11	Architecture technique	7 articles

13% des articles sont des études générales, tandis que 87% sont des études de cas. 3 articles sont à la fois études générales et études de cas.

La nature des opérations présentes dans les articles se partage entre : les bureaux (227 pages), l'industrie (66), l'artisanat (11), l'urbanisme (5), divers (74).

Il faut donc noter une forte dominance des bureaux par rapport à l'industrie.

1-1 ETUDES DE CAS

Identification de l'article

70 articles ont été recensés comme études de cas avec un total de 340 pages, soit 5 pages en moyenne par article. Ces articles se trouvent dans les rubriques suivantes : bâtiments pour l'administration (28 articles) ; bâtiments pour l'industrie, la recherche et les ateliers communaux (25) ; transformations, extensions et nouvelles utilisations (13) ; construire dans un contexte historique (1) ; construire à la campagne (2) ; commentaire (1).

Très peu d'articles sont signés par l'auteur (21%) ; l'auteur de la plupart des articles est P. Peters, rédacteur de la revue.

Nature de l'article

Sur les 70 articles :

41 articles traitent des bureaux	
14 de	l'industrie
5 de	l'artisanat

1 de l'urbanisme
12 de divers

6 articles portent à la fois sur 2 champs de la vocation du bâtiment.

17 articles concernent le bâtiment ancien, 56 le bâtiment neuf.

Identification de l'opération

Ils sont donnés d'après le tableau suivant :
Sur 70 articles.

1	article	a	tous	les	renseignements	(soit 1%)
19	articles	ont	4	"	"	(soit 27%)
23	"	"	3	"	"	(soit 33%)
9	"	"	2	"	"	(soit 13%)
18	"	"	1	"	"	(soit 26%)

Il faut noter que 45 articles mentionnent l'entreprise (64%) et 43 articles le maître d'ouvrage (61%).

Tous les articles indiquent le concepteur.

Il n'y a ni projet, ni concepteur "vedette". 6 concepteurs ou équipes sont mentionnés plus d'une fois : Roger, Amp, Graaf, Schweger et partenaires, 3 fois ; Foster, Jourdan, Kasper, 2 fois.

Le projet de l'administration de l'église protestante à Hannover est mentionné 2 fois ainsi que le bâtiment pour Züblin à Stuttgart.

35 études de cas se localisent en RFA (soit 50%), 8 articles en G-B et USA, 3 articles en Suède et 2 articles en Autriche, France, Norvège et Suisse.

Contenu de l'article

Il faut noter que 7 articles concernent l'aménagement intérieur et 55 articles le bâtiment.

Thèmes développés :

20	articles	portent	sur	le	parti	architectural
17	"	"	"	"	la	construction
4	"	"	"	"	les	conditions de production

Les autres champs sont représentés avec 1 ou 2 articles sauf l'immobilier d'entreprise pour lequel il n'y a aucun article.

1 article traite de 6 thèmes (le cas de Fagus-Werke à Alsfeld), concepteurs : Gropius-Behnsen. Champs : construction, coût, processus de conception, image, conditions de travail, condition de production.

1 article traite de 4 thèmes (Edition Berstelsmann) concours. Champs : processus de conception, conditions de travail, condition de production, parti architectural.

4 articles traitent de 3 thèmes
5 " " de 2 "
28 " " de 1 "

32 articles ne traitent aucun thème spécifiquement.

L'on peut donc constater que le plus grand intérêt est porté sur le parti architectural et la construction. Les conditions de production et de travail sont donc fort peu abordées (9% des études de cas).

1-2 ETUDES GENERALES

Il y a au total 10 articles globalisant 41 pages soit 4 pages en moyenne par article.

Ces articles sont placés dans les rubriques suivantes : Bâtiments pour l'administration (2 articles) ; Construction pour l'industrie, la recherche et les ateliers communaux (2 articles) ; Commentaire (6 articles)

Nature-de l'opération

4 articles concernent les bureaux
2 articles " l'industrie
1 article " l'urbanisme
3 articles concernent divers bâtiments

Contenu de l'article

Thèmes développés :

1 article aborde 4 thèmes (parti architectural, conditions de production, conditions de travail, processus de conception)

1 article aborde 3 thèmes (parti architectural, construction, condition de production)

2 articles abordent 1 thème (parti architectural)

6 articles n'abordent aucun thème de façon significative.

On peut donc constater que le parti architectural est le thème le plus développé. Comme pour les études de cas on ne trouve pratiquement pas mention des conditions de production et de travail parmi les thèmes développés (2 articles). Le fait que 6 articles n'abordent aucun champ traité semble assez significatif car cela explique bien leur nature. Ce sont des introductions dans un thème ou des rappels de faits historiques sans entrer dans la matière.

2 ANALYSE QUALITATIVE

La revue présente régulièrement des articles sur les lieux de travail et y consacre en outre des numéros spéciaux.

2-1 ETUDES DE CAS

Le nombre de pages en moyenne (5) est important mais en général le volume du texte ne dépasse pas une page. Des plans et des grandes photos qui couvrent souvent des pages entières sont dominants. Le concepteur est mis en évidence mais beaucoup plus rarement l'entreprise ou le maître d'ouvrage. Dans l'analyse quantitative nous avons déjà constaté que seulement 9% des articles traitent des condi-

tions de travail et de production. L'activité qu'abrite le bâtiment est donc quasi absente des articles. Seulement 3 articles échappent à ce constat et apportent des informations fort intéressantes :

"Le cas de Fagus-Werke à Alsfeld" (85-10, p.28, étude de cas).

"La tendance aujourd'hui : de l'espace paysager à l'espace individualisé" Edition Bertelsmann (85-10, p.17, étude de cas plus étude générale)

"Fiat-Lingotto" (84-5, p.8, étude de cas plus étude générale)

Nous y reviendrons plus loin.

2-2 ETUDES GENERALES

On les trouve exclusivement dans les numéros spéciaux. Nous avons déjà traité leurs caractères dans l'analyse quantitative. Voici le seul article qui traite des conditions de production et de travail.

"Des changements dans l'architecture des bâtiments de bureaux" (85-10, p.61, 5 pages).

Champs : conditions de production, construction, parti architectural.

L'article fait une analyse de l'évolution de la façade des bâtiments de bureaux (sa construction et la relation entre celle-ci et l'utilisation intérieure) et l'évolution de l'organisation de l'espace intérieur, (bureau individuel orienté vers le cheminement intérieur, bureau paysager, retour au bureau individualisé). Les analyses sont basées sur les 100 dernières années avec des références multiples. L'article présente également quelques unes des tendances dans ce domaine pour l'avenir.

Dans l'article déjà nommé plus haut concernant l'édition Bertelsmann on retrouve le thème "bureau paysager - bureau individualisé" : "la tendance aujourd'hui : de l'espace paysager à l'espace individualisé" (85-10, p.17, 10 pages, champs : processus de conception, conditions de travail et de production, parti architectural).

L'article est à la fois une analyse approfondie sur les bâtiments de bureaux et la présentation d'un cas particulier : l'édition Bertelsmann. Il fait un constat d'échec pour le système d'espace paysager dans les

bureaux. La tendance aujourd'hui est de revenir à des bureaux individualisés. L'article explique le processus du concours d'architectes qui a eu lieu pour le nouvel aménagement intérieur en bureaux individualisés.

Les 2 autres études de cas intéressantes portent sur l'industrie.

"le cas de Fagus-Werke à Alsfeld" (85-10, p.28, 5 pages, champs : construction, coût, processus de conception, image, conditions de travail et de production.)

A l'occasion de la controverse entre le musée d'architecture de Frankfurt et Fagus, l'article publie les propos de l'architecte qui a été chargé de la réhabilitation de l'usine construite par W. Gropius. Les problèmes de réhabilitation de tels bâtiments historiques, les conditions de travail et de production existantes et leurs impacts dans les différentes solutions y sont évoqués.

Cet intérêt de la revue pour les bâtiments industriels historiques se montre également dans l'article suivant :

"Fiat Lingotto" (84-5, p.8, 4 pages, champs : conditions de production).

L'article porte sur la question de l'importance de la restauration de bâtiments historiques industriels et le problème qui se pose pour accueillir de nouvelles machines imposées par un nouveau mode de production avec l'exemple du concours récent de Fiat-Lingotto.

L'article explique pour quelles raisons structurelles Lingotto n'est pas en mesure d'accueillir les nouvelles technologies de production.

Présentation de la revue

ARCH+ (ARP) a été choisie pour son ambition scientifique. "Arch plus veut dire Architecture, plus autre chose..., et se tourne vers l'architecture, l'art de la construction et la construction urbaine sous toutes ses formes et ses modes de pensée avec ses phénomènes secondaires". M. Sack dans Die Zeit du 30-10-1987 à l'occasion du 90e numéro de la revue. Arch+ a été créée en 1968 avec l'appui du philosophe, esthéticien et théoricien de l'information Max Bense et le professeur Jürgen Joedicke dans le contexte de l'école d'architecture de Stuttgart.

Chaque année la revue publie 5 numéros qui s'adressent non seulement aux architectes mais aussi aux urbanistes, travailleurs sociaux et citoyens qui développent les initiatives dans le domaine de la politique communale.

Cette revue se caractérise par son non conformisme et sa prise de position politique. Des informations sur des événements ou des projets architecturaux, l'urbanisme et l'aménagement du territoire sont traités dans la rubrique "journal" en tête de la revue. On y trouve également des références d'articles de revue étrangère.

Un numéro comprend environ 90 pages.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

La période prise en compte par la recherche, s'étend de janvier 1984 (N°73) à mai 1987 (N°89). La période initiale de 3 ans pour le dépouillement a été prolongée pour la simple raison que le N°89 est un numéro spécifique concernant les lieux de travail ce qui est rare pour cette revue.

23 articles ont été exploités (soit 93 pages) qui sont placés dans les rubriques suivantes :

- Journal (4 articles)
- Thème (19 articles)

Il existe donc 1 numéro spécial (87-5, N°89) "les lieux du pouvoir" (11 articles). On trouve donc 50% des articles sur le sujet traité dans ce seul numéro. 78% des articles sont des études générales et seulement 22% des études de cas. Sur 93 pages :

28 pages	traitent	les bureaux
20 "	"	l'industrie
34 "	"	l'urbanisme

1-1 ETUDES DE CAS

Identification de l'article

5 articles ont été recensés comme études de cas avec un total de 24, pages soit 5 pages en moyenne par article. 3 études de cas se trouvent dans la partie "thème" (toutes dans le N°89). Les 2 autres se trouvent dans la partie "journal". Tous les articles sont signés par les auteurs, qui sont souvent chercheurs mais aussi architectes ou urbanistes.

Nature de l'article

2 articles	traitent	de bureaux
2 "	"	de l'industrie
1 "	"	les deux champs à la fois
3 articles	concernent	le bâtiment neuf
2 "	"	" ancien

Les renseignements concernant l'identification de l'opération sont donnés d'après le tableau suivant :

Sur les 5 articles :

3 articles	ont	tous	les	renseignements
2 "	"	"	3	"

Pour les 2 articles il s'agit d'un concours ou le maître d'ouvrage et les partenaires ne sont pas indiqués.

Les 3 autres articles présentent l'architecte Rogers 2 fois (l'usine INMOS et la Lloyd's) et Foster 1 fois (Hong Kong-Bank).

Aucune n'est localisée en R.F.A.,
3 études sont localisées en G-B (inclus Hong Kong)
2 " " " en Italie

contenu des articles

Il faut noter que :

1 seul article concerne l'aménagement intérieur
4 articles concernent le bâtiment

Thèmes développés : dans les études de cas, 3 articles portent sur la construction.

Pour les champs coût, image, conditions de production et parti architectural il y a 1 article.

Compte tenu du faible nombre d'études de cas il ne convient pas de tirer des conclusions de ces dernières informations d'autant plus que les trois articles du N°89 s'insèrent dans un ensemble et constituent plutôt une illustration des propos développés dans les études générales.

1-2 ETUDES GENERALES

Elles portent sur 18 articles, totalisant 69 pages, soit 4 pages en moyenne par article.

Nature de l'opération

3	articles	concernent	les	bureaux
3	"	"	"	l'industrie
6	"	"	"	l'urbanisme

Contenu de l'article

Thèmes développés : 5 articles portent sur les conditions de production. A part le coût, tous les autres champs sont présentés avec 1 à 3 articles.

9	articles	abordent	2	champs
8	"	"	1	"
1	"	"		n'en aborde aucun

2 ANALYSE QUALITATIVE

Une particularité remarquable pour ARP est la spécificité du thème de chaque numéro tel que "la fin du plan moderne" (N°79), "créez des coopératives" (N°74), "la ville (in)formée" (N°75/76) et "les lieux du pouvoir" (N°89). Un seul thème y est développé en profondeur mais avec une approche globale : l'opération architecturale (ou urbaine) est présentée dans son contexte politique, économique et social.

Ainsi le numéro "la ville (in)formée" se compose de 15 articles traitant le thème de la télécommunication, son influence sur l'urbanisme et le travail, les nouvelles images de la ville et le rapport avec le monde du travail, l'emprise des nouvelles technologies de communication sur le comportement social dans la ville. (8 articles concernent les lieux de travail).

La représentation du pouvoir par l'architecture à travers les projets de la Hong Kong bank, l'usine INMOS et la Lloyd est mise en évidence dans le numéro "Les lieux du pouvoir" (10 articles concernent les lieux de travail).

Nous nous attacherons donc tout particulièrement à l'étude de ces deux numéros qui contiennent la majorité des articles exploités. Nous allons analyser chaque numéro de façon globale afin de respecter l'unité que forment les articles.

Pour cette raison une différenciation en E.C et E.G. n'est pas nécessaire.

Pour mieux comprendre les informations données dans ces articles voici quelques exemples :

- Revue : "La ville (in)formée"
- Article : "Morphologie de la ville et le monde du travail - processus de changement et perspectives" (p.35, 13 pages)
- Champ : conditions de production

L'article explique l'influence que le monde du travail a eu historiquement sur la ville. Actuellement la ville est en train de perdre son identité de centre à cause des nouvelles technologies de communication. Celles-ci modifient complètement le caractère stratégique de la ville par rapport à l'implantation des entreprises et risquent de changer leur structure et les liens avec le personnel.

- Article : "Le comportement social vidé" (p.45, 8 pages)
- Champ : conditions de travail

L'auteur craint que les possibilités de travail à domicile s'amplifient avec les nouvelles technologies de communication et souligne le risque de repli sur soi, et de perte de contacts humains. A long terme, le secteur tertiaire va inéluctablement être touché mais on peut d'ores et déjà affirmer que, dans un avenir proche, la télécommunication facilitera l'utilisation de la "réserve d'une nouvelle profession libérale avec terminal à domicile" permettant ainsi d'effectuer des travaux en fonction des besoins de l'entreprise avec les dangers que l'on peut supposer.

Article : "Télé, travail, urbanisme et développement du territoire" (p.56, 3 pages)

Champ : conditions de travail et de production

La télécommunication aura de plus en plus d'influence sur le mode de production. Elle va avoir comme conséquence une diminution de la grandeur des entreprises et va exiger à l'égard des employés une meilleure disponibilité. La rémunération sera basée non plus sur des heures de présence mais sur le quota de travail effectué. Certes cela peut présenter un certain intérêt dans la mesure où l'on peut aménager plus facilement son temps de travail mais parallèlement, il y a le risque d'une progression du travail à temps partiel.

Les articles de ce numéro livrent une analyse approfondie des changements résultant des nouvelles technologies de communication et s'intéressent plus spécialement aux conditions de travail et de production.

Les auteurs ont une attitude critique à l'égard de ces évolutions et mettent en évidence les dangers. Le fait que les articles s'imbriquent les uns dans les autres et se complètent dans leurs propos donne à ce numéro le caractère d'une recherche. Les nombreuses références à la fin de chaque article en soulignent le fondement scientifique.

Revue : "les lieux du pouvoir" (N°89)

Article : "Passages au paradis" (p.34, 2 pages)

Champ : image

Il s'agit d'introduction des projets présentés dans les articles suivants. L'architecture sert à représenter et légitimer le pouvoir. La croyance générale en la technique et les sciences n'existe plus. Ce que le pouvoir et, avec lui, l'architecture nous ont appris est de faire en sorte de ne pas s'en apercevoir. Les projets suivants en sont des exemples dominants.

Article : "Outside-service" (p.26, 4 pages)

Champ : construction

Revue : "Outside-service" ; page 26, nombres de pages 4.

Champs : construction

Outside-service veut dire que les installations de service d'un bâtiment se trouvent à l'extérieur ; les "espaces servants" ne sont pas cachés. L'article illustre les principes de ce système par de multiples photos.

Revue : "La surface buralisée ;

Titre : "la surface buralisée" (p.19, 1 page)

Champ : processus de conception

Description des conditions historiques, économiques et sociales dans lesquelles s'insèrent la production et la recherche aujourd'hui. Que veut dire multinationale? Il y a aujourd'hui une nouvelle situation pour le processus de la réalisation de bâtiments entre maître d'oeuvre et maître d'ouvrage, et une nouvelle idée de la conception de l'espace.

3 CONCLUSION

Le N°89 donne à priori l'impression de montrer les projets "vedette" avec la même fascination déployée dans la plupart des revues, mais en réalité ces articles sont insérés dans une étude générale et mettent en évidence les enjeux politiques et économiques des projets. Ceux-ci servent en quelque sorte à l'illustration des propos tenus par les auteurs des études générales.

"Les lieux de travail qui deviennent lieux de représentation et de légitimation du pouvoir" : ce thème est développé largement au sein des articles que l'on peut résumer dans les propos suivants.

Le "high-tech" n'est pas un nouveau schisme dans l'architecture, mais un pas dans un changement global de la façon de construire. L'architecture est la partie de la construction qui sert à la représentation et légitimation du pouvoir.

Ce ne sont plus les projets de l'Etat ou des communes comme dans les années 20, ou du temps de la reconstruction de l'après-guerre, qui servent de représentation. Comme au début du capitalisme et au début de l'impérialisme, la représentation est de la compétence exclusive du capital.

Ceci a pu prendre forme avec les nouvelles modes de production. Elles se cristallisent sur les critères suivants :

- "Créer une grande surface banalisée pour un avenir ouvert à toutes les possibilités, sandwich-space" (B. Schindler, 87-05, p.35), (ex. IN MOS).
- "Montrer les nécessités constructives et fonctionnelles en façade des bâtiments - outside-service (B. Schindler, 87-05, p.35), (ex. Hong Kong Bank).
- "Utiliser une place pour mettre en évidence un scénario d'une prétendue vie publique - indoor-city (B. Schindler, 87-05, p.35), (ex. Lloyd's).

- S Y N T H E S E -

Les trois revues allemandes sont caractérisées par l'hétérogénéité de leur approche de l'architecture des lieux de travail.

Arch + avec sa qualité scientifique, les nombreuses études générales et globalement peu de photos ressemble à un livre. Elle a une approche critique envers les thèmes des numéros, les différents styles d'architecture et même les architectes.

Baumeister est une revue iconographique, présentant la plupart des projets par un court descriptif et une quantité impressionnante d'images. Les critiques se font dans la rubrique "Commentaire" et se développent uniquement par rapport à une époque ou un style d'architecture. La présentation des projets se fait sans critique.

Bauwelt est caractérisée par la régularité d'informations générales dans le domaine de l'architecture et la présentation élaborée des thèmes. Des critiques vis à vis des styles d'architecture sont publiées dans la rubrique "Lettres" ; mais la revue peut également, à travers des articles, avoir une approche critique des architectes et des maîtres d'ouvrage.

Les apports de chacune des revues peuvent se résumer de la façon suivante :

ARP montre la problématique d'un thème et prend position.

BAM présente un maximum de projets et en donne un aperçu.

BAW informe et réfléchit sur un thème. Elle ajoute un approfondissement à la présentation des projets et livre ainsi une matière intéressante.

Bien que BAW réserve une partie de chaque numéro aux informations "professionnelles" et que les trois revues ne soient pas complémentaires, il n'existe pas d'équivalent du "Moniteur" français en RFA. Nous constatons également une différence d'un autre ordre entre les revues à savoir que dans BAW 80%, dans BAM 50% et dans ARP 0% des projets sont situés en RFA.

Cette caractéristique est propre aux articles traitant des lieux de travail.

En RFA il n'existe pas une concentration des projets sur une seule agglomération. Ils sont répartis sur tout le pays avec bien sûr une plus grande densité dans les grandes agglomérations. D'ailleurs la rédaction de BAW se trouve à Berlin, BAM est établi à Munich et ARP à Aix-la-Chapelle.

Les problématiques dominantes soulevées par les trois revues sont :

- l'évolution des bureaux paysagers et par équipe,

- le problème de transformation des bâtiments industriels historiques du point de vue architectural et par rapport aux changements des conditions de production,

- les nouvelles technologies de communication et leur incidence sur l'architecture des lieux de travail et l'urbanisme.

- le "high-tech" dans son parti architectural et en particulier sous l'angle du rapport architecte et maître d'ouvrage.

La place qu'occupe l'architecture des lieux de travail est comparable aux autres thèmes des revues. Il n'y a pas de manière spécifique de traiter ce thème. Le caractère structurel des revues décrit auparavant se retrouve dans tout les numéros indépendamment du thème.

Il est intéressant de présenter quelques réalisations allemandes qui ont retenu particulièrement l'attention des revues et qui sont parfois peu connues en France.

- Colonia-Assurance (concepteurs : Dansard, Kalenborn et partenaires)

Il s'agit de bâtiments neufs dans la banlieue de Cologne, abritant des bureaux pour plus de 2 000 personnes. 5 bâtiments (R+2) sont groupés autour d'un espace central créant ainsi un "village". Respect de l'échelle humaine et intégration de la "nature" dans le projet ont été des critères primordiaux pour la conception. Une étude importante a été faite pour l'organisation du travail et de l'espace des bureaux (travail par équipes de 8 à 14 personnes) et pour les conditions de travail (lumière naturelle, aération directe et individuelle par les fenêtres, prototypes des meubles). Chaque étage d'un bâtiment a "3 bureaux de groupes" dont l'un a 430 m² pour 31 postes de travail et deux ont 293 m² pour 20 postes de travail. Il existe également d'importantes zones de repos.

- Grunner + Jahr - maison d'édition (concepteurs : Steidle, Kiessler et partenaires)

Le projet se trouve au stade d'étude. Il se situe près du port hambourgeois et occupe à lui seul un îlot entier. Des barres (R+3 ou R+4) sont orientées parallèlement avec des serres au milieu et s'intègrent bien dans l'environnement. Ce système constructif est flexible, il peut être adaptable au changement de programme et une extension est possible. Le fait que les bâtiments soient peu profonds permet l'arrivée de lumière naturelle dans tous les bureaux. Avec un système intéressant de circulation par des coursives et escaliers, les concepteurs ont voulu échapper à la monotonie des couloirs habituels.

- Engelskirchen - transformation d'une ancienne usine (concepteurs : Coopérative Glashaus).

Un groupe d'architectes a voulu sauvegarder le patrimoine industriel de la ville. Ils ont transformé l'usine en hôtel de ville. Une partie des locaux accueille les différents services administratifs. Un bâtiment a été transformé en caserne de pompiers, un autre en logement et un autre en boutiques, cabinet médical et musée.

- Bertelsmann - maison d'édition à Gütersloh

Dans le bâtiment, construit en 1972, une réorganisation de l'espace devenait nécessaire. Le principe des bureaux paysagers ne convenait plus. L'entreprise a lancé un concours d'idées pour se définir un autre type de bureaux et l'adapter au bâtiment existant. Le résultat de ce concours est que l'on revient aux bureaux individuels.

- Un bâtiment d'administration pour l'église protestante à Hanovre (concepteurs : Bangart, Jansen, Scholz, Schultes)

Il s'agit d'un bâtiment neuf (R+3) en briques rouges qui suit avec deux de ses façades la direction des rues. La façade du côté jardin est courbe. A l'intérieur se trouve un grand hall d'accueil à partir duquel sont distribués les bureaux individuels par l'intermédiaire d'un système de circulation intéressant.

- Züblin (concepteur : G. Böhm)

Ce bâtiment est le siège principal de la société de construction Züblin à Stuttgart. Deux barres parallèles de bureaux (R+6) sont reliées par une grande verrière qui crée ainsi un gigantesque hall suggérant une vue publique mais qui reste en réalité vide et écrasant.

G R A N D E B R E T A G N E

- A R C H I T E C T U R A L D E S I G N -

Présentation de la revue

Architectural Design (AD) est une revue mensuelle britannique.

La revue est en moyenne de 88 pages et se décompose de la façon suivante :

- AD Magazine : 8 pages en moyenne
- AD Profile : 80 pages en moyenne

Chaque numéro a un thème spécifique qui est développé dans la rubrique AD Profile.

Les thèmes sont assez généraux et aucun ne traite spécifiquement des lieux de travail :

- architecture britannique 1984
- courants de l'architecture américaine
- projets internationaux en cours

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

L'étude a été faite sur 46 numéros de janvier 1984 à octobre 1987

- 27 articles ont été dépouillés (139 pages) dont :
- 3 études générales de 7, 3 et 4 pages
 - 24 études de cas de 5 pages en moyenne

Ces articles représentent environ 3,4% de la surface rédactionnelle.

Mise à part une étude de cas de 39 pages présentant les différents projets d'un concours (à Phoenix, USA), l'importance des articles est assez équilibrée.

Les titres des articles sont uniquement descriptifs (lieu, concepteur...)

L'auteur n'est jamais cité sauf dans le cas où le concepteur parle de son projet (3 articles) et dans la présentation du concours de Phoenix (2 articles).

1-1 ETUDES DE CAS

(24 articles, 125 pages)

La majorité des articles sont dans la rubrique AD Profile :

- AD Magazine : 3 articles
- AD Profile : 21 articles

La majorité des opérations (92%) sont sur les bureaux et les bâtiments neufs (79%)

- laboratoire : 1 article
- industrie : 1 article
- bureaux : 22 articles

- bâtiments anciens : 5 articles
- bâtiments neufs : 19 articles

Le niveau d'information sur le bâtiment est assez bon ; 50% des études de cas ont au moins 3% renseignements suivants : entreprise utilisatrice, maître d'ouvrage, concepteur, partenaires.

- 7 articles (29%) ont tous les renseignements
 - 5 " (21%) " 3 "
 - 5 " (21%) " 2 "
 - 5 " (21%) " 1 "
- toujours le concepteur
- 2 " (8%) " 0 "
- dont une sur le concours Fiat au Lingotto

Le concepteur n'est pas considéré comme le seul acteur d'un projet, étant donné que les partenaires sont cités dans 11 études de cas (46%).

On peut remarquer une proportion importante de bureaux "en blanc" (29%) parmi les entreprises utilisatrices de bureaux.

- 5 entreprises non spécifiées
- 7 bureaux "en blanc"
- 3 bureaux administratifs
- 7 entreprises privées

On peut noter 3 architectes britanniques cités dans 2 articles chacun : Terry Farrel, Norman Foster, Richard Rogers. Il y a 19 groupes de concepteurs différents cités.

Les études de cas sont à 80% en G-B ou aux USA. La France n'est citée qu'une seule fois, pour une équipe

britannique ayant participé au concours de la Tête Défense à Paris.

Aucun article ne traite de l'aménagement intérieur, 14 articles traitent du bâtiment (58%).

Les articles ne décrivant pas le bâtiment, ont en moyenne 80% de photos ou dessins ; ceux-ci ne sont pas assez détaillés pour comprendre le bâtiment dans son ensemble.

Aucun article ne traite des techniques de construction, de l'image, de l'immobilier d'entreprise, des conditions de travail ni des conditions de construction.

Les autres thèmes ne sont détaillés qu'une seule fois

- coût : 1 article
- processus de conception : 1 article
- parti architectural : 1 article

1-2 ETUDES GENERALES

(3 articles, 14 pages)

Un concepteur parle de son oeuvre (Terry Farrel) dans 1 article. Les 2 autres sont la présentation d'un concours (à Phoenix, USA).

Aucun article ne traite des techniques de construction, de l'image, de l'immobilier d'entreprise, des conditions de travail ni des conditions de production.

- coût : 1 article
- processus de conception : 1 article
- parti architectural : 1 article

2 ANALYSE QUALITATIVE

2-1 ETUDES DE CAS

Une bonne identification

Les études de cas sont très bien identifiées, mais le texte est peu important (15 à 25%) par rapport aux illustrations.

Celles-ci ne sont pas d'ailleurs toujours suffisantes pour comprendre le fonctionnement et la volumétrie du bâtiment dans son ensemble.

Le processus de conception est mentionné pour le cas d'un bâtiment de Richard Rogers à Londres qui n'a pu être construit suite à un désaccord entre les architectes de la ville et le promoteur. Aucune solution acceptable par chacun d'eux n'a pu être mise au point.

2-2 ETUDES GENERALES

Les 3 études générales suivantes ne traitent pas de thèmes spécifiques :

Terry Farrel passe en revue ses différents projets en cours à Londres. Descriptions sommaires uniquement, l'accent est mis sur l'insertion urbaine et le problème des réhabilitations.

- Deux organisateurs du concours du centre municipal de Phoenix expliquent le processus de consultation. Il est "démocratique" et basé sur le dialogue avec la population.

Le maître d'ouvrage veut un bâtiment à l'échelle humaine, sympathique et où l'homme de la rue n'aura pas peur d'entrer pour dialoguer avec son gouvernement.

- Un membre du jury du même concours décrit les différents projets en fonction de leur style architectural. Des références sont faites au "style de Phoenix" : style colonial espagnol, passé indien...

3 CONCLUSION

La revue AD est une revue d'architecture qui nous renseigne bien sur les bâtiments étudiés.

Les articles sont assez courts et n'abordent pas de thèmes spécifiques mais uniquement des cas concrets.

Dans la période étudiée 24 projets différents ont été relevés.

Les thèmes développés sont le processus de conception et le parti architectural ; ils ne concernent que 4 articles sur 27.

La revue est assez ouverte à différents concepteurs et types de bâtiments : il n'y a pas d'architecte star et on a pu noter une forte proportion de bureaux "en blanc".

Par contre elle s'intéresse à 80% aux pays anglo-saxons.

L'approche de la revue en ce qui concerne les lieux de travail n'est pas spécifique.

- T R A N S A C T I O N S -

Présentation de la revue

Transactions (TRA) est une revue bi-annuelle de l'Ordre des Architectes Britanniques (RIBA).

La revue est en moyenne de 112 pages sans rubriques, ni thèmes spécifiques.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

L'étude a été faite sur 10 numéros de 1982 à 1987. Il n'y a pas de numéro en 1986.

- 9 articles ont été dépouillés (98 pages) dont :
- 5 études générales de 14 pages en moyenne
 - 4 études de cas de 7 pages en moyenne

Ces articles représentent environ 8% de la surface rédactionnelle. L'auteur est en général (6 articles) le concepteur sauf dans le cas de 2 articles généraux ne traitant pas de bâtiments en particulier et dans le cas d'un article sur un concours où l'auteur n'est pas cité.

1-1 ETUDES DE CAS

(4 articles, 28 pages)

La majorité des articles sont sur les bureaux et sur les bâtiments neufs :

- 3 articles sont sur les bureaux
- 1 article sur un laboratoire

- bâtiments neufs : 3 articles
- bâtiments anciens : 1 article

Pour les renseignements suivants : entreprise utilisatrice, maître d'ouvrage, concepteur, partenaires :

- 1 article a tous les renseignements
- 1 " " 3 " (le concepteur, l'entreprise utilisatrice et le maître d'ouvrage)
- 2 " " 1 " (le concepteur)

Un seul partenaire est cité dans un article, c'est un graphiste

4 études de cas sont en GB et 1 étude de cas en Irlande.

Aucun article ne traite de l'aménagement intérieur :

- bâtiment : 3 articles
- aménagement intérieur : 0 article

Aucun article ne traite des techniques de construction, de l'image, de l'immobilier d'entreprise ni des conditions de travail.

- coût 2 articles
- parti architectural 2 articles
- processus de conception 1 article
- conditions de production 1 article

3 articles sur 4 détaillent un thème spécifique.

1-2 ETUDES GENERALES

(5 articles, 70 pages)

Les concepteurs parlent de leur oeuvre dans 3 articles. 2 articles traitent de sujets plus généraux : le taylorisme et le mobilier de bureau, la définition du high-tech.

Aucun article ne traite des techniques de construction, du coût, de l'image, de l'immobilier d'entreprise ni des conditions de travail.

- parti architectural 3 articles
- processus de conception 2 articles
- conditions de production 1 article

Tous les articles détaillent un thème spécifique.

2 ANALYSE QUALITATIVE

2-1 ETUDES DE CAS

Les études de cas ont une forte proportion de texte (30 à 50%) par rapport aux illustrations et elles détaillent un thème spécifique :

Processus de conception

Il est traité dans un article sur la Lloyd's où trois concepteurs expliquent le projet. Marco Goldschmied décrit la façon dont ils ont défini les problèmes avec le client :

"Lloyd's have consistently looked to the architect as leading the process of giving them a new building" (85, N°7, p.53).

(La Lloyd's a considéré l'architecte comme le leader du processus de conception).

Les conditions de production

Elles sont définies dans un laboratoire de tests de la viande en Irlande ; la description du bâtiment se fait en fonction de ce qui s'y passe : circulation de la matière et des personnes. On a affaire à une approche fonctionnaliste en termes de flux.

Parti architectural

Richard Rogers détaille le parti architectural de la Lloyd's à Londres à 2 niveaux :

- l'intégration à l'environnement urbain existant : l'intention était de faire la liaison entre les tours du 20e siècle à l'architecture "trop simplifiée" et les bâtiments plus riches du passé.

- l'explication du style employé : chaque élément

technologique étant entièrement exprimé par sa fonctionnalité.

"There is no low or high technology, but just appropriate technology" (85, N°7, p.46).

(Il n'y a pas de basse ou de haute technologie, mais seulement une technologie appropriée).

2-2 ETUDES GENERALES

Les concepteurs parlent.

- Norman Foster parle de ses projets à l'occasion de la remise de la Médaille d'Or Royale en 1983

Il explique sa façon de procéder pour concevoir un bâtiment : "Pragmatisme et intuition". L'accent est mis sur les relations avec l'entreprise utilisatrice et avec le client.

"I suggest an interactive process between those who initiate building, those who use them, and those who design them" (83, N°4, p.35).

(Il faut travailler en équipe avec les initiateurs du projet, les utilisateurs et les concepteurs).

- "High-tech or Mys-tech" définition du style high tech. Frank Newby (ingénieur) explique comment les ingénieurs ont contribué à son développement.

Son article est basé sur des références de bâtiments anciens et récents (bureaux, usines, laboratoires...). Il en décrit le style.

- Le taylorisme et l'influence qu'il a eu sur le mobilier de bureau :

Définition du Taylorisme et description des bureaux américains en 1900 : prise en compte de l'organisation du travail, étude de chaque tâche pour augmenter la productivité. Ceci a engendré une nouvelle conception du mobilier de bureau ; le bureau est devenu un poste de travail (image efficace de l'usine) et n'est plus un objet décoratif.

- Helmut Jahn parle de son oeuvre, en l'occurrence des tours de bureau. Il détaille le parti architectural de certains bâtiments en décrivant la volumétrie extérieure et les façades uniquement. Il trace en même temps l'évolution de son style (romantisme et modernisme).

- Une agence d'architectes londoniens, Rock Townsend parle de son oeuvre :

David Rock explique, à travers le réaménagement d'entrepôts en bureaux pour 65 entreprises, leur processus de conception en temps qu'architectes-promoteurs pour les espaces de travail. Il fait noter qu'ils ont eu beaucoup de mal auprès de l'ordre des architectes britanniques (RIBA) à faire accepter leur statut.

A propos du centre à Middlesborough :

"The team's job was to do a market demand survey of what small firms wanted, find the site, prepare funding scenarios and a development appraisal, propose the development and the continuing management vehicles, but not incidentally, design the building to fit a flexible brief" (87, N°10, p.63).

(L'accent est mis sur la programmation et la définition du produit immobilier).

John Townsend décrit ensuite plusieurs réalisations de bureaux conçus de cette manière : le "Total Design" :

"From inception to completion, from pre-site acquisition to handing over keys of the finished product, from detecting a gleam in the Chairmen's eye to selecting the artwork, designing from inside out" (87, N°10, p.64).

(Définition des rôles du concepteur qui intervient dès l'acquisition du terrain, jusqu'au choix des oeuvres d'art à l'intérieur).

3 CONCLUSION

De façon générale les articles sont plutôt des articles de fond et la description des bâtiments n'est pas toujours complète. Les thèmes développés sont le processus de conception (4 articles), le parti architectural (5 articles) et les conditions de production (2 articles).

On peut s'apercevoir que cette revue laisse parler les concepteurs qui peuvent mettre en évidence les différents processus de conception et dialogues avec le maître d'ouvrage. Ceci contrairement aux revues d'architecture plus classiques où les bâtiments sont présentés en général par quelqu'un d'autre.

Malgré cela, la prise en compte des conditions de travail est peu importante lors de la conception, bien qu'il soit souvent fait mention de l'importance des utilisateurs du bâtiment.

- A R C H I T E C T U R A L R E V I E W -

Présentation de la revue

ARW est une revue britannique mensuelle.

La revue est en moyenne de 88 pages et se décompose de la façon suivante :

- News and reviews	3	pages	en	moyenne
- Books	2	"	"	"
- ID : Interior design	2	"	"	"
- DR : Design review	2	"	"	"

Les rubriques ID et DR ne sont pas présentées dans chaque numéro. La majorité des articles n'ont donc aucune rubrique spécifique.

Chaque numéro a un thème spécifique assez général :

- utilisation et abus de l'histoire
- identité régionale
- les Pays Bas
- poésie et modernisme

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Depouillement

L'étude a été faite sur 37 numéros de mai 1984 à juin 1987.

Il y a un numéro spécifique sur les lieux de travail

- les bons bureaux (87-05)

43 articles ont été dépouillés (237 pages) dont :

- 8 études générales de 7 à 5 pages en moyenne
- 35 " de cas 5 " " "

2 numéros spéciaux sur un bâtiment sont étudiés à part :

- la Hong Kong & Shanghai Bank (86-04, 70 pages)
- la Lloyd's (86-10, 46 pages)

Ces articles représentent environ 10,7% de la surface rédactionnelle.

1-1 ETUDES DE CAS

Rubriques :

- ID : Interior design 3 articles
- DR : Design review 2 articles (mobilier de bureau)
- rubriques non spécifiées 24 articles (69%)

L'auteur est cité dans 24 articles (69%) et c'est un journaliste de la revue.

Pour l'analyse quantitative qui suit, 2 articles sur le mobilier de bureau sont mis à part, les calculs sont donc faits sur 33 articles.

La majorité des articles sont sur les bureaux (85%) et sur un bâtiment neuf (67%).

- bureaux : 28 articles
- industrie : 3 articles
- autres : 2 articles

- 4 articles (12%) ont tous les renseignements
- 16 " (48%) " 3 "
- 7 " (21%) " 2 "
- 6 " (19%) " 1 "

Le concepteur est toujours cité ; il y a 30 équipes de concepteurs cités.

La plupart des entreprises sont des entreprises privées :

- entreprises non spécifiées : 6 articles
- entreprises privées : 22 "
- bureaux en blanc : 2 "
- bureaux administratifs : 3 "

On remarque deux architectes vedettes (R. Rogers et N. Foster) qui ont non seulement un numéro spécial consacré à un de leur bâtiment, mais en plus 1 ou 2 articles sur un autre bâtiment.

Les partenaires ne sont cités que 6 fois (18%).

La plupart des études de cas sont situées en GB, mais la proportion (30%) n'est pas écrasante :

- 10 études de cas en GB
- 6 " " " aux USA
- 6 " " " aux Pays Bas (numéro spécial sur les Pays Bas).

La France n'est citée qu'une seule fois, pour le réaménagement du site de Montrouge (Schlumberger) par Renzo Piano.

Un bon nombre de thèmes sont développés, notamment le parti architectural (54% des articles).

Aucun article ne traite de l'immobilier d'entreprise ni des conditions de production.

- parti architectural	19	articles
- conditions de travail	2	"
- image	5	"
- coût	5	"
- techniques de construction	9	"
- processus de conception	1	"

1-2 ETUDES GENERALES

(8 articles, 62 pages)

Les études générales ne sont pas intégrées dans une rubrique spécifiée. L'auteur, toujours cité, est un journaliste de la revue.

Tous les articles sont sur les bureaux, dont un mixte (bureau-industrie).

Aucun article ne traite du coût, de l'image, de l'immobilier d'entreprise ni des conditions de production.

- parti architectural :	3	articles
- processus de conception :	1	article
- conditions de travail :	1	article

2 ANALYSE QUALITATIVE

2-1 ETUDES DE CAS

High tech ou post-modernisme?

Le coût et les techniques de construction

Ils ne sont abordés qu'occasionnellement.

Processus de conception

Il n'est mentionné qu'une fois à l'occasion de la participation des utilisateurs à Montrouge pour Schlumberger :

"An element of staff participation was introduced while the work was in progress. So far it was compatible with company efficiency and well being" (87-03, p. 54).

L'image

Elle est citée ponctuellement, souvent comme un des points de départ d'un projet.

Dans le bâtiment de bureaux "en blanc" à Londres de Arup et associés, l'image est une des bases de la conception :

"....developers are realising that only character and quality (both inefficient extras in earlier thinking) will guarantee long-term occupancy".

Le choix de Graves comme architecte pour le siège social de Humana a été basé sur l'image que la société veut donner : à savoir une image humaniste, incompatible selon l'article, avec l'esthétique high-tech.

" Its clear that they wanted to be seen as a human corporation with the sort of safe and comforting image that could only be given by a building as conservative as this one - Norman Foster's technological imagery was far too reminiscent of the laboratory or, heaven forbid, of the operating theatre" (86-03, p.49).

Conditions de travail

Elles ne sont citées que ponctuellement au niveau du bien être des usagers (lumière, convivialité...).

Parti architectural

Beaucoup d'articles détaillent le style des bâtiments.

Certains titres situent déjà le point de vue :

- un autre "low tech" spectaculaire
- AT&T le gratte ciel - post déco
- high-tech, high style

Le high-tech et le post-modernisme sont deux sujets très souvent traités et la critique de l'un ou de l'autre est fréquente.

Le post-modernisme est violemment critiqué dans le cas de Michael Graves :

"A painter's approach to architecture - or worse still, the graphic designer moving on to the scale of bill-boards" (86-03, p.49).

(C'est l'approche qu'un peintre a de l'architecture, mise dans l'espace d'un dessin en deux dimensions....)

L'utilisation systématique des trames est critiquée pour Ungers à Francfort : (critique de D. Clelland, journaliste)

"He specifically attacks Unger's use of grids which, says Clelland, has become an end rather than a means with the inevitable result of deadly emptiness" (86-03, p.52)

(Cette utilisation systématique des trames, engendre une platitude et un vide mortels)

2-2 ETUDES GENERALES

- Critique du post-modernisme avec des références de bâtiments du 19e siècle et des bâtiments récents.

D'après l'article, le post-modernisme est un bricolage des différents styles, sans harmonie ni unité :

"Post-Modern Classicism does not single out any particular moment in the classical tradition for revival ; on the contrary it revels in the promiscuous possibilities offered by modern air travel and coloured slides : all periods are game and a technique of bricolage is often used to stick the references together" (84-08, p.14).

- Le mobilier de bureau en Angleterre : introduction à la présentation d'un concours, volonté de revaloriser et promouvoir le design de mobilier en Angleterre.

- Les rues de San Francisco : un nouveau plan d'urbanisme qui prend en compte les conditions de travail des usagers de tours de bureaux : vue, soleil, espaces de rencontres. Le nouveau plan a essayé de lier 2 volontés contradictoires : avoir des tours de bureaux très

denses en même temps que de la lumière et des espaces publics :

"The most significant contradiction is the conflict between a desire for a dense urban core of high-rise towers and the popular desire for sunlight access at all times to existing public open spaces" (85-02, p.54).

- L'oeuvre d'un architecte, Alexandro de la Sota, description.

- Introduction au numéro spécial "les bons bureaux" : Humanisation des lieux de travail (1 page).

Approche de Arup et associés (architectes) dans la conception de bureaux : historique des différents espaces de bureaux. Leur processus de conception est basé sur une analyse complète de la vie dans les bureaux ; la vie "officielle" (dans les parties nobles) et la vie "non officielle" (dans les couloirs, parkings, espaces résiduels) :

"Every one, it was assumed, would behave themselves. No shouting, no throwing telephones, no taking off trousers in public. Of course workers have rows, tantrums, sulks, giggling fits, and love affairs like everybody else... They take place in the residual space - the corridor - car parks and basements - not on the architecturally privileged stage sets -" (87-05, p.48).

- L'intégration de grands bâtiments de bureaux dans les villes : problème d'urbanisme, problème de la désintégration des vieux centres médiévaux (Londres), rester à l'échelle humaine.

- Les avantages fiscaux permettent la réhabilitation de bâtiments de bureaux américains.

2-3 NUMEROS SPECIAUX : LES STARS

La Hong Kong & Shanghai Bank (70 pages dont 22 de texte, 8 articles).

- 1ere partie : (3 articles, 37 pages)

Présentation générale du bâtiment et du parti architectural.

- intégration du site

- références locales et historiques

- le style high-tech, image du 20 siècle

- 2eme partie : (2 articles, 7 pages, 50% de texte).

Philosophie et démarche de Foster vis à vis de ce bâtiment : les qualités de Foster, comparaison avec Rogers, références à d'autres bâtiments qu'il a construits. Processus de conception : séjour de l'équipe sur place pour s'imprégner de la culture locale et élaborer le programme, description des premières rencontres avec le maître d'ouvrage et du concours.

L'équipe de Foster contrairement aux autres équipes a été interviewer le personnel de la banque pour comprendre comment elle fonctionnait et pouvoir faire des choix pour le projet :

"That was the way we started to get a feel for attitudes and preferences and feelings about charge and organisation" (86-04, p.79).

- 3eme partie : (3 articles, 26 pages, 40% de texte)

Les techniques de construction détaillées lot par lot. Processus de conception : comment les architectes ont abordé le problème des détails techniques comme une série de problèmes de design industriel.

La Lloyd's

- Présentation générale du bâtiment, processus de conception et parti architectural : (3 articles, 14 pages, 35% de texte).

- intégration au site urbain de Londres
- références historiques aux châteaux médiévaux
- qualité du modernisme

- L'intérieur : comment cela fonctionne (1 article, 10 pages, 10% de texte).

- axonométries animées (1 article, 10 pages)
- plans avec les postes de travail
- photos d'intérieur animées
- détails de postes de travail

- Techniques de construction lot par lot (3 articles, 17 pages, 25% de texte).

- Situation du bâtiment "hypertechnologique" dans un monde où la technologie change très vite (1 article, 2 pages, 60% de texte).

- Les partenaires : liste complète, résumé des relations entre eux (1 article, 1 page, 100% de texte).

3 CONCLUSION

ARW est une revue d'architecture essentiellement basée sur le style architectural. Dans la période étudiée, 35 projets différents ont été relevés.

Les thèmes développés sont le parti architectural (50% des articles), les techniques de construction, le processus de conception, l'image et les conditions de travail.

Il est intéressant de noter que la critique est existante ce qui n'est pas toujours le cas.

Malgré deux stars britanniques (Rogers et Foster) qui ont chacune un numéro spécial consacré à un de leur bâtiment ; il y a un bon équilibre des projets par rapport aux autres pays.

Dans le numéro spécial "Les bons bureaux" la revue prend en compte la spécificité des lieux de travail. Ce qui a permis de développer les thèmes de processus de conception et de conditions de travail.

Toutefois les conditions de production et l'immobilier d'entreprise ne sont pas développés.

- S Y N T H E S E -

Parmi les 3 revues britanniques dépouillées, il y a 2 revues d'architecture proprement dites, Architecture Design et Architectural Review, et une revue moins structurée et plus éclectique, Transactions.

Les 3 revues ne s'intéressent pratiquement qu'aux bureaux. On peut noter que 1/3 des bureaux présentés par AD sont des bureaux "en blanc" ; c'est une proportion très importante comparée à celle des autres revues d'architecture britanniques ou internationales.

Les articles des 3 revues ne sont pas signés de la même manière. Dans AD l'auteur n'est jamais cité sauf dans le cas d'une interview ; dans ARW l'auteur, en général cité, est un journaliste de la revue et dans TRA, l'auteur est en général le concepteur.

L'identification du bâtiment est toujours assez complète dans AD, mais elle ne décrit jamais l'aménagement intérieur, contrairement à ARW qui consacre des articles sur le design de mobilier de bureau.

Les concepteurs les plus cités sont bien sûr, les deux vedettes R. Rogers et N. Foster mais aussi T. Farrel un architecte londonien qui réhabilite de nombreux bâtiments anciens en bureaux.

Les revues se complètent assez bien étant donné qu'elles ont en commun un intérêt étroitement limité au tertiaire britannique. Mais AD bat les records du chauvinisme anglo-saxon avec 80% des projets situés en G-B ou aux USA. La France n'est citée que 2 fois, mais pas pour des architectes français : Schlumberger à Montrouge de R. Piano et le concours de la Tête Défense par une équipe de concepteurs britanniques.

Le contenu des articles des 3 revues est différent.

AD identifie extrêmement bien les bâtiments et cite toujours les partenaires.

ARW détaille le parti architectural de façon approfondie.

TRA détaille le processus de conception, le parti architectural et l'immobilier d'entreprise.

Malgré la présentation d'un bon nombre de bureaux "en blanc", le coût n'est pratiquement jamais mentionné.

Les techniques de construction ne sont pas développées et aucune politique ne s'y attache.

L'image est souvent abordée comme point de départ d'un parti architectural dans ARW : la recherche de prestige par un promoteur ou bien l'image humaine recherchée par une entreprise privée.

L'immobilier d'entreprise n'est traité que dans TRA à l'occasion d'un article très intéressant fait par l'agence Rock-Townsend qui se dit composée d'architectes-promoteurs des lieux de travail et où ces concepteurs mettent l'accent sur la programmation et la définition de produit immobilier qui fait partie de leur rôle.

Le processus de conception est essentiellement détaillé lorsque les concepteurs parlent de leurs projets ; notamment sur l'importance des relations avec le maître d'ouvrage, sur leur volonté d'être présent dès la programmation et sur l'importance de rencontrer les utilisateurs d'un bâtiment.

Les conditions de travail ne sont citées que ponctuellement au niveau du bien-être physique des usagers (air, lumière, climatisation) et de la convivialité (points de rencontre, cafétérias...).

Les conditions de production ne sont mentionnées qu'une seule fois dans TRA pour un laboratoire de tests de viande. L'approche est uniquement fonctionnaliste en termes de flux.

Le parti architectural est bien-sûr le thème le plus développé surtout au niveau du style. Toutefois AD analyse assez peu le bâtiment alors que ARW se permet à la fois de critiquer et d'encenser certains concepteurs ou bâtiments.

En rassemblant ces 3 revues et mis à part 1 ou 2 articles, l'architecture apparaît tout de même restreinte à l'esthétique d'une volumétrie ou à l'application d'un style et réservée aux concepteurs.

Quant à l'architecture des lieux de travail, seul un numéro spécial de ARW sur les bureaux la traite comme sujet spécifique.

La polémique engendrée par les styles high-tech et post-moderne est une des préoccupations majeures de ces revues. Les bâtiments présentés sont choisis à cause de leur style architectural ou de leur concepteur plutôt que pour leur vocation de bâtiment d'entreprise.

E T A T S U N I S

Présentation de la revue

Architectural Record (ARD) est une revue américaine mensuelle. Elle est en moyenne de 85 pages et se décompose de la façon suivante :

- Business (23 pages, 99% de texte)
 - Business (business)
 - News (nouvelles)
 - Computers (ordinateurs)
 - Marketing (marketing)
 - Management (management)
 - Architecture-éducation (enseignement de l'architecture)
 - costs (coûts)

- Design (50 pages)
 - Design (25% de texte)
 - Design-news (nouvelles) (50% de texte)
 - Design award/competition (concours-prix) (25% de texte)

- Engineering (12 pages, 25% de texte)
 - Engineering
 - New products (nouveaux produits)
 - Classified advertising (publicité classée)

Les sous-rubriques ne sont pas présentes dans chaque numéro ; Les numéros sont par thèmes depuis 1986, les thèmes indiquent la vocation du bâtiment

- bâtiments publics
- bâtiments religieux
- bâtiments industriels...

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

L'étude a été faite sur 39 numéros de janvier 1984 à septembre 1987.

Il manque les N° 86-04 (mi-avril), 86-06, 86-12
87-04 (mi-avril), 87-05, 87-08

On a pu distinguer 4 numéros spéciaux sur les lieux de travail :

- Bâtiments industriels (mars 1986)
- Bâtiments de bureaux de petite et moyenne hauteur (novembre 1986)
- Bâtiments de bureaux de petite hauteur bureaux d'architectes (juin 1987)
- Equipements pour la recherche (juillet 1987)

147 articles ont été dépuillés (570) pages :

- 120 études de cas de 3,80 pages en moyenne
- 27 études générales de 4 pages en moyenne

Ces articles représentent 17,5% de la surface rédactionnelle.

Les titres des articles sont souvent imagés ou en "jeux de mot" ; ils indiquent une idée générale sur le projet ou le thème étudié.

1-1 ETUDES DE CAS

(120 articles, 456 pages)

La majorité des études de cas (64%) sont dans la rubrique Design :

- Design : 77 articles de 5 pages en moyenne
- Design news : 24 articles de 1/3 de page en moyenne
- Business : 2 articles de 2 pages
- Engineering : 17 articles de 3,4 pages en moyenne

En dehors de la sous rubrique Design news, l'auteur est toujours cité et c'est un journaliste de la revue.

- La majorité des opérations (90%) sont des bureaux
- bureaux : 108 articles (90%) et 3 articles mixtes
 - industrie : 4 articles et 2 articles mixtes.
 - autre : 8 articles

Les études de cas portent en général sur des bâtiments neufs (75%). Les études de cas sur de bâtiments

anciens sont en général des aménagements intérieurs dans un bâtiment existant plutôt que des réhabilitations.

- bâtiments anciens : 29 articles (24%)
- bâtiments neufs : 91 articles (76%)

La majorité des articles (59%) ont tous les renseignements suivants : entreprise utilisatrice, maître d'ouvrage, concepteurs, partenaires.

- 4 renseignements : 70 articles (59%)
- 3 renseignements : 24 articles (20%)
- 2 renseignements : 10 articles (9%)
- 1 renseignements : 14 articles (11%)
- 0 renseignement : 1 article (1%)

En dehors des articles de la rubrique Design-news où les renseignements sont moins complets, 73% des études de cas ont tous les renseignements cités précédemment.

La plupart des entreprises sont des entreprises privées (53%)

- entreprises non spécifiées : 23 articles (19%) (Design-news)
- entreprises privées : 64 articles (53%)
- bureaux "en blanc" : 25 articles (21%)
- bureaux administratifs : 8 articles (7%)

Parmi les entreprises privées, IBM est la seule à être citée plusieurs fois (4 articles).

Le concepteur est toujours cité dans les études de cas. On peut distinguer 84 groupes de concepteurs différents sur 120 études de cas.

Le groupe de concepteurs le plus cité (8 articles) est l'agence SOM (Skidmore, Owings, Merrill et associés).

En dehors des articles de Design-news où les partenaires ne sont jamais indiqués, les partenaires sont cités dans 91% des études de cas.

La grande majorité des études de cas (103 articles, 86%) sont situées aux USA, aucune en France.

En dehors des articles de la rubrique "design-news" qui sont très sommaires, les études de cas décrivent le bâtiment ou bien l'aménagement intérieur dans le cas de bâtiments existants.

- bâtiment : 62 articles
- aménagement intérieur : 28 articles

Il n'y a pas d'articles détaillant le mobilier de bureaux.

Aucun thème n'est particulièrement privilégié, sauf les techniques de construction dans Engineering.

- coût : 19 articles (16%)
- construction : 17 articles (14%)
- parti architectural : 10 articles
- conditions de travail : 4 articles
- processus de conception : 2 articles
- image : 2 articles
- immobilier d'entreprise : 0 article
- conditions de production : 0 article

1-2 ETUDES GENERALES

(27 articles, 114 pages)

Les études générales se répartissent dans différentes rubriques :

- Business : 7 articles de 4 pages en moyenne
- Design : 8 articles (Design-news : 3 articles de 1 à 3 pages en moyenne. Design : 5 articles de 4 pages en moyenne)
- Engineering : 12 articles (engineering : 9 articles de 6 à 7 pages en moyenne. News-products : 3 articles de 1 à 6 pages)

Mis à part les articles de Design-news, l'auteur est toujours cité et c'est un journaliste de la revue.

La plupart des articles (88%) portent sur les bureaux

- bureaux : 24 articles
- industrie : 6 articles
- autre : 1 article

Certains articles traitent à la fois des bureaux et de l'industrie.

On distingue 3 types d'études générales correspondant aux rubriques :

- Business : articles de fond, ils traitent un sujet général se rapportant aux lieux de travail
- Design : études de plusieurs bâtiments
- Engineering : techniques de construction

Les thèmes les plus souvent développés sont les techniques de construction et l'immobilier d'entreprise. (correspondances avec les rubriques Engineering et Business)

- Construction: 10 articles
- Immobilier d'entreprise : 6 articles
- Conditions de travail : 4 articles
- Processus de conception : 3 articles
- Coût : 1 article
- Conditions de production : 1 article
- Parti architectural : 1 article
- Image : 0 article

2 ANALYSE QUALITATIVE

2-1 DES ETDES DE CAS TRES BIEN IDENTIFIEES

De façon générale, les études de cas sont très bien identifiées et la description très complète. Cependant le coût n'est cité que ponctuellement et les thèmes qui nous intéressent très peu développés.

Les conditions de travail

Elles ne sont citées que ponctuellement sans être vraiment développées. Elles font référence au bien-être des usagers (lumière, confort climatique), ainsi qu'à la convivialité des lieux (rencontres informelles, cafétéria).

L'image

Elle a été développée dans le cas d'une interview de Kevin Roche pour le siège social de la Général Food Corporation : K. Roche parle du "symbole public puissant" que doit avoir ce bâtiment, en prenant comme référence les industriels du 19e siècle. En effet un sigle représentant l'usine ou le siège social était souvent employé :

"The building was part of the identity of the product and the merchandising of the product" (84-09, p.106).

De même vis à vis des utilisateurs du bâtiment, l'image peut faciliter l'identification au collectif de travail :

"It's important from a human point of view that the workers form a sense of identity with other people as a working group" (84-09, p.106).

Le parti architectural

Il n'est détaillé que superficiellement du point de vue de la volumétrie et de l'intégration au site.

Dans un seul cas, le style est traité un peu en profondeur : celui de la Lloyd's de Richard Rogers ou l'on compare son style high tech avec celui de Norman Foster :

" While Foster concentrates on single-mindedly devising the perfect object with Miesian, elegance and restraint, Rogers assumes a more ad-hoc approach to a changeable kit of parts that gives his buildings a less finished look" (86-11, p.106).

2-2 ETUDES GENERALES : BUSINESS, BUSINESS...

La présence de la rubrique Business dans la revue d'architecture ARD a permis de dépouiller des articles développant le thème de l'immobilier d'entreprise. Cette rubrique fait intervenir des personnes variées telles que:

- consultants
- maîtres d'ouvrage
- promoteurs
- constructeurs
- facilitateurs

L'immobilier d'entreprise est traité à différents niveaux :

- comment les entreprises choisissent un concepteur,

- comment calibrer un espace de bureau par rapport aux besoins,
- les dépenses du business pour le bâtiment et les équipements.

Dans cette rubrique, un article très intéressant met en présence différentes personnes qui à l'occasion d'un tour de table, posent la question suivante : "L'environnement de bureaux, peut-on concevoir de meilleurs endroits pour faire travailler les gens?" (84-09, p.33).

Synthèse du tour de table :

- Il n'y a pas de formule, chaque cas est différent quant aux choix des espaces de bureaux (individuels, ouverts, tailles, hiérarchie...)

- Il faut essayer de comprendre "la culture d'entreprise" et faire participer les employés afin qu'ils s'approprient mieux l'espace de travail (les employés sont plus exigeants qu'autrefois).

- Les maîtres d'ouvrage réalisent actuellement que l'aménagement des espaces de travail a une influence sur la productivité et la satisfaction au travail.

- Les architectes doivent travailler en équipes pluridisciplinaires pour créer l'environnement du travail (mobilier, télécommunication, environnement...)

- Le mobilier flexible est de plus en plus sophistiqué, et personne ne sait se servir de toutes ses possibilités. Peut être que le mobilier de bureau devrait se simplifier?

- Les architectes devraient intervenir avant la programmation et après la réalisation.

En conclusion du tour de table, Peter Stamberg de New-York insiste sur la responsabilité du maître d'ouvrage :

"And I think that the secret of good design is, ultimately, a good client" (84-09, p.47).

Deux articles de 1 page, qui sont des introductions à la présentation de plusieurs études de cas, décrivent les objectifs poursuivis par les architectes dans la conception de leurs bâtiments. L'un d'eux met l'accent sur la nécessité d'attribuer à chaque employé un territoire personnel

"Everybody wants an identifiable place to work, where they feel comfortable, not an anonymous no man's land" (85-04, p.113).

3 CONCLUSION

La revue ARD est une revue très structurée où plusieurs domaines sont abordés en profondeur (business, projets, techniques).

Elle nous apporte tous les renseignements descriptifs que l'on peut attendre d'une revue d'architecture. Par contre, elle reste très concrète sur des sujets plus théoriques : par exemple, le parti architectural n'est détaillé qu'au niveau de sa volumétrie et de son intégration au site. Le style et les références historiques ou autres sont peu mentionnés.

Les thèmes développés sont les techniques de construction, le parti architectural, les conditions de travail, l'immobilier d'entreprise, le processus de conception et l'image.

Il est important de noter qu'elle ne s'intéresse qu'aux bureaux (90% des articles) situés aux USA (86% des articles).

Visiblement cette revue ne s'adresse pas uniquement aux architectes comme on a pu le constater avec la rubrique business qui nous apporte beaucoup de chose sur l'immobilier d'entreprise et le point de vue des maîtres d'ouvrage.

Cette revue permet de penser qu'aux USA l'architecte n'est pas "seul" à faire un projet, tous les acteurs sont présents et cités. La complémentarité des intervenants est explicitement prise en compte.

Présentation de la revue

Progressive Architecture est une revue américaine mensuelle, dont la partie rédactionnelle comprend en moyenne 170 pages.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

L'étude a été effectuée sur les parutions de janvier 1984 à juillet 1987, excepté celles de février 1987, et décembre 1986.

Sur 41 numéros, 65 articles ont été relevés totalisant 295 pages, soit moins de 5% du nombre de pages dépouillées.

Le nombre d'études générales (31) et d'études de cas (34) est sensiblement le même.

Les articles se répartissent dans 6 différentes rubriques de nature et d'importance très variable :

- Architectural Design (11 articles : 10 études de cas, 1 étude générale).

- Design Intérieur (3 études des cas).

- Techniques (6 articles : 1 étude de cas, 5 études générales).

- Partie spéciale ou supplément spécial (11 études générales).

- Rubrique à thème (20 articles dont 12 études de cas et 8 études générales).

- Départements regroupant différentes sous-rubriques d'actualité (13 articles : 7 étude de cas et 6 études générales) :

En Cours
Portfolio
News Report
Perspectives

Les articles se répartissent de façon irrégulière suivant les mois, on peut cependant noter une baisse régulière du nombre d'articles de 84 à 87.

1-1 ETUDES DE CAS

Identification des articles

Les 34 articles totalisent 167 pages soit une moyenne de 5 pages par article.

30 articles sont signés sur 34, dont 7 par S. Doublet, 4 par D.D. Boles, P. Viladas, 3 par J. Murphy.

Un article reprend un commentaire de jury.

Il n'y a que 2 interviews de concepteurs.

Nature de l'opération

La quasi totalité des opérations présentées concerne des bureaux (32 articles). Un article porte sur une industrie, 2 ont une vocation "autre".

La majorité des bâtiments sont neufs (21 sur 32).

3 opérations ne sont pas réalisées sur 32.

1 article présente du mobilier de bureau.

Identification des opérations

Les maîtres d'ouvrages sont cités dans 27 articles sur 34 à savoir : 5 organismes publics, 18 entreprises utilisatrices et 4 promoteurs.

Les entreprises sont citées dans 32 articles ; on peut distinguer : 4 organismes publics et 11 organismes financiers ou assurances.

22 articles indiquent la nature et le nom des partenaires : BET, entreprises, décorateurs, organisme pour la sauvegarde des monuments historiques.

Les concepteurs ne sont jamais ignorés et sont pour la plupart américains (24/33 dont Johnson et Burgee 4/33).

4 articles concernent la banque de Hong Kong & Shanghai de Foster, et 2 des bâtiments différents de Rogers.

A part une exception, les lieux sont toujours spécifiés :

- 24 opérations se situent aux USA
- une, dans chacun des pays suivants : Italie, Espagne, RFA, GB, Hong Kong (citée 4 fois).

La quantité d'information obtenue sur les acteurs et la localisation de l'opération est particulièrement importante :

- 19 articles précisent 6 champs sur 6
- 9 " " 5
- 5 " " 4
- 3 " " moins de 4 champs.

Contenu des articles

20 articles sur 32 traitent du bâtiment et 10 de l'aménagement intérieur.

La majorité des articles ne développe qu'un thème (18/33) :

- 6 en développent 2 sur 8
- 5 " 3
- 1 " 4
- 2 " 5
- exceptionnellement 2 articles n'en développent aucun.

Le parti architectural obtient tous les suffrages (25/33 articles),
 le coût : 13,
 l'image : 8,
 construction et conditions de travail : 4,
 processus de conception : 3,
 conditions de production : 2.

Il demeure étonnant qu'aucun article ne traite de l'immobilier d'entreprise étant donné la quantité importante de renseignements concernant l'identification de l'opération.

Ces différentes données quantitatives illustrent l'optique rédactionnelle de cette revue au niveau de la précision extrême des données concernant les opérations présentées quelque soit la rubrique.

On peut cependant remarquer que les articles traitant le plus grand nombre de thèmes se situent dans Architectural design.

1-2 ETUDES GENERALES

Identification des articles

Les 31 études générales totalisent 128 pages, soit une moyenne de 4 pages par article (ils ont de 2 à 8 pages).

A part 4 articles, dont 2 situés dans la sous rubrique En Cours, tous les articles sont signés.

Certains journalistes semblent attirés à une rubrique : T. Fischer signe 5 articles dont 3 pour la rubrique Technique qui n'en comporte que 5 ; D.D. Boles signe 2 articles ; S. Knickelbine en signe 3 sur un même sujet dans la rubrique Spéciale.

Les sujets sont très variés, Ils peuvent cependant être regroupés en 3 groupes d'importance très différente :

- articles d'actualité (2 articles dans la sous rubrique En cours).
- étude comparative de cas (1 article).
- articles à thèmes (28 articles).

Contenu

Par rapport aux études de cas, une proportion relativement importante d'articles ne développe aucun thème (10 articles sur 31).

11 n'en développent qu'un
8 en développent 12
2 en développent 4

Les thèmes préférentiels des études générales sont différents de ceux des études de cas mais tous sont abordés dans 2 articles minimum.

coût	9/31	articles
image, conditions de travail	6	"
immobilier d'entreprise et		
conditions de production	5	"
construction	3/	"
processus de conception et		
parti architectural	2/	"

2 ANALYSE QUALITATIVE

2-1 PRESENTATION DES RUBRIQUES

Les rubriques

Les rubriques Architectural Design, Design Intérieur, Techniques, à Thèmes, Spéciale présentent les mêmes caractéristiques suivantes :

- les titres en forme de périphrase ne précisent que très rarement la vocation du bâtiment , le lieu ou le concepteur, mais ils désignent plutôt un aspect de l'opération :

- "Au carrefour" Architectural Design (84-08, p.80)
- "Romance graphique" rubrique à thème (84-09, p.100).
- "L'émissaire Bavaoais" Design intérieur (84-09, p.100).
- "L'élément humain" Techniques (84-06, p.94).

- Morphologie des articles : à part une exception, un article de 21 pages présentant des photos et dessins de la banque de Hong Kong & Shanghai de Foster, tous les autres comprennent de 2 à 8 pages et sont illustrés à plus des deux tiers.

Pour la rubrique Départements, les titres sont beaucoup plus précis au niveau de l'identification de l'opération :

- "R. Rogers à la Lloyd's de Londres" (86-10, p.33)
- "La tour Humana de Graves construite pour l'éternité" (87-07, p.21)

La morphologie des articles, de 1 à 4 pages seulement, est très variable suivant les sous rubriques. Seule, celle intitulée Projet primés se rapprocherait le plus, par la proportion d'illustrations des rubriques citées précédemment.

Thèmes développés

Le parti architectural est rapporté à une optique fonctionnaliste de la conception des bâtiments :

- au niveau de son organisation spatiale :

"To permit relatively easy access for repairs and replacement" (85-08, p.70)

- au niveau des différentes fonctions qu'il regroupe :

"Ringed at the lower levels by shops and restaurants and on the upper tiers by state offices, this space is what the building is really about" (85-12, p.74).

plutôt qu'à un discours sur l'esthétique, le signe :

"But what the building accomplishes more than compensates for what it lacks in esthetics" (85-04, p.81).

Cependant le parti architectural peut-être directement relié à d'autres thèmes comme :

L'image

"It is a building of openness and accessibility, to symbolise the openness and accessibility of government as it should be conducted...

Enter a governor and an architect with a common desire to make a noticeable blip in this distinguished timeline" (85-12, p.73).

"Lloyd's is about honesty, frankness, visibility, and control" (86-10, p.35).

Celle-ci revêt alors des caractères humanisés, et naît de l'aboutissement d'une recherche commune entre maître d'ouvrage et maître d'oeuvre.

Conditions de travail

"Its form, appearance, and very operation respond to its physical and social surrounding" (85-04, p.81).

L'article sur la banque de Hong Kong (86-03, p.67) aborde également cet aspect social par le biais de l'identification et enrichit l'approche de ce thème en développant un aspect plus individuel, comme le contrôle et la conscience des ambiances. A ce titre une critique sur ce bâtiment est intéressante à noter : "le vertige des occupants".

Cependant, si la notion de confort humain est prise en compte, l'ergonomie n'est abordée qu'une fois (84-06, p.6).

Conditions de production

Elles ne sont jamais rattachées à une définition du Process. L'approche reste très générale :

"For reasons of flexible office planning.... the

floors are virtually column-free !" (86-03, p.68).

Processus de conception

Ce thème est abordé sous un aspect d'ordre technique:
"First and foremost is the integration of the engineer into the design process from the outset" (85-08, p.70).

On ne parle jamais de participation du personnel. En effet, celui-ci ne semble pas sollicité même si ses besoins sont pris en compte :

"When architect ... was asked to renovate a mediocre 1950's building to provide more pleasant working condition" (84-08, p.80).

Construction

Les détails de construction sont, eux aussi, rapportés au parti architectural, dans la mesure où ils illustrent une caractéristique essentielle du bâtiment : emploi d'équipements technologiques de pointe, économie de maintenance, conservation de l'énergie, mise en oeuvre suivant des techniques sophistiquées.

"That articulation of elements represents a conception of the building as an industrialized object" (86-03, p.95, banque de Hong Kong).

"It is a method of conserving energy, a contextualism of a political and economic kind" (85-04, p.83).

Cette dernière préoccupation semble être essentielle pour les concepteurs américains et probablement aussi les maîtres d'ouvrage et entreprises, car de nombreux articles abordent les opérations sous cette optique.

2-2 ETUDES GENERALES

Articles d'actualités

Ces 2 articles, constitués de petits paragraphes illustrés par une photo, concernent des tours de bureau situées aux USA (84-07, p.37 ; 85-02, p.47).

Les 6 lignes des colonnes de texte présentent le lieu, le concepteur, le programme en mètres carrés, le

coût, la date d'achèvement de la réalisation.

Ils n'ont volontairement pas été considérés comme des études de cas afin de ne pas fausser les données quantitatives.

Etude comparative de cas

L'article "Des attrait opposés" (84-08, p.82) traite deux opérations se faisant vis à vis et pour lesquelles le maître d'ouvrage a fait appel à deux concepteurs différents.

Il développe les conséquences sur l'aspect d'un bâtiment de deux approches d'une même contrainte : la conservation d'énergie par un système passif ou actif.

Les thèmes abordés sont la construction (détails des systèmes choisis), l'image, le parti architectural.

Articles à thème

Les réflexions abordées dans ces articles se situent à différents niveaux de la conception d'une opération :

- rapports maître d'ouvrage - maître d'oeuvre (promoteurs)
- contraintes liées à la création d'une opération (urbanisme, établissement financiers)
- contraintes et caractères d'un lieu de travail (communication, énergie, supports de production, éclairage, signalétique...)

Les titres ils précisent l'objet de ces réflexions:

"L'architecte en tant que promoteur" (85-07, p.105).

"Intérieurs de banques et voleurs de banques" (87-01, p.138).

"Les outils de télécommunication requièrent une infrastructure" (85-06, p.138).

D'une manière générale, les illustrations représentent moins de la moitié des articles.

Thèmes développés

La notion de coût est fréquemment rapportée aux problèmes de conservation et d'économie de maintenance par le biais du contrôle de l'environnement :

"Intelligent building may justify additional

investment for future flexibility and for future operating cost control" (85-06, p.126).

Cette préoccupation est illustrée fréquemment par des détails constructifs sur les techniques utilisées. Les schémas et plans sont très instructifs.

Mais cette recherche d'économie requiert une définition précise des besoins, des contraintes de production afin de concevoir une installation adaptée :

"What distinguished one energy management system from another is less its equipment than its software - what the system can do" (84-05, p.168).

S'agissant d'études générales non adaptées à un cas précis, l'accent est plutôt mis sur les capacités et les types de produits existant sur le marché que sur la définition d'un process.

Le processus de conception

"To do a smart building, the telecommunications consultant should be brought onto the team with at least a year's time" (85-06, p.128).

La conception d'un bâtiment adapté passe par une concertation active entre différents intervenants :

"There is tension in these building for among four principal factors : the requirement and preferences of scientists, technicians, and service personnel ; the demands imposed by experiments, equipment and process ; the priorities of the sponsoring organization ; and the inevitable need for adaptability to future needs" (86-05, p.123).

Les conditions de travail

Parallèlement, ces articles développent le thème des conditions de travail à travers les nuisances apportées par le travail sur écran et la sophistication extrême des supports de production.

Les contraintes mentales et physiques sont prises en compte :

"A counterrevolution has begun by while collar workers who are finding out that using VDU results in repetitive work and that their environments are uncomfortable and poorly designed for automated jobs..

The increasing numbers of VDU - related complaints, ranging from eye and back strain to headaches and depression, have spawned numerous studies" (84-05, p.161)

Ponctuellement des solutions pour y remédier sont indiquées (ergonomie du mobilier, éclairage...).

Image et Immobilier d'entreprise

Ces thèmes sont abordés presque uniquement dans les articles traitant des rapports maîtres d'ouvrage - maître d'oeuvre, ils sont les deux aspects d'une même réalité économique :

"The Reichmanns (promoteur) have always sought to offer architectural quality in the overall image as well as in the details, partly as a matter of pride but undoubtedly also for profit" (85-07, p.86).

Le rôle du concepteur se résume alors à l'aspect esthétique de l'enveloppe du bâtiment.

3 CONCLUSION

Cette revue se caractérise par la précision importante des données concernant chaque opération. Celles-ci sont regroupées sous forme de fiches d'identification situées à la fin de chaque article dans lesquelles le coût est très fréquemment mentionné. Ce système offre une approche rapide d'une opération sans lire l'article lui-même.

Les articles sont rédigés d'une façon objective dans la mesure où ils ne prennent pas parti sur un style mais rapportent les caractéristiques d'une opération à des contraintes.

Une préoccupation semble leur être essentielle : les économies d'énergie ; l'aspect technique des bâtiments est alors développé.

Cependant la politique rédactionnelle de la revue ne se résume pas à cette approche : les articles sur les promoteurs s'intéressent aux préoccupations en amont : rapport maître d'ouvrage - maître d'oeuvre, la faisabilité des opérations...

Ainsi Progressive Architecture apparaît comme une revue très variée dans laquelle les articles proposent des réflexions approfondies sur des sujets diversifiés et se répartissent également en études de cas et études générales.

Ses limites restent le "chauvinisme" et son intérêt quasi exclusif pour les opérations de bureaux.

- S Y N T H E S E -

Les deux revues américaines Progressive Architecture (PA) et Architectural Record (ARD) sont toutes deux très structurées.

Elles comportent des rubriques de technique et de design, mais seule ARD présente également un autre aspect de la profession dans une rubrique régulière Business.

Les sujets portent essentiellement sur des bureaux neufs. On peut cependant noter une proportion importante de bureaux en blanc (1/5) dans les rubriques d'actualité.

Ces dernières comportent des articles très courts, non signés, à l'encontre de tous les autres.

L'identification des bâtiments est extrêmement complète ; tous les intervenants sont cités, notamment les entreprises de construction.

Dans ARD ils ont la parole à l'occasion d'interviews ou de tour de table dans la rubrique Business. PA précise en plus le coût des bâtiments dans les fiches d'identification intégrées en fin d'articles, le présentant comme une information de base pour une opération.

Si les revues diffèrent sur ces derniers points leur intérêt strictement limité au territoire national reste commun : moins de 1/5 des opérations est situé hors des USA, et aucune en France.

Les concepteurs les plus cités sont SOM, KPF et Johnson et Burgee. Certaines de leurs opérations sont d'ailleurs présentées dans les deux revues :

- Kohn - Pederson - Fox (K.P.F.) :
projet de bureaux à White Plains (NY)
siège social de Procter & Gamble à Cincinnati.

- Skidmore - Owings & Merrill (S.O.M.) :
bureaux en blanc pour Tramwell Crow Company à Washington D.C.

- Johnson & Burgee : siège social PPG industries à Pittsburgh.

Celles d'autres concepteurs le sont également :

- Graves :
siège social Humana à Louisville.

- Rogers :
la Lloyd's à Londres, (il s'agit là du seul architecte non américain qui soit souvent cité).

La Banque de Hong Kong & Shanghai n'est présentée que dans PA, bien que ARD présente 3 opérations de Foster.

Contrairement à PA, ARD ne possède pas de rubrique d'aménagement intérieur. Cependant pour les deux revues, les constructions neuves sont présentées sous leur aspect architectural extérieur ; l'aménagement intérieur étant plutôt abordé dans le cas de bâtiments existants.

Elles sont, toutes deux, très descriptives et nous informent très bien sur les bâtiments présentés. Mais les thèmes développés dans chacune d'elle sont souvent abordés différemment :

Les techniques de construction sont très détaillées sur un élément constructif particulier dans les deux revues.

Le processus de conception est largement évoqué dans la revue ARD au niveau de la participation du personnel et du rôle du concepteur lors de la programmation (rubrique Business) alors que PA n'en fait pas vraiment mention.

L'image est abordée de façon très différente : ARD en parle au niveau du symbole de puissance du bâtiment et du sentiment d'appartenance à une entité par le personnel. PA évoque plutôt le prestige recherché par les promoteurs ou bien l'aspect humain de leur image recherché par les entreprises privées.

L'immobilier d'entreprise est une forte préoccupation de la rubrique Business (ARD) au niveau des relations maître d'ouvrage et concepteur, de la politique des entreprises en matière d'espace et d'équipement. PA fait parler les promoteurs en terme de profit.

Les conditions de travail sont abordées en détail dans PA au niveau des problèmes physiques engendrés par le travail sur écran. ARD reste assez général sur le bien être des usagers.

Les conditions de production ne sont abordées que dans PA à travers la présentation des matériels informatiques existants et de leurs contraintes et non à travers un bâtiment et l'activité s'y déroulant.

Le parti architectural est traité de la même manière de façon descriptive et d'un point de vue fonctionnel.

On s'aperçoit que le rôle des concepteurs diffère

dans les deux revues : dans le cas de PA il est de répondre à des contraintes d'ordre fonctionnel en prenant en compte les problèmes humains ; dans le cas de ARD l'accent est mis sur l'intervention au niveau de la programmation et sur les relations avec le maître d'ouvrage.

En rassemblant ces deux revues on s'aperçoit qu'elles sont très complémentaires et que tous les thèmes définis dans le cadre de cette étude sont abordés. Toutefois les considérations sur la théorie de l'architecture ou le style architectural ne sont pas très présentes.

Les préoccupations majeures de ces revues américaines sont la faisabilité d'un bâtiment (budget, programmation, immobilier), sa fonctionnalité et sa mise en oeuvre technique.

F R A N C E

Présentation de la revue

Techniques et Architecture (T&A) est une revue bimestrielle dont les numéros ont de 170 à 200 pages, dont environ 120 à 140 pages d'articles. La publicité est rejetée en début et fin de magazine, et ne vient pas perturber les articles.

Elle s'organise autour de thèmes ou dossiers propres à chaque numéro, et de rubriques constantes (partie "magazine" comprenant "Informations", "Nouveaux produits", "Aménagement intérieur"...).

Cette partie magazine permet également la présentation sommaire de projets, résultats de concours. C'est dans cette partie que s'insère la publicité.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

Le dépouillement couvre la période de mars 1981 (N°334) à juillet 1987 (N°372), soit 39 numéros.

Dans cette période d'un peu plus de six ans, 209 articles ont été recensés (691 pages, 3 pages en moyenne par article) soit moins de 10% de la surface rédactionnelle de l'ensemble.

3 numéros spéciaux se consacrent entièrement aux lieux de travail :

- N°337 (81-09) "Architecture de bureaux (37 art.)
- N°342 (82-06) "Des usines pour des hommes (32 art.)
- N°355 (84-06) "Le tertiaire, un espace de travail en mutation" (28 art.)

On peut y ajouter ceux se rapportant également (dans une moindre mesure) aux lieux de travail :

- N°372 (87-07) "Les tours" (16 articles)
- N°367 (86-08) "France 1986, Laboratoire d'Architecture" qui propose un "dossier lieux de travail" d'une vingtaine de pages, à l'occasion de l'exposition "Lieux ? de travail" du C.C.I. à Beaubourg (11 articles).

Ces 5 numéros regroupent 124 articles, les 34 autres se répartissent les 85 articles restants.

La répartition par année est irrégulière et dépendante des numéros spéciaux :

année	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987(incomplet)
Nombre articles	45	36	18	46	18	16	30

Ces articles se situent pour 54 d'entre eux (soit 26%) dans la partie magazine, les autres se répartissent dans les dossiers.

Ces 209 articles comprennent : 184 études de cas (soit 88%) , 29 études générales (soit 14%).

1-1 ETUDE DE CAS

Elles sont au nombre de 184, avec un total de 612 pages. Les articles les plus courts font une page ou moins, le plus long fait 12 pages (84-11, N°350, p.109) "Siège central de la Hong Kong & Shanghai Banking Corporation".

Identification de l'article

- rubrique : 49 articles se situent dans la partie magazine soit 26,5%. les autres se répartissent dans les dossiers.

- auteurs : lorsqu'il est cité (dans 15% des cas), il est soit le concepteur présentant une de ses oeuvres, soit membre de la rédaction de la revue.

Nature de l'opération

Elle indique une nette prépondérance accordée aux

bureaux et aux bâtiments neufs.

- Bureaux	: 131 articles	soit	71%
- Industrie	: 33	"	" 18%
- Urbanisme	: 4	"	" 2%
- Autre	: 33	"	" 18%
- Bâtiments anciens	: 18 articles	soit	10%
- " neufs	: 144	"	" 78%

Identification de l'opération

Acteurs :

163 articles citent l'entreprise, soit 88%.

Les entreprises citées se répartissent de la façon suivante :

- organismes financiers, banques et assurances, 38 articles dont Banques Populaires (5), Crédit Agricole (4), Hong Kong Shanghai Bank (3), Lloyd's (3).
- bâtiments publics, para-publics, ministères, 29 articles.
- entreprises industrielles : 54 articles, dont IBM (6), Renault (4), Schlumberger (2).

33 articles spécifient le maître d'ouvrage, soit 17% des articles.

Le concepteur est toujours indiqué.

100 concepteurs (ou équipes) différents sont cités. Les vedettes sont Norman Foster (7 articles), Helmut Jahn (7), Richard Rogers (6). Viennent ensuite avec 4 articles Gustav Peichl, le groupe S.O.M. et Valode et Pistre.

On peut noter que Piano n'a fait l'objet que d'un seul article (concernant notre étude).

Les partenaires sont cités dans 56 articles, soit 30% des articles. Ce sont : les associés et collaborateurs d'une part et les bureaux techniques d'autre part.

Lieux :

Les pays cités sont les suivants :

France	: 83 articles	soit	45%
USA	: 24	"	" 13%

G-B	:	17	"	"	9%
Italie	:	11	"	"	6%
Espagne	:	8	"	"	4%

En France, la région parisienne est nettement privilégiée avec 40 articles, dont 10 à Paris. 29 autres départements se répartissent les 43 autres articles.

Rares sont les articles qui donnent l'ensemble des renseignements tels que auteur, entreprise, concepteur, maître d'ouvrage, partenaires.

Nb de renseignements	0	1	2	3	4	5
Nb d'articles	1	12	95	51	20	5
Pourcentage	0,5	7	52	28	11	3

Contenu de l'article

La description du bâti l'emporte sur celui de l'aménagement intérieur qui n'est abordé que dans 41 articles (soit 22%).

La répartition par thèmes est la suivante :

	Nb	Pourcentage
Parti architectural	149	80
Processus de conception	43	23
Immobilier d'entreprise	38	20
Conditions de travail	19	10
Image	13	7
Coût	6	3
Conditions de production	4	2

Nombre de thèmes développés par article :

nombre de thèmes	nombre d'articles	pourcentage
0	7	4
1	98	53
2	46	25
3	23	12,5
4	9	5
5	1	0,5

De la lecture des deux tableaux, on peut se rendre compte que la majorité des articles ne présente les bâtiments que sous le seul angle architectural, ou de l'image.

1-2 ETUDES GENERALES

On a 29 études générales totalisant 99 pages (de 1 à 6 pages).

Identification de l'article

Rubrique : 6 articles sont placés en pages magazine, les autres à l'intérieur des dossiers.

Dans les numéros spéciaux, la répartition est la suivante :

-	11	dans le N°	337
-	5	"	342
-	6	"	355
-	2	"	367

Soit un total de 24 articles (83% des études générales).

Auteurs :

On compte : 5 architectes, 5 aménageurs et designers, 1 ingénieur structure et 1 programmeur architectural.

Sont également proposés des spécialités aussi divers que des ergonomistes, un psychosociologue, un professeur de prospective industrielle et le directeur des relations culturelles d'Olivetti.

Certains articles sont également rédigés par des membres de la rédaction (A. Pelissier, J-F. Pousse, M-C. Loriers et J-M. Hoyet) et un critique d'architecture M-K. Meade.

nature de l'opération

L'aménagement intérieur n'est traité que dans 5 articles (soit 17%).

Les thèmes développés en priorité sont le processus de conception, les conditions de travail et la construction. Les autres thèmes sont également présents. Seule la question du coût est quasi absente.

	Nb d'articles	pourcentage
Processus de conception	20	69
Conditions de travail	12	41
Construction	10	34
Conditions de production	8	27,5
Parti architectural	6	20
Immobilier d'entreprise	5	17

Nombre de thèmes abordés par articles :

Nb de thèmes	Nb d'articles	pourcentage
0	1	3,5
1	7	24
2	9	31
3	7	24
4	4	14
5	0	0
6	1	3,5

2 ANALYSE QUALITATIVE

1-1 ETUDES DE CAS

Au nombre de 184, elles forment l'essentiel, en volume, du dépouillement (612 pages).

Les données d'identification sont relativement peu précises : 52% des articles n'offrent que 2 renseignements (en général le concepteur et l'entreprise utilisatrice). Les partenaires du concepteur sont peu mentionnés, la maîtrise d'ouvrage très rarement précisée. On ne compte que 5 articles offrant tous les renseignements (soit 3% des articles).

L'intervention des bureaux d'études est notée lorsqu'ils sont renommés (Peter Rice, Ove Arup, Hunt...)

La localisation géographique est imprécise : si villes et pays sont indiqués, l'adresse est absente (ce qui pourrait être utile pour des bâtiments situés en France).

La production à vocation tertiaire est la plus représentée (95%) de même que les bâtiments neufs.

Le bâtiment (son enveloppe et son parti architectural) est le plus souvent mis en valeur. La majorité des articles se limite d'ailleurs à une présentation de l'objet bâti sous ce seul angle architectural ou urbain.

Si 79 articles développent plus d'un des thèmes retenus dans la grille d'analyse, la part belle est faite aux considérations constructives (surtout pour les cas spectaculaires) et de conception (mise en avant des cheminements de la création, d'un dialogue fructueux maîtrise d'oeuvre-maîtrise d'ouvrage, ou utilisation des outils informatiques, CAO, DAO).

Le coût est rarement cité, les conditions de travail et de production sont parfois abordées (essentiellement pour remarquer leur prise en compte), l'image et l'immobilier d'entreprise le sont uniquement par l'affirmation du caractère judicieux de la réponse architecturale.

L'article s'appuie sur une iconographie abondante : photos, dessins. L'extérieur est le plus souvent photographié sauf pour les aménagements de bureaux ; les espaces de production ne sont pas montrés. Les espaces intérieurs sont les espaces "nobles" : halls, patios... offrant transparences, richesse d'aspect. Les personnages sont absents des photos.

Les dessins montrent des plans vides d'activité, coupes et façades illustrent plus qu'elles n'expliquent. Quelques beaux détails sont offerts en appoint (pour les articles longs).

Tout les dessins, non cotés, participent à l'exercice graphique de la mise en page, laissant peu de place au texte (rarement plus du quart de la surface).

On note des constantes :

- le plan masse numéroté pour les bâtiments industriels permettant de situer les différentes fonctions abritées,

- l'illisibilité de ces dessins en général,

- l'absence du contexte urbain.

Les bâtiments sont donc présentés comme des objets abstraits, sans vie.

1-2 ETUDES GENERALES

On en dénombre 29, soit 99 pages. Les articles se situent (à 75%) dans les numéros spéciaux, les autres (au

nombre de 7) trouvent leur place dans les rubriques annexes (Actualités, Aménagement intérieur) ou dans des numéros à dossiers multiples.

Ils concernent pour l'essentiel les bureaux (20 d'entre eux). Leurs auteurs sont de compétence assez variée même si l'on note une prépondérance des architectes, designers ou aménageurs (11 auteurs en tout).

On y trouve les points de vue d'ergonomes, de psychologues (B. Giraud), d'ingénieurs, également celui de R. Zorzi directeur des relations culturelles d'Olivetti celui aussi d'un "programmateur architectural" mais aussi de membres de la rédaction.

Une mention particulière doit être faite pour P. Meurice et Charalabidis, auteurs de 3 articles (un dans chacun des 3 numéros spéciaux) et coordinateurs des numéros spéciaux.

Ces articles sont illustrés, mais de manière succincte, par des photos, schémas, dessins. Une grande place est laissée au texte. A noter : la valeur d'exemple de Centraal Beher qui illustre 3 articles différents.

Comme on a pu le voir dans l'étude quantitative, ces articles abordent les thèmes retenus d'une façon assez large.

Processus de conception

A travers les articles des différents architectes et aménageurs on peut dégager une constante : la participation des usagers, ou au moins l'interaction avec le maître d'ouvrage de l'entreprise utilisatrice est considérée comme indispensable. Elle seule permet, par une bonne compréhension des conditions de production et des rapports humains une bonne implantation et concourt à l'amélioration des conditions de travail.

Sont particulièrement évoqués la relation duale entre concepteurs et usagers, et l'élargissement de l'équipe de conception aux compétences diverses nécessaires : ergonomes, sociologues auxquels s'ajoutent les ingénieurs, pour les partisans du high-tech.

On note la mention faite de la CAO-DAO pour une meilleure gestion du projet (Espace Architecture).

On dénombre 20 articles développant le processus de conception. Il est vrai que la plupart des auteurs sont des concepteurs. L'article vient présenter et justifier leur démarche. P. Meurice et C. Charalabidis vont plus loin (84-08, "L'espace du bureau ou les lieux de travail du tertiaire en question"). Ils voient un élargissement

indispensable de la tâche d'architecte vers un rôle d'ingénieur conseil, car si "imaginer de nouveaux concepts n'est pas de son ressort", il y gagnerait en élargissant son champ de prestations.

J.P.A. Taravella (83-09, "Aménagement des bureaux et conditions de travail") met également l'accent sur cette nécessité : l'étude du process incontournable dans l'industrie, reste peu courante dans le tertiaire, encore trop soumis à des traditions "autocratiques".

Conditions de travail et conditions de production

Les conditions de travail sont abordées dans 12 articles, les conditions de production dans 8 articles. La relation entre ces deux champs est mise en évidence par de nombreux auteurs, marquant de fait les limites d'intervention de l'architecte, ou les bases d'une autre approche.

La vision ergonomique au sens physique s'est élargie et comprend également les systèmes relationnels humains qui régissent la vie de l'entreprise. Le bureau paysager uniformisant le traitement de ces données est unanimement condamné.

Le N°337 "Architecture de bureaux" est intéressant à ce titre car très révélateur de cette évolution.

Un discours strictement physiologique peut subsister avec ses solutions d'ambiance (cf article de F. Jankowsky, ergonomiste "Utilisation des terminaux à écran : marche à suivre").

L'architecte aurait donc un rôle à jouer :

- d'une part en tenant compte de la mutation des besoins due aux contraintes de ces outils, aux évolutions des organisations (travail en groupe),

- d'autre part en considérant le facteur temps comme quatrième dimension de l'aménagement où souplesse et flexibilité seraient mises au service de la productivité et des conditions de travail. Mourgue et Hardy (81-09) sont plus préoccupés par les notions de territoire, d'appropriation. "Organiser les espaces de travail d'une société, concrètement, c'est d'abord créer une architecture à la dimension des personnes qui y travaillent ; ensuite les problèmes fonctionnels et techniques selon les activités".

Plus récemment pour Giraud ou Godet (84-06), le travail au bureau, reflet d'évolutions générales, va vers une abstraction et une uniformisation (dues à la banalisation de l'outil bureautique). Les angoisses nouvelles peuvent-elles être désamorçées? C'est peut-être un des rôles du

traitement de l'espace de travail. "Transformations ou déformations? Appropriation ou aliénation? l'architecture ne sera pas neutre dans ce débat" (J. Riva, 84-08).

L'article de M.C. Loriers (86-09), "Des bureaux en mutation" résume fort bien la prise de position générale et définit les options qui s'en dégagent : face à cette abstraction croissante, il devient nécessaire d'opérer un rééquilibrage en jouant sur d'autres registres (sociaux, affectifs, sensoriels) et d'opposer à l'ergonomie de base (d'ordre physique) "la conquête de l'amélioration des conditions de non-travail sur les lieux de travail".

La flexibilité la plus grande doit être recherchée autour d'une âme expressive et stable, support d'identité et de convivialité.

Construction (ou solutions techniques)

Ce thème est souvent abordé (10 fois).

Il est vrai que les dessins de détail sont séduisants (même s'ils ne détaillent que peu de choses et se contentent de laisser entrevoir). Les réseaux propres aux bureaux informatiques posent le problème de leur intégration. On peut noter l'article de J. Inguenaud (81-09) "Incidences des nouvelles technologies sur l'aménagement des bureaux" présentant un catalogue de principes de solutions de maîtrise des ambiances.

Tous sont d'accord pour affirmer la nécessité de mettre la technique au service des hommes et de se dégager d'un espace résultant de celle-ci. Le mariage doit être intime et définir une flexibilité;

F. Deslaugiers (81-09, "Flexibilité en architecture?") voit pour l'architecte, face à ces contraintes sans cesse grandissantes, l'occasion de retrouver son rôle qui est de "construire par l'emploi des meilleures techniques possibles, à chaque époque, les bâtiments les plus adaptés aux besoins et aux aspirations de l'individu, du groupe ou de la collectivité".

Se pose la question du bien fondé d'une esthétique high-tech. Les avis sont partagés, le débat n'est pas clos. On pourra lire les avis de Deslaugiers, on à l'opposé de H. Jahn (81-09, "A la recherche d'une nouvelle synthèse") ou de M.K. Meade (82-06, "Shed, supershed... un nouvel archétype dans la tradition britannique").

Les coûts

Les autres thèmes sont abordés plus succinctement. On trouve quelques allusions aux coûts :

- le poste bâtiment-aménagement ne représenterait que 2% des charges d'une entreprise. Les économies réalisées au détriment des conditions de travail apparaissent comme dérisoires dans ce contexte.

- l'importance du facteur coût dans la définition des aménagements paysagers (rentabilité de l'espace accrue par rapport au bureau individuel).

Image et Immobilier d'entreprise

On trouve un seul article de responsable d'entreprise maître d'ouvrage : de R. Zorzi (82-06, "Une politique architecturale au service de l'industrie, l'itinéraire d'Olivetti").

Cet article retrace l'histoire des choix architecturaux d'Olivetti, en faisant le lien entre le parti architectural et les évolutions du contexte socio-économique, tant pour les bâtiments industriels que pour les bureaux.

On note dans les bâtiments le reflet des changements dans les conditions de production, avec l'accroissement de celle-ci (apparition des grandes unités), la morcellisation actuelle des activités (dissémination, réduction de la taille, caractère provisoire), la prise en compte des conditions de travail (à un moindre degré), l'augmentation de l'activité tertiaire au sein d'une entreprise. L'architecture est également présentée comme design de produit de l'entreprise, comme support d'image à vocation externe, mais aussi interne.

Ailleurs on peut lire quelques considérations d'ordre général : le bâtiment d'activité est le support d'image pour l'entreprise, avec une demande croissante de la part de celle-ci. Le bâtiment banalisé devra intégrer ce nouvel aspect et offrir également une souplesse d'adaptation à l'évolution de l'entreprise.

Image interne, conditions de travail et de production, aménagement et choix architecturaux deviendraient indissociables pour définir un nouveau rapport au travail, produisant de fait une image externe de compétitivité.

Parti architectural

Les bâtiments tertiaires, grâce aux prestations aussi variées que celles de Rogers, Deslaugiers ou à l'opposé de Michael Graves, nous offrent quelques réflexions savoureuses. Graves répond ainsi à l'angoisse des réseaux envahissants et obsédants des gaines omniprésentes : "Je ne crois pas que les progrès des nouvelles technologies pour les bureaux soient aussi mystérieux qu'on le prétend. On peut placer très facilement ce nouveau matériel dans un projet. N'importe quel architecte peut le faire sans difficultés". (84-08, "Le post-modernisme serait-il un humanisme"). Ce discours s'oppose à celui des aménageurs qui insistent au contraire sur la difficulté de cette intégration, revendiquant par là leur rôle.

Les partisans du high-tech ont fait leur parti de ces circulations intenses, délaissant pour un temps la qualité spatiale en asservissant les choix à une fonctionnalité et à une esthétique puisant ses sources dans les composants d'images industrielles (cf. 82-06, M.K. Meade, "shed, supershed...").

3 CONCLUSION

T&A se fait l'écho d'avis très divers, parfois opposés, mais qui s'appuient sur des réalisations spectaculaires et fortes en images qu'illustrent les études de cas.

T&A est une revue dont la préoccupation est de rendre compte d'une actualité des formes architecturales.

Toutefois par la place qu'elle laisse aux concepteurs et aux différents intervenants dans l'élaboration du projet, elle offre au lecteur un état des lieux des différentes approches du thème traité.

Cette attitude n'est pas propre aux lieux de travail, d'autres sujets ont été abordés avec un égal sérieux.

Présentation de la revue

L'Architecture d'Aujourd'hui (AA) est une revue bimestrielle. Chaque numéro a de 160 à 180 pages.

Les numéros sont thématiques et divisés en deux parties :

- d'une part de 10 à 20 pages : les "actualités". On y trouve en alternance avec la publicité, des informations succinctes sur les projets, les concours, les parutions en librairie, des articles critiques également.
- d'autre part les dossiers, jusqu'à 100 pages et plus, sans publicité.

Ces dossiers, un ou plus par numéro, portent sur des thèmes d'ordre général comme "Technologie" (N°223), "Paysages" (N°218), "Le logement" (N°225), ou bien ils sont axés sur un architecte "J. Nouvel" (N°231), "R. Piano 1975-1981" (N°219), soit ils font le point des dernières réalisations notables d'un pays "Maisons japonaises" (N°226), "Brésil" (N°251).

De manière assez régulière, on trouve en fin de numéro 10 à 20 pages consacrées au design, à l'ameublement sous la rubrique "Design".

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

Le dépouillement porte sur la période de janvier 1981 (N°213) à juin 1987 (N°251).

Dans ces 39 numéros, un seul touche directement à notre étude : le numéro 221 (82-06) : "Industrie".

Sur cette période, 155 articles ont été recensés, répartis de façon assez inégale, que ce soit par numéro (de 0 à 22 -N°221-), ou par année : 7 articles en 1981, 8 en 1984, mais 36 en 1982 et 37 en 1986.

Année	: 81	82	83	84	85	86	87(incomplète)
Nb articles	: 7	36	22	8	29	37	16

Ces 155 articles représentent un total de 452 pages, soit 3 pages par article en moyenne.

Ce chiffre est toutefois à tempérer car les articles d'1/4 ou d'1/2 page ont été comptés en "1 page" lors du dépouillement.

En nombre de pages, on peut évaluer la part de ces articles à 9% de l'ensemble de la revue (sur cette période), en prenant comme base 130 pages d'articles par numéros (hors publicité).

- Rubriques : 22% des articles sont localisés dans la rubrique "Actualité". Les 78% restants se répartissent dans les dossiers.

- Etudes de cas, études générales : on note un nombre très faible d'études générales, 6 pour 155 articles.

	Nb articles	%	Nb pages	%
études de cas :	149	96,2	424	92,8
études générales :	6	3,8	28	6,2

1-1 ETUDES DE CAS

Elles sont au nombre de 149, avec un total de 424 pages, soit une moyenne de 2,8 pages par article.

Identification de l'article

- Rubrique : 22,5% des articles sont situés dans la partie Actualités, dans les dossiers se répartissent les 77,5% restants.

- Auteurs : ils ne sont pas indiqués dans la plupart des articles, en effet ils ne sont mentionnés que dans 40 articles soit 27%.

Le nom qui revient le plus souvent est celui de J.P. Cousin, avec 12 articles.

Les autres ont à leur actif 1 ou 2 articles.

Il y a pour ces 40 articles 26 auteurs différents, presque exclusivement des architectes présentant leur oeuvre.

Nature de l'opération

- Vocation du bâtiment : une nette prépondérance des bureaux se dégage : 3 fois plus d'articles que l'industrie :

bureaux	85 articles	57% des articles
industrie	33 "	22% "
urbanisme	4 "	2,7%
autre	38 "	25,5% "

		104,5

Le total est supérieur à 100%, en effet il peut y avoir mixité, le plus souvent Bureaux-Industrie ou Bureaux-Autres. Le bâtiment comportant à la fin une partie production (ou laboratoire...) et une partie administrative.

Les bâtiments présentés sont anciens pour 4% et neufs pour 65,5% d'entre eux.

On peut donc estimer la part du bâtiment en projet à environ 30%.

Identification de l'opération

- Acteurs : on compte 31 articles où l'entreprise n'est pas spécifiée (soit 21%). Les entreprises citées le plus souvent sont : Schlumberger (8 articles), Renault (4), Hong Kong & Shanghai Bank et Lloyd's (3).

On peut également dénombrer, par catégorie, 15 articles pour les bâtiments de banques, assurances ou organismes financiers ; 32 pour les entreprises de communication, publicité, éditions. Les 56 autres concernent des entreprises de service ou industrielles.

13 articles seulement indiquent le maître d'ouvrage (soit 9% des articles). Parmi ces 13 articles, on en dénombre 5 du secteur public.

4 articles n'ont pas de concepteur spécifié (soit 2,6% des articles).

Les plus cités sont : Foster (11 articles), Piano (9), Rogers (8), R. Koolhaas (3).

12 sont cités 2 fois et 94 une seule fois.

En dehors des 3 grandes vedettes qui se partagent 19% des articles, la répartition entre concepteurs est assez égale.

Lieux : si la France arrive en tête, les pays européens sont bien représentés ainsi que les USA :

France	42	fois soit	20%
Grande Bretagne	27		18%
USA	17		11,5%
RFA	13		9%
Brésil	10		7%
Italie	7	fois soit	4,5%
Espagne	6		4%
Pays Bas	4		2,5%
Autres	23		15,5%

En France, la région parisienne concentre 26% des articles, avec Paris (2), les Hauts de Seine (7) et les Yvelines (2).

Contenu de l'article

13 articles seulement présentent un aménagement intérieur, soit 8,7%.

- Thèmes développés :

	Nb articles	%
Parti architectural	117	78,5
Construction	35	23,5
Processus de conception	27	18
Coût	16	11
Conditions de travail	12	8
Conditions de production	7	4,5
Immobilier d'entreprise	7	4,5
Image	6	4

Les autres thèmes ne sont développés que plus rarement. Les articles axés sur plusieurs d'entre eux sont en petit nombre :

Nb articles	Nb thèmes	%
0	9	6
1	87	58,5
2	34	23
3	10	6,5
4	6	4
5	2	1,3
6	1	0,7

		100

1-2 LES ETUDES GENERALES

Il y a 6 études générales. Ce nombre faible ne permet pas une statistique significative.

On peut souligner que : 2 d'entre d'elles concernent l'industrie directement, une seule le bureau. Les 3 autres intéressent de manière indirecte notre sujet.

L'étude qualitative détaillera chacune d'elles.

2 ANALYSE QUALITATIVE

2-1 ETUDES DE CAS

Les études de cas s'intéressent essentiellement au parti architectural. Il est expliqué de manière sommaire par un commentaire court donnant quelques informations de fonctionnement et des indications de matériaux. La présentation s'appuie sur les photos et documents graphiques souvent en grand nombre.

Les différents auteurs sont peu mentionnés, mis à part les concepteurs et leurs associés. Les bureaux d'étude technique peuvent être mentionnés. Le nom de l'entreprise utilisatrice est indiquée dans le titre de l'article.

Les bâtiments sont présentés hors de leur contexte de conception ou de réalisation. Il n'y a pas de fiche signalétique mentionnant de manière systématique les différents intervenants, les techniques employées, la localisation précise.

La revue privilégie l'élégance des axonométries, la pureté des dessins réduits, qu'une cotation viendrait troubler. Pour illustrer cette recherche des graphismes remarquable, on peut citer par exemple la présentation d'un immeuble de bureaux (non réalisé) dessiné par R. Koolhaas à Amsterdam (85-04, p.32 à 37), où le texte explique la résolution sous son angle urbain, en fonction de données programmatiques succinctes :

"Le programme demandait un bâtiment reconnaissable comprenant 18 000 m² d'espaces flexibles de bureaux avec au rez de chaussée, des locaux permettant de recevoir du public".

Cet article occupe au total 1/5 de page, auquel il faut ajouter un chapeau comprenant, sous le titre, l'énumération des concepteurs, (8 personnes), ainsi que les consultants dont on ne sait que le nom, sans précision de leur qualité.

Les dessins occupent le reste, soit 5 pages 3/4. Les recherches formelles de R. Koolhaas sont il est vrai très séduisantes. L'objet est retourné dans tous les sens, mêlant information et séduction.

D'autres projets sont présentés sur une demi-page, voir un quart de page (dans les rubriques d'Actualités). Le texte est alors réduit à sa plus simple expression (quelques lignes) ne donnant que quelques informations d'usage. Les dessins souvent illisibles sont à regarder à la loupe.

Parfois des articles échappent à cette règle et on trouvera quelques indications sur les thèmes suivants :

- Construction : on note un grand attrait pour les dessins de détail des bâtiments high-tech ; boulons, structures tendues. Le savoir faire, le métier, sont reconnus comme valeur architecturale.

- Le coût est rarement précisé sauf dans les cas spectaculaires (Hong Kong & Shanghai Bank : "la tour de 500 millions de livres sterling...", 86-02, p.54).

Dans d'autres cas on mentionnera une stratégie financière "les coûts de construction devraient être amortis sur les seuls planchers de bureaux locatifs et comprimés en conséquence pour maintenir des niveaux de loyers attractifs pour l'utilisateur final", ou la prise en compte des réalités économiques.

Exception à la règle : l'article "Rénovation du site industriel Schlumberger, Montrouge" (atelier Piano, 84-06, p.14) présente les différents coûts : de construction global, par différents ratios au m² suivant les prestations. Cet article très précis est à citer comme modèle : identification du bâtiment avec spécification des intervenants, concepteurs, BET, entreprises, le tout étayé par une interview de R. Piano où processus de conception et construction sont abondamment décrits ou illustrés.

Processus de conception

La parole donnée aux architectes leur permet d'exprimer leur démarche propre. Les articles présentant leurs bâtiments viennent en appui des considérations d'avant-

propos, lesquelles expriment et développent cet aspect sous l'angle du parti architectural, de continuité d'une réflexion. Hors des démarches créatrices (dont la meilleure expression est peut être dans l'oeuvre produite plus que dans le propos trop succinct, la revue s'intéresse peu à l'exposé du processus de conception jusqu'à la réalisation d'un bâtiment. Quelques allusions sont faites à une bonne entente maître d'oeuvre-maitre d'ouvrage ; aucune précision n'est donnée sur l'organisation de la projection.

Image et Immobilier d'entreprise

Là encore, il s'agit d'évocation. On note le désir d'une image de la part de l'entreprise ou la mise en place d'une stratégie immobilière ; le texte est rédigé de manière concise, sans détail, en guise de présentation d'une solution dont l'intérêt architectural ne saurait être qu'une réponse à ce type de considération.

Conditions de travail et de production

Au vu des chiffres de l'étude quantitative, il ressort bien que ce n'est pas là la préoccupation majeure de "l'Architecture d'Aujourd'hui".

Lorsque ces thèmes sont abordés c'est pour exprimer leur prise en compte, mais aussi pour esquisser les solutions retenues. Tout cela est si succinctement dit qu'il est difficile de s'extraire des lieux communs.

Tous les bâtiments ne sont pas présentés de cette manière. Certains ont bénéficié d'une attention particulière. On peut citer particulièrement la rénovation des Compteurs de Montrouge - Schlumberger - par l'atelier Piano et la Hong Kong & Shangaï Banking Corporation de N. Foster.

2-2 ETUDE GENERALES

Le fait le plus notable avant toute analyse est leur faible nombre : 6 études. Il n'existe sur la période considérée qu'un seul numéro spécial, "Industrie" (82-06), il est vrai. Dans ce numéro on ne compte que deux études

générales. Cette quantité réduite permet d'en faire la liste et de les présenter séparément :

- "Le langage de l'industrie" (M. Emery, 86-06)
- "Construction de bâtiments industriels à partir de blocs types" (G. Mikhaïlov, architecte, 82-06)
- "Le high-tech n'est-il qu'un style? British Export" (C. Davies, 85-02)
- "Chronologie Foster Associates 1963-1985" (86-04)
- "De juin à octobre, le travail à l'affiche de trois expositions parisiennes. - Travail mort et travail vivant -" (J.C. Garcia, 86-10)
- "Le bureau en question - interviews"(B. Fitoussi, 86-10)

Présentation des études générales

- "Le langage de l'industrie" : (M. Emery) C'est en fait la page de présentation du dossier du numéro spécial "Industrie". L'auteur présente en une page l'évolution formelle des bâtiments industriels de la révolution architecturale favorisée par l'industrialisation à l'architecture post-industrielle en passant par le courant moderne.

Cet article donne le ton du dossier qui suit : attachement aux formes. Son parti est l'optimisme : "au seuil d'une nouvelle époque, les architectes ont toute latitude de conception : disparition du lien forme-fonction, rejet du vocabulaire moderne, importance de la communication".

- "Construction de bâtiment industriels à partir de blocs types" (G. Mikhaïlov) c'est un point de vue venu d'URSS sur l'intérêt des constructions par "blocs types". Ces blocs types sont de deux ordres : les équipements (variables) et les réseaux et locaux énergétiques (invariables). Ils visent à obtenir des bâtiments offrant une souplesse d'usage autour d'une colonne vertébrale rigide étudiée en fonction de différents scénarios.

Mikhaïlov nous propose une réflexion sur la flexibilité, avec des contraintes de production du cadre bâti différentes.

- "Le high-tech n'est-il qu'un style?" : (C. Davies) Davies retrace l'histoire du high-tech anglais. La grande question est soulevée : quelle opinion se faire du high-tech? Et si finalement ce n'était qu'un style ! Il s'agit d'une étude critique portant sur les sources jusqu'aux tendances actuelles de cette tendance architecturale.

- "Le bureau en question - interviews" (B. Fitoussi)
C'est un article surprenant dans AA, et que l'on aurait
davantage imaginé dans Architecture Intérieure - Créé.

Il expose à travers les points de vue d'architectes
designers et spécialistes, les différentes préoccupations
des aménageurs de bureau. Sont interviewés des architectes
(M. Alessandri, Andrault et Parat, B. Bonnier, Lyon -
Morita, J. Nouvel), ainsi que des architectes d'intérieur
(Bourrelier, P. Rubin) et des designers : Nemo ainsi que
L. Clair (ingénieur conseil-éclairages), J.F. Grunfeld
(commissaire général du concours et de l'exposition "L'em-
pire du bureau") sont également interviewés.

On y trouve des points de vue variés :

L'un souligne la prédominance de la qualité, de
l'espace comme critère de qualité du lieux de travail ; un
autre, éclairagiste, insiste sur le rôle d'un bon éclair-
rage.

Si le rôle du mobilier comme composant architec-
tural est souligné par un architecte, le choix est selon
d'autres à laisser au libre arbitre des entreprises (en
liaison avec les aménageurs).

L'intégration de l'informatique dans des meubles
sophistiqués semble illusoire et inutile pour les uns, un
absolu pour les autres.

Ces différentes réflexions et contradictions jetées
en vrac expriment peut-être le désarroi des concepteurs
devant la complexité de l'aménagement du bureau.

- "De juin à octobre, le travail à l'affiche..." :
(J.C. Garcia) Il s'agit d'un article critique et d'opi-
nion, paradoxal dans une revue qui sacrifie autant à
l'image, car il met en cause le parti de l'exposition
"Lieux? de travail" du CCI à Beaubourg, présentant des
lieux "qui se réduisent à des usines et bureaux modernes,
où s'accomplissent comme par enchantement, tant les tra-
vailleurs en sont absents, des tâches pénibles et sociale-
ment reconnues comme utiles". Occasion pour l'auteur de
rappeler que "l'architecture de production n'a de sens que
par son règlement intérieur, emblème du - pouvoir autocrati-
que du capital - ou - despotisme de fabrique -". Il est
à noter que cet article a également été publié dans Casa-
bella (86-10).

Ces 6 articles très différents les uns des autres ne
permettent pas de tirer quelque conclusion que ce soit (si
ce n'est de souligner l'absence d'études de fond des
problèmes liés aux relations travail-espace).

3 CONCLUSION

Au nombre relativement élevé (149) d'études de cas, AA n'ajoute, sur la période de dépouillement, que 6 études générales. Cette revue ne prend que très peu en compte la spécificité des lieux de travail et les considère, au même titre que les autres bâtiments présentés, sous leurs aspects architecturaux et urbains.

L'Architecture d'Aujourd'hui est, en quelque sorte, une revue d'"actualité", concentrant ses préoccupations et ses études autour de ce point de vue.

Présentation de la revue

Architecture Intérieure-Créé (A.I.C.) est une revue bimestrielle. Le nombre de pages de chacun des numéros varie de 130 à plus de 180 pages. Consacrés à un thème-titre, les numéros se divisent en plusieurs rubriques.

Tout d'abord, la partie magazine comprend en tout une dizaine de pages d'articles noyés au milieu d'une publicité présente (jusqu'à 50 pages). Dans cette partie sont présentés les résultats de concours, des lignes de mobilier de bureau, des interviews diverses (fabricants de meubles, éditeurs, promoteurs...). La deuxième partie de ce magazine, en fin de numéro, pouvant compter elle aussi une dizaine de pages, se consacre habituellement aux produits du design et de l'aménagement de bureaux entre autres.

Le reste de la revue (de l'ordre de 70 pages ou plus) est découpé en rubriques variables mais que l'on retrouve régulièrement pour certaines. On peut citer parmi elles : "Enquêtes", qui peut couvrir en totalité le thème du numéro, ou n'en être qu'une annexe ; "Architecture", support d'études détaillées des projets réalisés ; "Design", qui présente des produits du design, très axée sur le mobilier de bureau, "Dossier", "Actualité"...

Toutes ces dénominations ne sont pas attribuées de façon régulière mais font office d'articulation de la revue en fonction du thème traité et de sa matière.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

Il se situe sur une période allant de février 1981 à juin 1987, soit 38 numéros, du N°181 au N°218.

Sur cette période ont été recensés 172 articles, soit 706 pages (environ 20% de la surface rédactionnelle de la revue). Ces articles se répartissent très irrégulièrement:

- par année : de 10 en 1982 à 58 en 1985 ou 37 en 1986.
 année 81 82 83 84 85 86 87-6 mois
 Nb d'articles 19 10 16 13 58 37 19

- par numéro : de 0 pour 16 d'entre eux sur cette période à 26 pour le N°207 (85-08).

N°181 (81-02)	"Espaces industriels"	11	articles
N°185 (81-10)	"Immeubles de bureaux"	7	"
N°190 (82-10)	"Immeubles et meubles de bureaux"	9	"
N°196 (83-08)	"Immeubles et systèmes de bureaux"	13	"
N°201 (84-08)	"Spécial SICOB/bureaux"	11	"
N°207 (84-08)	"Spécial SICOB/bureaux"	26	"
N°208 (85-10)	"Espaces Industriels"	15	"
N°211 (86-04)	"Espaces de bureaux"	13	"
N°213 (86-08)	"Architecture Tertiaire"	20	"
N°217 (87-04)	"Espaces Bureaux"	18	"

Ces numéros spéciaux ont une périodicité évidente : annuels quand le SICOB était annuel, biannuels lorsque ce dernier s'est dédoublé.

Ces 10 numéros totalisent 143 articles, soit 83%.

Les articles se répartissent essentiellement dans les derniers ; la partie magazine n'en compte que 10%.

Dans ces 172 articles on compte 136 études de cas (soit 79%) et 38 études générales (22%).

1-1 ETUDES DE CAS

Elles sont au nombre de 136 avec 487 pages au total, comprenant des articles courts (moins d'1 page), jusqu'au plus long : "Contradictions in the city, Lloyd's Londres et le total design" de O. Fillion (86-08, 16 pages).

Identification de l'article

10% des articles de cas sont situés dans la partie magazine, les autres se répartissent dans les dossiers.

Les auteurs sont rarement spécifiés. Lorsque c'est le cas (pour une cinquantaine d'études), apparaissent essentiellement les noms de membres de la rédaction de la revue (O. Fillion et M.H. Contal), et quelques concepteurs présentant leurs réalisations.

Nature de l'opération

111 études de cas concernent le bureau qui constitue le centre d'intérêt principal de A.I.C.

L'industrie avec 16 articles représente 12% des articles dépouillés.

champs :	Nb d'articles	%
bureaux :	111	81,5
industrie :	16	12
autre :	13	9,5
urbanisme :	1	0,7

Pour 27 études de bâtiments anciens, la revue présente 86 études de bâtiments neufs, soit 3 fois plus.

Identification de l'opération

Acteurs : les entreprises sont spécifiées dans 115 articles soit 84% des cas.

Les plus citées sont : IBM (8), Renault (6), Ministère des Finances (5), Schlumberger et la Lloyd's (3). La Hong Kong & Shanghai Bank n'a eu droit qu'à deux articles.

Par catégorie on compte : 12 articles sur des bâtiments de banque, assurances ou organismes financiers ; 17 pour les secteurs public et para-public ; 19 pour des entreprises de communication, publicité, édition.

On note également 4 agences d'architecture et de design.

Les 63 autres concernent diverses entreprises de service ou de production, mais aussi, et c'est à souligner, 2 bâtiments en blanc.

Le maître d'ouvrage n'est mentionné que dans 28 articles (20%). Les plus cités sont le Ministère des Finances (8), et la SARI (6).

Les concepteurs sont cités dans tous les articles (sauf 5), les plus cités sont Richard Rogers (5), Willerval, Piano, Foster et Arup (3).

On retrouve 99 concepteurs ou équipes de concepteurs différents. Parmi eux on note la présence de designers ou d'aménageurs comme B. Stumpf, Enfi Design, A. Putman, ... et également la SARI en tant que maître d'oeuvre.

Les partenaires sont indiqués dans 48 articles (soit 35%).>, ce sont le plus souvent les collaborateurs, les BET et les entreprises.

Les lieux sont toujours précisés. la France prédomine avec 85 articles devant les USA et la G-B.

Pays	Nb articles	%
France	85	62,5
USA	19	14
G-B	15	11
RFA	6	4,5
Japon	4	3

Les 5% restants sont partagés entre 8 pays. En France, la région parisienne s'octroie 56 articles (65%), dont 27 pour Paris.

Contenu de l'article

La répartition entre bâtiment et aménagement intérieur est équilibrée : 68 pour le champs bâtiment, contre 54 pour l'aménagement, soit respectivement 50 et 40%.

Thèmes développés : les présentations des bâtiments ou d'aménagement se font essentiellement sous l'angle du parti architectural (dans 84% des cas). Apparaît toutefois un certain intérêt pour les conditions de travail(22%).

thèmes développés	Nb d'articles	%
parti architectural	114	84
conditions de travail	30	22
processus de conception	26	19
construction	19	14
coût	17	12,5
image	10	7
conditions de production	8	6
immobilier d'entreprise	6	4,5

Les articles ne développent que peu de thèmes à la fois :

Nb de thèmes	Nb articles	%
0	3	2
1	72	53
2	39	28,5
3	13	9,5
4	6	4,5
5	1	1
6	2	1,5

On peut déduire de ces 2 tableaux que nombre de

réalisations ne sont présentées que sous leurs aspects architecturaux.

1-2 ETUDES GENERALES

Elles sont au nombre de 38 (22%), avec un nombre total de 229 pages (32%) et une moyenne de 6 pages par étude. Les plus courtes ne font qu'1 page, la plus longue 20 ("Le gratte-ciel toujours recommencé" (86-04, p.71).

Identification de l'article

7 études générales se trouvent dans des numéros "ordinaires" et 31 (81,5%) dans des numéros spéciaux.

On peut classer les articles par types :

- a) les dossiers réunissant plusieurs articles. Ils sont au nombre de 3 et réunissent 16 articles :

"Les 25 ans de la Défense" (N°196)

Le dossier Pan Bureau 1984 (N°207)

Le dossier M.I.Q.C.P. (N°213)

- b) 3 articles concernant le mobilier publiés dans la rubrique "Aménagement" ou "Design" mettent au courant des dernières créations en la matière.

- c) 2 articles historiques de M. Vernes :

"Les tours sauvages" (N°196) et "Le gratte-ciel toujours recommencé" (N°211).

- d) des articles présentant l'oeuvre d'un architecte. Conçus autour d'interviews, on compte ceux consacrés à L. Kroll (N°181) de P. Goulet, à N. Grimshaw (N°181) et enfin à H. Jahn ("Chicago disco" N°196) de M. Vernes.

- e) les autres articles expriment divers points de vue permettant d'expliquer une démarche ou de rendre compte de tendances ou d'innovations. On peut citer à titre d'exemple : "Les bureaux de demain" (N°204) ou "Smart buildings, les ports de l'immatériel" (N°217)

Les articles sont tous illustrés. Dans certains l'iconographie prend une place importante (présentation de mobilier par exemple), mais dans les études de fond l'illustration s'efface.

Les auteurs, sont très divers : on y trouve des promoteurs (privés ou publics), des architectes, des spécialistes de l'aménagement et bien sur les membres du comité de rédaction de la revue (plus particulièrement M.H. Contal et O. Fillion). Un seul article d'étude générale n'a pas d'auteur mentionné.

Nature de l'opération

	Nb articles	%
bureau	22	58
industrie	4	10,5
urbanisme	1	2,5
autre	2	5

La prépondérance des bureaux sur l'industrie (5 fois plus) est à souligner.

Contenu de l'article

Seulement 8 études générales concernent l'aménagement intérieur (21%).

Thèmes développés : le dépouillement met en valeur un intérêt à peu près égal pour le processus de conception, les conditions de travail et de production et l'immobilier d'entreprise :

thèmes développés	Nb articles	%
Processus de conception	15	39,5
Conditions de production	15	39,5
Conditions de travail	14	37
Immobilier d'entreprise	12	31,5
Coût	10	26
Parti architectural	10	26
Construction	6	15,5
Image	6	15,5

Nb thèmes développés	Nb articles	%
0	3	7,9
1	9	23,7
2	9	23,7
3	11	29
4	4	10,5
5	1	2,6
6	0	0
7	1	2,6

Ces tableaux mettent en évidence des pourcentages élevés et une répartition remarquablement équilibrée pour chaque thème. Ces articles au vu de cette analyse quantitative semblent prometteurs...

2 ETUDE QUALITATIVE

Architecture Intérieur Créé se distingue des autres revues d'architecture françaises par l'intérêt qu'elle porte à l'aménagement intérieur. Elle s'intéresse principalement aux lieux de travail tertiaires auxquels elle consacre 8 numéros (sur 38) dépouillés. Des dossiers complets sont publiés, de nombreux exemples d'architecture ou d'aménagement les illustrent. La revue colle à l'actualité et suit les salons (SICOB, Orgatechnik) de près. Elle rend compte des évolutions des nouveaux produits, des démarches des intervenants, des tendances de l'aménagement.

On ne s'étonnera donc pas d'y trouver beaucoup de précisions sur les thèmes qui ont guidés ce dépouillement.

2-1 ETUDES DE CAS

On l'a vu, les études de cas se portent essentiellement sur le parti architectural à divers degrés : cela va d'études sommaires où cette présentation s'appuie sur des photos ou dessins étayés par une explication rapide, à des articles argumentés, où les illustrations viennent renforcer le texte. De ce dernier type, on peut citer comme exemple l'article sur la mairie de Saint Barthélémy d'Anjou (de S. et L. Goldstein, 84-08). "Celles-ci accumulent les swings et les zig-zags, traçant des lignes convulsives. Le coup à gauche vous mène à droite, remonte à gauche, repique au centre, semble tarir, soudain s'allonge et chute".

Cet article qui ne manque certes pas de lyrisme, décortique le bâtiment sous son aspect urbain, mais aussi intérieur en 4 pages (dont environ une et demi de texte). Des précisions sont également données quant aux choix de mobilier et de matériaux.

Parallèlement à ces bâtiments à la tendance "nouvelle architecture" marquée, sont publiés, et c'est une particularité d'A.I.C., des édifices que les autres revues délaissent. Les dernières tours de la Défense nous sont présentées régulièrement. Si ces réalisations permettent de développer différentes problématiques touchant à la conception de ce type d'espace, les auteurs de ces articles n'en délaissent pas pour autant l'aspect architectural.

Il en est ainsi de l'immeuble Galilée, siège d'IBM Europe (de G. Valle et F. Urquijo) : "la façade puissante et longue se transforme alors en alignement de petits bâtiments distincts, à corniche et façade de pierre tramee, peut-être plus milanais que parisien, mais à coup sûr plus porteur d'une "image de la ville" qui les tours qui les environnent.." (86-04).

L'aménagement n'est évidemment pas en reste et constitue une part importante des articles de la revue. Là aussi on aime mettre en valeur les intentions de l'architecte. Souvent la présentation des bâtiments est liée à celle de leurs espaces intérieurs. Les photos des postes de travail sont fréquentes, les espaces montrés sont bien des espaces de travail, même si l'on remarque une préférence pour les espaces "nobles" où s'exprime souvent plus de liberté de conception et également une plus grande richesse de détails et de matériaux.

Conditions de travail

Elles font l'objet d'une certaine attention dans les études de cas. les grandes unités de bureaux sont l'occasion de développer ce thème qui est un des facteurs importants de leur conception.

Les articles présentent les solutions, retenues de manière rapide il est vrai. Mais on peut dégager de ceux-ci les préoccupations essentielles aux yeux des concepteurs, promoteurs ou maîtres d'ouvrages et les options actuelles :

- d'une part les facteurs d'ordre ergonomique au sens physiologique avec la recherche de la maîtrise individuelle de l'environnement, ainsi que du contact avec l'extérieur.;
- d'autre part les facteurs d'ordre relationnels, avec la recherche d'une adéquation avec un fonctionnement interne, un désir de personnalisation, les exigences de

l'organisation du travail, ou de la rentabilité de l'espace.

Les réalisations de la SARI à la Défense sont toujours l'occasion d'énoncer les solutions apportées à ces désirs ou d'en critiquer les insuffisances. Ainsi à propos de la tour P.F.A. (architecte J. Willerval) : "Ces couloirs déterminés par des cloisons monobloc coup-feu 1h auraient pu trouver de bout en bout les 3 mètres carrés de vitrage s'ouvrant sur la lumière et l'espace comme chez IBM. Il n'en est rien alors que l'immeuble le permettait (...) Mais avec les inconvénients du réglage au niveau général du bâtiment, ceux de la cohabitation dans le même bureau d'usagers ayant des besoins en froid et en chaud différents, enfin de la perte d'espace due à l'emprise des convecteurs qui bordent la façade interne, il n'est pas sûr que le choix soit le plus performant" (N°202).

Le regard critique et précis est plus superficiel dans d'autres articles : "au marbre succède l'univers blanc des espaces informatiques, sans aucune aspérité qui vienne distraire la concentration, mais avec toutes les prestations qui garantissent le bon renouvellement de la force de travail des agents : éclairages anti-éblouissements, rationalisation du poste de travail et mobilier ergonomique" (P.M.T. Annex Tokyo, 86-04, p.20).

Le processus de conception

Il est abordé mais pas détaillé. L'article, lorsque c'est le cas, se limite à la mention des différents intervenants, du rôle de chacun. Les imbrications de responsabilités, les stratégies de compréhension et d'intervention restent schématisées. C'est leur intervention qui est soulignée, pour faire ressortir le réalisme d'une opération, le professionnalisme et la compétence des maîtres d'oeuvre.

Aspects constructifs

Ils sont mis en valeur dans le cas de bâtiments exceptionnels ou aux structures expressives. Les détails des constructions industrielles high-tech ou les prouesses du béton armé intéressent pour leur côté spectaculaire. Dans un cas comme dans l'autre la revue s'en tient aux principes et insiste sur quelques exemples significatifs : une articulation aux boulons bien dessinés bénéficiera des faveurs de la mise en page, le texte mentionnera quelques détails croustillants : "Leur brutalité apparente fait

illusion, la précision de leur montage atteint paraît-il le centième de millimètre" (Vasconi, 86-04).

Les coûts

Ils sont parfois donnés, soit dans le cas de réalisations dont on souligne le caractère économique, soit dans le cas de réalisations (Lloyd's en l'occurrence) impressionnantes. Mais le manque de précision et de critères de comparaison les rend difficiles à interpréter.

Conditions de production

Si le lien aménagement-conditions de production est parfois noté, ces dernières ne sont pas expliquées. C'est l'adéquation de la réponse au problème qui est mise en valeur, les particularités de l'organisation du travail ou de son contrôle sont simplement esquissées ou plutôt notées comme telles. On peut toutefois constater à la lecture des plans que le bureau cloisonné a supplanté le paysager dans les grosses unités et que les aménagements ouverts restent l'apanage d'entreprises et de bâtiments de taille réduite.

Image et Immobilier d'entreprise

La notion d'image reste floue, certes le bâtiment est porteur "d'image", l'entreprise renforce son "image", la modernise, mais la volonté précise, le cahier des charges qui la définit n'est pas précisé.

Ce terme recouvre peut-être, dans la plupart des cas, un souci de qualité architecturale répondant à des critères d'appréciation actuels : lignes tendues, pierre agraffée ... Les exigences de l'immobilier d'entreprise sont par contre plus affirmées : nécessité de regroupement, locaux trop exigüs, modernisation d'équipement pour satisfaire aux contraintes de la bureautique. Mais d'une manière générale les contraintes imposées par le maître d'ouvrage et l'entreprise utilisatrice ne sont pas détaillées. Les articles très prosaïques ayant trait aux réalisations de la SARI échappent à cette règle et sont à noter comme modèles.

2-2 ETUDES GENERALES

Leur nombre est important (38), le nombre total de pages qu'elles occupent également (229). Leur place dans l'ensemble de la revue en fait une composante non négligeable qui donne aux bâtiments présentés dans les études de cas valeur d'illustrations. Certains numéros spéciaux ne se contentent pas de suites de réalisations étayées par un ou deux articles de fond, mais s'articulent autour de ces réflexions.

Il en est ainsi des 3 dossiers, Défense, Pan Bureau 1984, et M.I.Q.C.P. (cf étude quantitative).

"Les 25 ans de la Défense" (83-08) est un dossier constitué d'une série d'interviews et de textes expliquant, d'une part, l'évolution urbaine du quartier (avec les articles de D. Amouroux et R. Zehrfuss) avec l'historique du montage de l'opération (R. Auzelle et J. Millier) replaçant ce phénomène architectural dans son contexte financier et politique et, d'autre part, l'évolution architecturale des bâtiments implantés sur ce site avec les options de C. Pellerin (PDG de la SARI).

Celles-ci sont de deux ordres : d'une part, elles rentrent dans une logique immobilière avec l'extension d'un marché prévisible dès les années 75 et une pénurie de locaux qui se dessine dans l'ouest de Paris ; d'autre part les choix architecturaux avec l'abandon des tours de la 2ème génération pour la conception d'ensembles respectant un certain "côté humain" et en optimisant "les équipements et le cadre de travail tout en minimisant les charges d'exploitation et de maintenance". C. Pellerin précise également les coûts de location suivant la situation des immeubles et esquisse les tendances des programmes de nouveaux édifices.

L'article est illustré de plans montrant l'évolution de ces constructions et mettant en évidence les trois générations qui se sont succédées (moyenne, méga et humaine).

D'autres articles plus courts viennent compléter ce dossier. On y trouve les avis d'architectes : H. La Fonta, Julien et Saubot, grands bâtisseurs de ce site expliquent les évolutions marquant le passage de la 2ème à la 3ème génération de tours et leurs incidences sur les choix de conception : on trouve également l'avis de J.P. Lacaze, directeur général de l'EPAD, de F. Lombard architecte

programmateur du projet Tête Défense, ainsi que celui de Pellerin. Ce dossier extrêmement intéressant nous fait bénéficier des avis de "décideurs", relativisant le discours architectural classique, hors contraintes, qui nourrit habituellement les revues d'architecture.

"La maîtrise d'ouvrage publique des années 80" :
(86-08. Ce dossier est assez semblable au précédent.

C'est essentiellement la logique immobilière qui soustend les articles, le processus de conception avec l'explication du rôle de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques dans la programmation et le suivi des réalisations.

Le Ministère des Finances à Paris représenté en filigrane au long du dossier est en fait prétexte à cette étude, qui s'illustre également d'autres réalisations de ce même Ministère (la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne - Rennes, architecte : Hauvette) ou d'autres (PTT...).

Les conditions de travail ou de production sont largement développées dans le dossier Pan Bureau 1984 (08-84).

A travers des articles d'intervenants divers, cette étude montre les tendances et options prises ces dernières années par les concepteurs, ainsi que les attentes des promoteurs et maîtres d'ouvrage.

Leurs auteurs : des architectes, un designer, un promoteur et un responsable d'un organisme para-public

Ces articles ne constituent pas des recueils de solutions techniques ou spatiales mais insistent sur la nécessaire prise en compte - d'une ergonomie efficace pour une meilleure productivité - des nouvelles organisations du travail - d'une maîtrise des coûts de construction et de maintenance, ainsi que sur l'enrichissement apporté par le travail en équipe pluridisciplinaire quant à l'élaboration des projets et aménagements.

L'indispensable humanisation des locaux est également mise en avant ; elle passe par une bonne compréhension des contraintes de communication : à travers la recherche d'un équilibre entre les relations formelles et informelles dont l'architecture ou l'aménagement pourraient-être un des supports. Les avis des membres du jury, ainsi que la présentation des projets primés ou mentionnés du jury, appuie ces articles en relevant les attentes, dessinant ainsi les grandes lignes d'une évolution à venir (la 5ème génération?).

Ces trois dossiers présentent les étapes d'une

réflexion que les autres études générales viennent soutenir. Elles peuvent parfois apporter quelques précisions, mais ne remettent pas en cause les options dégagées. Les études historiques de Michel Vernes concernent indirectement notre étude. Elles s'attachent en effet au phénomène des buildings plus particulièrement aux USA, mais sans prendre en compte leur spécificité de lieu de travail. On y lira des explications sur les origines promotionnelles et de concurrence qui ont favorisé l'apparition de ce type d'édifice.

Parmi toutes ces études, on peut signaler deux autres d'entre elles axées sur l'image :

"Les stratégies visuelles de Renault" (O. Fillion, 82-10, p.74).

"Comment concevoir un Ministère aujourd'hui" (D. Amouroux, 83-01, p.184).

La première montre la stratégie globale de marketing visuel du groupe : des bidons d'huile aux bâtiments tels le "57 métal" ou le centre de distribution de Swindon (G-B), du travail sur le logo à la mise en place d'une politique architecturale par François Barré.

La seconde met en parallèle les différentes réponses au concours du Ministère des Finances de Bercy et les attentes du jury, "définissant ainsi le bâtiment : il se devait d'être beau, de marquer son époque sans sacrifier à la mode, d'être monumental sans être écrasant, d'exprimer la pérennité et le sérieux dans être triste, de permettre à ses usagers de s'y sentir bien, sans oublier le fonctionnel". "Rien de très original" comme le souligne l'auteur de l'article, peut-être le simple désir d'une "qualité". L'image s'appuierait donc sur la qualité, quelque soit son type d'expression, son "style". Renault a ainsi fait appel à Vasconi, à Foster et à Meier, trois expressions différentes dont les points communs sont un souci de perfection et une recherche de complexité, mais certes pas le "style".

Dans un tout autre domaine, l'actualité du meuble donne l'occasion d'étudier ses nouvelles tendances. Reflet d'une évolution générale dans la conception des lieux de travail, le meuble exprime l'abandon de la relation forme-fonction, pour revenir à une esthétique plus douce, moins orthopédique, moins systématique, tout en améliorant les critères fonctionnels et de confort.

Face à cette diversité d'articles consacrés aux bureaux, l'industrie fait figure de parent pauvre : 4

études générales seulement. Parmi elles, une seule tente de donner une vue globale des évolutions de l'architecture industrielle : "Architecture industrielle, révisez vos concepts" (85-10, p.108). O. Fillion brosse un portrait des constructions abritant les nouvelles industries de pointe, soulignant leurs particularités dues à une spécificité des procédés de production. Le bâtiment n'est plus seulement un abri, ni "une simple histoire de façade", mais "un outil de production à part entière". Leur conception se détermine autour des critères de flexibilité, de qualité de maintenance, avec les contraintes nouvelles d'une "industrie propre", de distribution complexe de fluides et d'énergie. Autant de facteurs qui avec une redéfinition des tâches entraînent une refonte du concept de bâtiment industriel.

En plus de cet article (1 page), on trouve deux études consacrées aux architectes N. Grimshaw et L. Kroll où deux points de vue de concepteurs sont exposés : d'une part la flexibilité comme parti architectural, d'autre part, pour Kroll, le "concours de tous les participants" pour définir le cadre de vie ou de travail.

A.I.C. propose également, comme pour les bureaux, une présentation de mobilier industriel, due sans doute aux efforts de design et d'ergonomie entrepris par quelques firmes dont l'une est suffisamment prestigieuse (H.Miller) pour que la revue s'intéresse à ce type de produit. Peut-être est-ce là l'expression d'un rapprochement "dans le droit fil de l'évolution actuelle où deux secteurs qui s'ignoraient totalement, cols blancs et cols bleus, se trouvent réunis par les machines électroniques" (O. Fillion).

3 CONCLUSION

A.I.C. fait une grande part à l'architecture des lieux de travail, plus particulièrement au tertiaire. Il est vrai que l'architecture d'intérieur, vocation annoncée dans cette revue, trouve plus communément un terrain d'application dans ce secteur d'activité.

L'agencement de l'usine est affaire d'organisation et de production, domaine spécifique de l'ingénierie plus que

de l'architecture. Il n'est donc pas étonnant que l'industrie soit délaissée. Cet intérêt marqué pour le tertiaire dépasse le cadre de l'analyse architecturale pour aborder des thèmes d'ordre plus général. Sont ainsi mis en avant les particularités de cette activité, leur impact sur l'espace, le rôle du concepteur dans la maîtrise des contraintes qui en résultent.

La fréquence des articles "d'études générales", démarque cette revue de ses deux consœurs françaises, et leur périodicité est le témoin de la prise en compte suivie de ces spécificités.

Présentation de la revue

Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (MON) est comme son nom l'indique la revue professionnelle de la production d'espace. Il représente une des revues essentielles à toute pratique professionnelle de l'architecture. Ce périodique est un hebdomadaire qui contient environ 200 pages par numéro. (52 numéros par an)

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

Il a été fait de manière systématique de 1980 à juillet 1987 et a fourni un corpus de 76 articles (soit 176 pages) tirés de 60 numéros ce qui représente environ 0,2% du nombre de pages dépouillées.

En ce qui concerne la structuration de la revue, on peut constater une certaine prégnance des rubriques rédactionnelles. En effet les rubriques y existent de manière suivie, et certaines rubriques accueillent de façon privilégiée des articles ayant pour objet le lieu de travail.

On peut noter qu'une d'entre elles rassemble 42 articles ; il s'agit de la rubrique "Architecture" ; alors que le reste des articles se distribuent sur un ensemble de rubriques.

- chaque numéro de la revue est axé sur un thème, généralement technique, qui ne concerne que très exceptionnellement les lieux de travail, voire même l'architecture. Ce thème privilégié ne concerne d'ailleurs qu'une part limitée des pages rédactionnelles.

- on retrouve nettement la distinction entre études de cas et études générales qui s'équilibrent (38 et 39 respectivement).

- toutefois, si les études de cas sont, à quelques différences qualitatives près, assez proches de ce qu'on peut retrouver dans une revue d'architecture en ce

qui concerne les études générales, il apparaît quelques différences significatives.

En effet, il peut rentrer sous la notion d'étude générale des articles appartenant à une rubrique régulière et qui se présentent plutôt sous la forme d'étude de cas particulière (ex. le marché de l'immobilier tertiaire). Pour ce type d'articles, la notion d'étude générale ne s'apparente en aucun cas à un "article de fond".

Cette situation s'explique par les limites de la problématique architecturale dans la politique rédactionnelle de cette revue.

En ce qui concerne la répartition des articles dans le temps, nous constatons une tendance à la multiplication des articles concernant la thématique "lieux de travail" ; cette évolution s'équilibre et se stabilise à partir de 1983.

Par ailleurs, les articles sont souvent isolés au sein d'un numéro de la revue, ce qui relativise la notion de numéro spécial. En effet, cette notion se traduit par un dossier rassemblant un maximum de 4 articles pour un même numéro.

1-1 ETUDES DE CAS (38)

Indentification des articles

Elle n'est pas très complète puisque, comme pour la quasi totalité des articles de cette revue, elle oublie la mention de l'auteur (cité 2 fois).

Par contre la rubrique est toujours spécifiée ; on constate que 32 études sur 38 sont contenus dans la rubrique "Architecture".

Nature des opérations

En ce qui concerne la vocation du bâtiment, on peut remarquer que les études de cas recouvrent autant de bâtiments industriels (12 articles) que de bureaux (13).

La représentation du secteur industriel semble donc relativement forte dans cette revue qui se situe dans la production du bâtiment.

Mais l'artisanat est sous représenté (2 articles), on remarque un certain poids de la catégorie autre (laboratoires, entrepôts, etc...) qui rassemble 12 articles.

Ce sont incontestablement les opérations de construction neuve qui l'emportent sur les rénovations : 30 articles contre 4.

Identification des opérations

Lorsqu'on s'arrête aux éléments d'identification de l'opération, on réalise que les études ont dans leur majorité (20 articles) 3 éléments sur 4. Ces derniers sont généralement le concepteur, l'entreprise utilisatrice et le maître d'ouvrage. Les partenaires sont beaucoup moins précisément identifiables (4 études les mentionnent).

On ne peut pas parler véritablement de concepteur vedette car la plupart des articles abordent une seule production d'un seul concepteur.

Toutefois, il y a quelques exceptions, ainsi Foster apparaît 3 fois, Gimbert et Vergely comme Valode et Pistre font l'objet de 2 études.

Lieux : le Moniteur semble prendre en compte essentiellement des réalisations situées en France : 34 études sur 38.

De plus près de la moitié des études françaises concernent un bâtiment situé dans la région parisienne : 13 études.

Les articles prenant en compte des réalisations étrangères sont assez marginaux : 2 concernent Hong-Kong, 1 l'Italie et un autre l'Angleterre.

Contenu des articles

Les études du Moniteur mettent en avant le bâti (16) alors que l'intérieur plus négligé n'est cependant pas absent (8).

Il y a généralement pour une étude un (12 articles) ou deux (13) thèmes développés ; plus rarement nous arrivons jusqu'à 3 thèmes (6).

Les thèmes de prédilection sont la construction (17 articles) et le coût (13). Ensuite, apparaît un groupe de thèmes moins représentés : la conception (7), les conditions de production (7) et les conditions de travail (6).

Et enfin se détache un groupe de thèmes moins traités

- le parti architectural : 5 études de cas
- l'immobilier d'entreprise : 4 études de cas

1-2 ETUDES GENERALES (39)

Il y en a presque autant que d'études de cas.

Identification de l'article

Elle est aussi précise que celle des études de cas, les études générales n'ont d'ailleurs pas plus de signature que les autres.

La seule différence pertinente porte sur la rubrique où, en ce qui concerne les études générales, la distribution se fait sur un plus grand nombre de rubriques avec néanmoins une "pointe" pour Architecture : 13 articles. Mais il faut noter que les 26 autres études générales se répartissent sur 12 rubriques.

Les lieux : bien qu'il s'agisse d'études générales qui ne concernent pas à proprement parler une opération, nous disposons généralement de renseignements de localisation. En effet ces études prennent souvent en compte une problématique régionale particulière (ex. Marché des bureaux en région parisienne).

Nature de l'opération

Les études générales s'intéressent autant au secteur bureau (11) qu'au secteur industriel (10). Mais on remarque qu'il est également question dans 5 articles d'urbanisme.

Ces études ne prennent pas en compte les distinctions ancien/neuf pas plus que les approches en termes de bâti ou d'aménagement intérieur (1 seul article s'intéresse au bâti!).

Les thèmes développés sont essentiellement les conditions de travail (14 articles), la conception (9), l'immobilier d'entreprise (8), le coût (7) et la construction (6).

Il faut toutefois modérer ces résultats en remarquant que ces études sont bien souvent représentées par deux types d'articles qui correspondent respectivement à des comptes rendus d'activité de l'ANACT (1) ou bien à des études de la conjoncture du marché immobilier de bureau (5 articles).

(1) Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Il est intéressant de remarquer que les thèmes abordés dans les études générales équilibrent ceux qui sont traités dans les études de cas. Seule la question du parti architectural est quasi absente de la totalité des articles (quelque soit le type d'étude).

2 ANALYSE QUALITATIVE

Nous avons insisté sur le caractère professionnel du Moniteur, et on peut considérer que ceci contribue à une sensibilisation aux aspects pratiques dans l'analyse de la production des lieux de travail. Ainsi pourrait-on expliquer que la logique du "coût", de la "conception", de l'"immobilier d'entreprise", voire même de "conditions de travail" soient assez largement prise en compte eu sein de cette revue.

Toutefois, comme cela a été précédemment indiqué dans les commentaires d'ordre quantitatifs, il paraît nécessaire de revenir sur la typologie des articles de notre corpus.

En effet, la distinction études générales/études de cas recouvre des réalités distinctes. Car si la notion d'études de cas permet de saisir une réalité à peu près homogène dans une même revue et voire même dans des revues différentes, nous trouvons sous l'appellation étude générale un ensemble hétérogène dont la cohésion ne recèle un sens qu'en opposition aux études de cas.

2-1 ETUDES DE CAS

Généralement incluse dans la rubrique centrale du Moniteur intitulée "Architecture", elle peut parfois figurer dans la rubrique "Technique" si l'intérêt (pour la revue) de l'article réside dans une exemplarité technologique du cas abordé.

Les motivations de ce passage de l'architecture au technique peuvent-être de 2 ordres : soit ce bâtiment nécessite dans le cadre de la construction la mise en

oeuvre d'une technique particulière : ex. "Une intéressante recherche architecturale pour un immeuble parisien de bureaux" (11/05/84) où il est question d'"une structure porteuse en béton... et une façade habillée de coques verticales creuses en béton blanc terminée par des arcades". Mais dans la plupart des cas ce qui justifie l'appellation "technique" est la mise en oeuvre d'une technologie impliquée l'activité de travail. Il est peut-être inutile de préciser qu'il s'agit presque toujours de l'informatisation des immeubles de bureaux : par ex. "La tour Pascal : 65 000 m2 de niveaux informatisés" (3/08/84) ; "Une tour assistée par ordinateur" (15/02/85) ; Un immeuble de bureaux conçu par l'informatique" (25/05/86).

Mais revenons à l'étude de cas la plus courante, celle relevant de la rubrique "Architecture".

Nous pouvons ici rencontrer deux cas de figure, l'étude peut être regroupée dans un dossier ou être indépendante. Lorsqu'il y a regroupement, il peut parfois s'agir d'un ensemble à thématique générale (par ex. d'un dossier consacré à un architecte), mais il existe également des ensembles où l'architecture des lieux de travail est abordée directement :

- "Architecture pour l'industrie" (5/10/84)
- "Renault : le nouveau bâtiment du comité d'entreprise de l'usine de Saint-Ouen"
- "Un site industriel de traitement du lait près de Pau"
- "Entrepôts et bureaux près de Toulouse"
- "Les lieux de travail à l'horizon 2005" (5/09/86). Il s'agit là d'une étude générale suivie d'études de cas.
- "Trinome entreprise - évolution - terrain -"
- "Puissantes formes obliques et grandes poutres libres"
- "Comme un navire amarré au quai"
- "Le CTB au carré"

Toutefois ces rassemblements d'études de cas sous forme de dossier ne vont pas jusqu'à constituer un numéro spécial et restent assez limités puisque l'étude est souvent isolée et présentée indépendamment. Elle apparaît alors comme l'étude d'un bâtiment qui se trouve être un lieu de travail.

On peut donc tenter de caractériser ce type d'article sous réserve de toute variation liée à des facteurs de popularité du bâtiment ou de l'architecte, : cet article se présente avec une longueur de 2 à 3 pages où s'équilibrent globalement le texte et les illustrations.

Le titre permet généralement d'identifier la fonction du bâtiment voire même ses utilisateurs : "Le '57 metal' de Billancourt" (17/02/84) ou "Le centre de recherche de GDF à Saint-Denis" (5/06/87). Mis à part le texte lui même qui peut aborder avec plus ou moins de détail les divers thèmes qui nous intéressent, il faut remarquer que l'étude de cas est toujours accompagnée d'une fiche de description de l'opération qui permet généralement de procéder à son identification.

A cette fiche et au texte peut s'ajouter outre les illustrations un encart plus technique.

Ainsi si nous réexaminons le dernier article cité nous y trouvons une note intitulée "Point fort : l'élément du mur rideau" et analysant la technique mise en oeuvre pour les façades du bâtiment. Dans un autre article il sera question d'une couverture en téflon sur "l'usine Thomson à Conflans" (13/03/87).

Ces encarts prennent souvent en compte les techniques de construction et il n'y est pas question de conception, de conditions de production ou de travail.

L'appréhension des espaces du travail se fait donc sur un mode technico- architectural dans ces études assez complètes à travers une description générale des problèmes relatifs à la production de ce type d'espaces.

Si l'activité qu'abrite le bâtiment n'est pas oubliée par ce discours, on y découvre cependant une représentation particulière des conditions de travail. Ces dernières sont abordées en termes de "qualité de la vie", et l'attention portée au "facteur humain" déspecifie les activités de production. Ainsi les conditions de travail peuvent être présentées sous un jour paradoxalement convivial et s'exprimer en terme de patio et d'ambiance de détente.

"Quant au bâtiment principal, il est tout entier irrigué de circulations ponctuées de lieux de vie conçu pour l'échange et la détente. Douze patios à double hauteur d'étage..." (5/07/87, p.60).

Autre étude, autre lieu : "Place, rues et ruelles couvertes mettent tout poste de travail à moins de 27 mètres d'une façade extérieure ou d'un patio baigné de lumière du jour" (13/03/87, p.93).

Ces descriptions de bâtiment, si elles démontrent une indéniable attention portée aux conditions de travail, nous révèle aussi une modification (bien que peut-être limité à certains secteurs) du rapport aux activités productives. En effet sur des opérations mettant en jeu un espace plus industriel comme celle qui concerne le "57

metal", l'accent se trouve plutôt mis sur une esthétique de la technique qui s'attache plus facilement aux contraintes de la production.

2-2 ETUDES GENERALES

Si nous avons pu à partir d'une homogénéité globale définir les variations possibles de l'étude de cas, il faut admettre que les variations qui affectent les études générales sont plus essentielles et peuvent donner lieu à une typologie.

La première forme d'étude que nous trouvons dans le Moniteur est constituée d'annonces plus ou moins étendues d'informations concernant l'architecture des lieux de travail. Ces informations vont du commentaire d'une loi ou d'un décret d'application relatif aux conditions de travail (éclairage, atmosphère...) aux annonces des activités de l'ANACT en passant par les comptes rendus des propos de ministres (Quilès, Bérégovoy, Bouchardeau...) ou autre personnalité (Duport...) concernant la thématique des lieux de travail. Ainsi, bien qu'il n'y ait pas à proprement parler de rubrique prenant en compte les lieux de travail, on trouve ici une tribune relayant les préoccupations des pouvoirs publics. Bien entendu ces communications qu'on peut qualifier d'institutionnelles ne sont pas des études apportant de véritables réflexions sur l'architecture des lieux de travail. Toutefois elles sont informatives dans un double sens, puisqu'elles livrent des informations brutes "Application d'une nouvelle législation se rapportant aux lieux du travail" (7/10/83), mais aussi parce qu'elles signalent la nécessité de prendre en compte les conditions de travail dans la production des espaces qui lui sont réservés. Ainsi outre son action strictement informative, ce type de textes permet une diffusion de cette problématique et de là, son institutionnalisation. Il semble ainsi que l'acteur permanent de cette tribune soit l'ANACT qui opère la réactualisation de ce thème (les conditions de travail) à travers ses diverses actions et concours. Rappelons d'ailleurs qu'un quart des études générales est représenté par ce type de compte rendu institutionnel.

Le second type que nous pouvons isoler est constitué par un ensemble d'études beaucoup plus homogènes concer-

nant le marché de l'immobilier de bureau en France et à l'étranger. Il s'agit généralement d'articles rendant compte des enquêtes d'un bureau d'étude spécialisé. Précisons que ces articles sont souvent répertoriés sous une rubrique "Conjoncture" mais qu'ils peuvent apparaître ailleurs : "Economie" ou "Entreprise et gestion". Les thèmes dominants de ce type d'articles sont ceux de l'immobilier d'entreprise et plus encore du coût. Le lieu de travail n'est plus ici qu'une marchandise dont on mesure les fluctuations des échanges sans s'attarder sur d'autres points. Le qualitatif des espaces est réduit à sa plus simple expression puisqu'on ne distingue que le polyvalent du "mono-valent" en prêtant une attention particulière aux emplacements géographiques (ex. Paris/ville-nouvelle). Ce type plus structuré d'articles permet de regrouper 8 études sur 39.

C'est donc dans le 3ème type d'articles qu'on accède véritablement à une étude générale qui se spécifie par l'existence d'une problématique sur les lieux du travail.

Bien entendu l'étude peut appréhender ces questions par l'intermédiaire d'un objet non spécifique. Ainsi par un article consacré à un promoteur immobilier : "Les nouvelles ambitions de SARI" (10/05/85). L'article étant consacré avant tout à une entreprise performante de l'immobilier traite plutôt les thèmes de l'immobilier d'entreprise au détour desquels les conditions de travail sont abordées avec toujours la même tonalité qui semble recouvrir une absence de prise en compte de la production eu tant que telle :

"(...) des centres d'affaires où prédomineront des lieux de 'convivialité'(...)" (10/05/85).

Bien entendu l'activité contenue dans ces espaces n'est pas complètement occultée mais est elle même remodelée dans un souci moderniste qui s'alimente des signes technologiques indispensables. Ainsi Ch. Pellerin cité dans l'article : "Or on a peu tenu compte des mutations technologiques du secteur 'tertiaire' dans les produits que l'on a mis jusqu'à présent sur le marché (...)" (10/05/85). La prise en compte des conditions de production comme des conditions de travail est donc l'apanage du nouveau marketing.

Une autre étude générale propose l'analyse de "L'action d'un service d'architecture intégré" (10/12/82). Il s'agit de l'interview des différents protagonistes du service architecture des usines Citroën. Le discours ici tenu est celui de l'adéquation entre des impératifs de productivité, de gestion des rapports sociaux et d'image

de marque. Ici la production et ses acteurs ne peut plus être abstraite et les conditions de travail sont problématisées de façon concrète. A la limite l'architecture n'est plus qu'un moyen parmi tant d'autres pour parvenir au fonctionnement social de la production. La conception vise donc à une "Architecture concertée dont les avantages socio-économiques et culturels devraient s'affirmer de plus en plus" (10/12/82). Il s'agit d'une démarche mettant l'accent sur sa pluridisciplinarité où l'architecture s'avère ici immergée dans un processus polarisé autour de la gestion plutôt que de la production d'un espace du travail.

Par contre une étude plus générale s'intéressant à la prospective : "les lieux de travail à l'horizon 2005" (19/09/86) retourne à un discours d'institution où se profile tous les attributs de l'ère post industrielle/post-moderne "frontières abolies", "jeux et séduction", "travail mixte".

Les études générales peuvent être beaucoup plus techniques en omettant l'aspect humain au profit d'une polarisation sur les problèmes de construction : "La grande mue de la construction métallique" (1/02/82) ou "Les pompes à chaleur dans les locaux industriels".

Des articles plus anciens du Moniteur s'intéressaient à une problématique générale de la conception/construction des bâtiments industriels en mettant en avant une nécessité d'envisager une architecture de ce type de bâtiment au même titre de ce qui prévaut ailleurs. Il semble que ceux-ci introduisaient et développaient la problématique de l'architecture des lieux de travail en insistant sur l'aspect humain de cette démarche qui était certainement, si on se réfère à la manière dont elle est argumentée dans ces textes, novatrice.

- L E S C A H I E R S T E C H N I Q U E S

D U B Â T I M E N T -

Présentation de la revue

Les Cahiers Techniques du Bâtiment (CTB) sont une revue hebdomadaire intéressée par les techniques de construction.

Le numéro contient environ 100 pages, et cette revue paraît 9 fois par an.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

Le dépouillement systématique a été réalisé du début 1983 à juillet 1987. 12 articles traitent des lieux de travail, soit 25 pages représentant environ 0,6% du nombre de pages dépouillées.

On obtient plus d'études de cas (8) que d'études générales (4).

Pour ce qui a trait à la structuration de la revue, il y a une prégnance des rubriques rédactionnelles. Les 12 articles se répartissent sur 3 rubriques dont une en rassemble la moitié : "Des expériences, des chantiers", alors que les deux autres qui rassemble chacune 3 articles peuvent être regroupées sous le thème de l'actualité : "Actualité" et "Clin d'oeil sur l'actualité".

Le titre du numéro de la revue, se réfère plutôt à l'existence d'un dossier qu'à un véritable numéro spécial. Par ailleurs ces titres ne permettent pas d'isoler des numéros consacrés au thème des lieux de travail.

Identification de l'article

On constate qu'aucun des articles n'en spécifie l'auteur.

Les variations sur la répartition des articles dans le temps sont relativement insignifiantes par rapport à la taille de notre corpus (12 articles).

1-1 ETUDES DE CAS (8)

Ces études se distribuent particulièrement dans la rubrique : "Des expériences, des chantiers" qui semble polarisée sur la production d'espaces concrets : 6 articles sur 8 alors que les 2 derniers se trouvent dans une rubrique d'information générale.

Nature de l'opération

Pour ce qui a trait à la vocation du bâtiment on constate qu'il y a 4 articles sur les bureaux et autant sur l'industrie.

Par ailleurs, il s'agit essentiellement de bâtiments neufs (5 articles) contre 1 bâtiment ancien.

Identification de l'opération

On constate que 5 études sur 8 mentionnent 2 éléments qui sont : le concepteur et l'utilisateur, alors que les 3 autres ne mentionnent que l'utilisateur.

Les autres acteurs ne sont pas évoqués.

Il s'agit presque essentiellement d'opérations françaises (6 articles).

Par ailleurs la région parisienne, plus exactement le département 91, fait l'objet de 2 études.

Le seul pays étranger abordé dans une étude est les Pays-Bas.

Contenu de l'article

Les 8 études adoptent une perspective privilégiant le bâti sur l'aménagement intérieur.

Le thème qui rassemble les études de cas est celui de la construction (6 articles).

2 articles concernent les conditions de production.

1-2 ETUDES GENERALES (4)

Celles-ci se retrouvent essentiellement dans les rubriques d'informations générales : "Actualité" (3), "Clin d'oeil..." (1).

Identification de l'article

Elle est la même pour les études générales que pour les études de cas.

Nature de l'opération

Les études s'intéressent plus particulièrement aux bureaux (2) qu'aux bâtiments à vocation industrielle.

Thèmes développés : Il n'y a pas de thème qui se détache particulièrement de ces études au point de rassembler plusieurs articles sous une même problématique. Les thèmes qui apparaissent sont : la construction, la conception et les conditions de travail (1 fois chaque).

2 ANALYSE QUALITATIVE

Les CTB apparaissent donc comme une revue privilégiant une approche technique. Mais cette notation reste à préciser car si elle peut paraître le fait de toutes les revues liées à la production, il semble néanmoins qu'il soit possible d'isoler (ou de rendre indépendant) le pôle technique du pôle professionnel ou productif. Ainsi il est possible d'appréhender les CTB dans leur spécification d'une approche professionnelle plus précise qui se caractériserait par une accentuation du pôle technique. Autrement dit, cette revue se destinerait à un public plus particulier (que celui du Moniteur) et intéressé par cette approche plus technique.

Toutefois, comme pour le Moniteur nous sommes dans une revue intéressée à la production d'espace bien que

l'accent mis sur l'aspect technique spécifie l'approche des CTB. Ainsi parmi les signes de cette situation pouvons-nous remarquer l'absence de regroupement des études sous une rubrique architecturale comme c'est le cas dans le Moniteur.

Au contraire les CTB abordent l'architecture en se l'appropriant d'une façon éminemment technique au travers de la situation concrète du chantier. L'architecture n'est pas un thème pertinent en soi mais prend corps par le biais de son opérationnalité technique. Ainsi le rapport études de cas/études générales s'organise autour de cette logique. Si les études de cas se révèlent homogènes et somme toute, relativement proches de ce qui peut exister dans d'autres revues, il ne faut pas négliger leur spécificité inhérente à la tonalité particulière de cette revue. Pour ce qui est des études générales le manque d'homogénéité leur est toujours spécifique. Notons que le corpus des études générales des CTB ne permet pas de produire une véritable typologie, comme cela a pu être le cas pour une autre revue (le Moniteur).

2-1 ETUDE DE CAS

Il s'agit pour les CTB de la catégorie la plus homogène quant à la problématique des lieux de travail. De plus elle regroupe plus de la moitié des articles sélectionnés sur ce thème. Et cet ensemble vient se regrouper sous la rubrique : "Des expériences, des chantiers" (4/8).

Toutefois, s'il s'agit bien d'études de cas comme on peut en trouver dans d'autres revues, il paraît nécessaire d'en marquer les différences.

L'étude de cas conserve comme référent un bâti identifiable mais ce qui semble prévaloir n'est pas contenu dans le complexe architectural de l'opération elle-même. Ce qui est présenté par l'intermédiaire du titre de l'article, ce n'est pas tel ou tel bâtiment célèbre ou plus encore telle ou telle réalisation d'un architecte connu, mais plutôt telle ou telle prouesse des techniques de production d'un espace : "Des prouesses techniques pour 80 000 mètre carrés de bureaux" (85-10) ou sur une technologie précise : "Quand un industriel parie sur le solaire" (83-11). On perçoit à travers ces titres une polarisation non pas sur un fait architectural à caractère exceptionnel mais sur un fait technique remarqué dans une réalisation architecturale.

C'est ainsi qu'on ne retrouve pas dans les études de cas des CTB le même échantillon de bâtiments que dans une revue d'un autre type. Mais on trouve une étude de cas atypique par rapport à ces données. En effet un article s'intéresse à un bâtiment plus "médiatisé" mais il faut préciser que celui-ci n'est pas traité dans la même rubrique que les précédents mais, au contraire, dans une rubrique d'information plus générale ("Clin d'oeil.."). Toutefois la polarisation sur le constructif et le technique reste présent ne serait-ce que dans le titre de l'article : "Une nouvelle tour à la Défense : un miroir de 158 000 mètres carrés" (84-12). Malgré une présentation graphique du parti architectural, il existe toujours une insistance sur le technique avec cependant une prise en compte du contexte identificateur du bâtiment ("tour de la Défense) sans qu'il soit expressément nommé, sinon dans le texte qui suit : "Siège social de la Préservatrice Foncière Assurances..." (84-12, p.9).

Il faudrait aussi signaler, sans qu'on puisse en tirer des conclusions sur un corpus si faible, une tendance à ce que certains nommerait une "rhétorique du nombre" "(1) familière de certains discours scientifico-techniques.

Par exemple "80 000 m²" ; "1950"/ "années 90" ; "158 000 m²" "68% en 2 ans" ; "175 m² à moins de 2000F le m² ; etc...

Bien-sûr ces chiffres isolés de leur contexte perdent de leur pertinence, mais ils nous indiquent des renseignements sur la nature du discours de ces études.

La thématique de ces études est celle de la construction (6/7). Cette thématique donne lieu à des articles riches en iconographie axée sur le chantier tout autant que sur le résultat final avec parfois l'inclusion d'encarts plus techniques : ex. "Fenêtres en inox ; un coefficient K légèrement inférieur à l'aluminium à rupture thermique" (85-10, p.45). De même notons la présence de schémas techniques qui remplacent les plans masse et autres attributs architecturaux. Si le bâti se trouve appréhendé c'est sur un mode "micro" et abstrait plus que "macro".

Pour les autres thèmes abordés qu'il s'agisse du coût et de l'image qui font l'objet d'un même article au titre explicite "175 m² de bureaux pour moins de 2000 F le m²".

(1) cf. J. Durand, "Rhétorique du nombre", Communications N°16, Seuil, 1970)

Là encore la solution est essentiellement technico-commerciale puisqu'il s'agit de la production de bâtiments amovibles qui allient la rentabilité à la qualité esthétique. Encore une fois un cas concret permet d'aborder à travers son exemple "édifiant" une technique et un marché développés par une société qui est peut-être le véritable sujet de l'article.

Lorsque sont abordées les conditions de production c'est souvent selon la même logique économique où la rentabilité émane d'une solution toujours technique (utilisation de l'énergie solaire pour chauffer l'eau utilisée par un laboratoire photographique). Encore une fois cette approche est privilégiée dès le titre "Quand un industriel parie sur le solaire" (83-11).

L'aspect technique et financier de l'affaire ne sont pas oubliés et s'avèrent l'unique objet de cette étude.

Quant à la problématique de l'espace de travail, elle n'est pas présente dans cette revue. Ce qui prime c'est surtout l'espace de la production qui apparaît à travers ses techniques.

Les conditions de production

Elles sont toujours abordées sur un mode extrêmement imprégné de technique dans un article au ton plus prospectif intitulé : "Demain des sucreries flottantes sur trimaran" (86-06). Il s'agit d'un article définissant un nouvel espace de production et pas seulement de travail, qui se trouve présenté sur le mode du gadget technologique. L'article suit la forme du récit quasi épique de la découverte et de son cheminement dans l'activité d'une jeune architecte fraîchement diplômée. L'insistance est mise sur le réalisme du projet encore au stade de l'étude qui doit être ressenti comme empreint de folie. On joue donc du paradoxe pour problématiser la présentation de ce projet. Ce texte est articulé autour de deux logiques ; la première est celle de la narration de la découverte qui suit les formes classiques dépistées dans le discours de vulgarisation scientifique (1) ; la seconde est constituée d'une argumentation économique en terme de rentabilité de la solution présentée. Bien entendu on retrouve également un développement important d'une rhétorique du nombre dans l'argumentation de ce texte.

(1)cf. E. Fouquier, E. Verone, Les spectacles scientifiques télévisés, La Doc. Française, 1985)

Les conditions de travail

Elles ne sont pas abordées de manière spécifique puisqu'elles ne sont qu'un des éléments de contrainte que devra affronter la technique. Elles sont donc formalisées en terme fonctionnels d'aération, d'isolation phonique. Mais outre ce fonctionnalisme étroitement articulé à une démarche technicienne, les conditions de travail peuvent être abordées de façon plus fugitives sur un registre courant de l'agrément du mode de vie au travail. Ceci se fait dans un discours de déspecialisation de l'espace de travail qui est ramené à un espace général où il n'est plus question que de "vivre" : "L'objectif des responsables de la SARI, défini par son président C. Pellerin : créer un véritable cadre de vie..." (85-03).

Outre cette banalisation, de l'espace de travail on trouve une tentative de le rendre positif en insistant sur des formules générales. Ainsi comme conclusion d'un discours essentiellement technique et économique l'architecture est abordée comme production d'une certaine convivialité. "L'ensemble ainsi conçu est digne d'intérêt et le client découvre dans cet environnement un complexe architectural qui favorise la rencontre et la confiance (83-10).

Ces études s'intéressent donc essentiellement à la construction des lieux de travail en y trouvant des problèmes techniques à résoudre. Il se crée à ce niveau un véritable complexe technologique dans la mesure où la production (en général) fait appel à la technique et que cette perspective d'analyse de la production des espaces valorisée par les CTB est ici poussée à son paroxysme dans un continuum sans fin où d'autres thèmes ne disposent que de très peu de place.

2-2 ETUDES GENERALES (4)

Il semble difficile à partir de ce corpus de tenter d'esquisser une typologie de ce genre d'article. Malgré tout, il est important de spécifier que ces études sont plus courtes dans les CTB que les études de cas. Signalons que cette donnée n'est pas purement quantitative puisque ce type d'études se présente réellement à la manière d'une note informative synthétique dont la longueur est inférieure à une page. Nous avons déjà signalé que toutes

les études générales se situaient dans des rubriques d'"actualité". La forme de ces études semble largement déterminée par ce type de rubrique. L'étude s'avère donc être une note informative de portée générale qui peut s'intéresser de manière plus ou moins insistante aux lieux de travail.

Ainsi le degré minimum d'approche de ces questions apparaît dans un article pourtant axé sur l'architecture des lieux de travail : "Architecture : les usines et les bureaux à l'honneur" (86-09). En fait, sous ce titre prometteur n'apparaît qu'une annonce concernant une exposition du CCI et une autre émanant de l'IFA consacrées à ce thème. Il ne s'agit donc que d'informations concrètes axées sur le cas des dites expositions. Notons qu'au-delà de ces simples éléments informatifs (dates, lieux, architectes représentés, etc...) vient s'ajouter une ébauche de problématisation esquissée à travers une citation de propos de J.P. Epron concernant le rapport usine/ville. Toutefois la faiblesse de contenu ne tient pas uniquement à la surface occupée par l'article. En effet sur une surface comparable et dans un style rédactionnel relativement proche on peut trouver des éléments substantiels concernant les conditions de travail. Toujours à partir d'un référent concret, il s'agit ici d'une "expérience réalisée dans un immeuble de bureaux, à Grunigen aux Pays Bas" (86-10, p.34), nous remarquons cependant une diminution de la précision des données générales d'information (qui se limitent à la citation précédente) suppléée par une augmentation de la polarisation sur les résultats de l'étude. Nous apprenons donc que : "Les résultats ont montré que l'éclairage individuel des poste de travail utilisé dans le deuxième système [appareils d'éclairage individuels suspendus au-dessus de chaque bureau] était la méthode la plus appréciée du personnel tout en permettant le maximum d'économies d'énergie" (86-10, p.34). C'est d'ailleurs cette formulation qui annonce l'article : "Bureaux : l'éclairage individuel semble plus apprécié" (86-10).

Les conditions de travail sont donc abordées succinctement à travers une dimension nettement fonctionnelle (la lumière) ; et il faut souligner que lorsque le choix du personnel est mentionné ce n'est qu'avec une "autorisation" économique de sa rationalité.

Une autre étude présente un thème plus spécifique des CTB : les techniques de construction. Dans cette approche, le thème espace du travail n'est qu'une variable négligeable : "Une nouvelle solution pour le tertiaire : l'ossature-bois" (85-09). Il ne s'agit pas spécifiquement d'un espace de travail en tant que tel, mais plutôt d'un

objet technique destiné à ce marché. Comme sur un catalogue l'espace est modulable à souhait, selon les besoins du "client" : "Le cloisonnement et la circulation intérieure des - espaces - sont modulables. Ils s'adaptent à des besoins divers : bureaux, cabinets médicaux, centre d'informatique ou de recherche..." (85-09).

Les conditions de travail

Elles sont soumises à cette grille "commerciale" ou promotionnelle ; leur mention ne vise qu'à renforcer le produit : "L'intégration au site, et le confort dans les conditions de travail et la lumière sont enfin des éléments soulignés par toutes les entreprises qui ont adopté ce produit" (85-09).

Encore une fois il est question d'une solution technique qui se révèle être un produit commercial et qui fait l'objet d'un discours argumentant des liens entre le technique et l'économie.

Les processus de conception

C'est avec les mêmes présupposés qu'on peut retrouver un article problématisant les processus de conception autour de l'informatique : "Aménager les locaux de travail : l'ordinateur s'en charge" (85-03).

Là encore nous avons affaire à un produit commercialisé : un système de CAO mis au point par les services gérants les locaux de la société Boeing. De même l'information est rapportée à un référent destiné à la concrétiser : "Intervention devant d'importants gestionnaires de parcs immobiliers" (85-03) du responsable de ce système. L'objet technique est plus détaillé que dans les autres études et les questions relatives à ce type de système sont abordées : "La filière du bâtiment éprouve déjà bien des difficultés à rendre compatible les différents systèmes et logiciels utilisés par les divers intervenants qui la composent, voilà qui compliquera sans doute encore plus les choses" (85-03) ; mais cet objet se trouve largement valorisé dans ses vertus techniques.

Il aurait été surprenant que les CTB nous présentent une autre approche que celle qui met en avant la technique comme unificateur général de ses études générales ou de cas. Toutefois il est important de souligner que cette approche est très largement articulée à une logique du pragmatisme professionnel et de l'accentuation des avan-

tages économiques immédiats. Mais au-delà de cette logique il est intéressant d'observer les régularités inhérentes à un discours technique, voire scientifique mettant en jeu un certain nombre de figures classiques permettant de connecter la technique au social par l'intermédiaire de l'économique mais aussi par des jeux rhétoriques aux sources plus lointaines. Par contre sur notre thème de l'espace du travail nous n'apercevons aucun infléchissement du discours technique qui irait au-delà d'un fonctionnalisme classique.

- L ' U S I N E N O U V E L L E -

Présentation de la revue

L'U.N. est une revue professionnelle générale.

Sa périodicité est celle d'un hebdomadaire qui s'est enrichi d'un supplément mensuel intitulé "Tertiel".

Le numéro hebdomadaire contient environ 100 pages (mise à part la période estivale qui rassemble généralement 4 numéros en un même volume plus fin), alors que le supplément mensuel, "Produire", comprend 130 pages.

1 ANALYSE QUANTITATIVE

Dépouillement

Il a été systématique de 1980 à juillet 1987 en ce qui concerne l'Usine Nouvelle hebdomadaire (UNH) et l'U.N. mensuel "Produire" (UNM) ; (le supplément "Tertiel" n'a pas été étudié). Ainsi nous avons obtenu un corpus de 69 articles que l'on peut répartir en 41 UNH et 28 UNM (en tout 166 pages).

Réparties sur 58 numéros (18 UNM et 35 UNH) ces pages représentent environ du nombre de pages dépouillées. Les études de cas (43) sont plus nombreuses que les études générales (27).

L'organisation en rubrique est pertinente pour cette revue puisque nous obtenons seulement 2 articles qui n'ont pas de rubrique spécifiée. les rubriques qui rassemblent le plus d'articles sont les suivantes :

- Produire 12 articles
- Technologie 12 "
- Actualité/Album 7 "

On peut noter que l'ensemble des rubriques d'informations générales nous donnent 9 articles et que le regroupement des rubriques correspondant à des secteurs parti-

culiers de la production ("Electronique-Informatique-Télécom", "IAA-BID" etc...) rassemble 4 articles.

La répartition des articles dans le temps ne révèle pas une augmentation notable (entre 10 et 15 articles par année), la répartition par mois est assez régulière et on ne note pas la présence de numéros spéciaux consacrés aux lieux de travail.

1-1 ETUDES DE CAS (43)

Identification des articles

Elle est précise puisque les études de cas disposent des indications d'auteur et de rubrique à quelques exceptions près. L'auteur qui signe le plus d'études de cas (8) est J. Hartley qui s'occupe essentiellement de ce qui concerne le Japon.

Nature des opérations

La vocation des opérations présentées est essentiellement industrielle (35 études de cas), alors que le "bureau" est sous représenté (5). D'autre part on trouve 4 études de cas qui concernent d'autres secteurs.

Rappelons pour expliquer ces faits, que l'UN dispose d'un supplément mensuel intitulé "Tertiaire" qui n'a pas été ici pris en compte.

Quant au rapport ancien/neuf, il est favorable au neuf qui se trouve représenté 19 fois, alors que l'ancien ne fait l'objet que de 3 études. Mais il paraît important de signaler qu'une bonne part d'études de cas ne permettent pas d'identifier cette caractéristique ; il s'agit des articles ayant pour objet les ateliers flexibles (sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir).

Identification des opérations

Bien entendu l'entreprise reste l'élément prioritaire qui est cité dans presque tous les cas (sauf un cas bien spécifique).

Le maître d'ouvrage est rarement spécifié, les deux études de cas qui contreviennent à cette règle sont celles

qui concernent des entreprises utilisatrices qui ont une relation privilégiée à la production de lieux de travail. Il s'agit de la SARI et de la SERI.

Les partenaires sont rarement cités sauf quelques exceptions (études sur lesquelles nous avons à nous arrêter) où l'on cite la présence d'un ergonome.

De même les concepteurs ne sont spécifiés que dans 5 études de cas qui dérogent à la tendance générale.

Les lieux : les études de cas concernant des lieux de travail portent essentiellement sur la France qui fait l'objet de 26 articles. Notons également 5 études s'intéressant au Japon et 1 à la RFA.

Pour ce qui est de la France, la distribution par région fait apparaître que plus d'un quart des études de cas concernent la région parisienne (7/26).

Contenu des articles

La distinction bâti/intérieur ne fonctionne pas pour la quasi totalité des cas qui abordent rarement la dimension architecturale d'un bâtiment et qui en appréhendent le contenu en d'autres termes.

En ce qui concerne les thèmes traités, les études en abordent en majorité 1 (16 études) ou 2 (15 études).

Le thème privilégié est évidemment celui des conditions de production (32 articles).

Les conditions de travail sont traitées dans 15 articles.

Le thème du processus de conception est assez souvent abordé (12).

Le parti architectural ne fait l'objet que de 3 articles.

1-2 ETUDES GENERALES (27)

Indentification de l'article

Les caractéristiques d'identification des articles sont aussi riches pour ce qui concerne les études générales ; ainsi les auteurs sont cités dans la grande majorité des cas.

La répartition des études générales dans les rubriques est sensiblement identique à celle de études de cas. Par contre on remarque qu'il y a plus du double d'études générales dans UNH que dans UNM alors que le nombre d'études de cas était à peu près équivalent.

Nature de l'opération

Il est surtout question de l'industrie (13 fois) alors que les bureaux ne font l'objet que de 2 études. Le bureau est donc faiblement représenté au sein de cette revue quel que soit le type d'étude envisagée.

Une étude s'intéresse à un bâtiment neuf alors que l'ensemble ne prend pas en compte cette distinction.

Thèmes développés la notion d'approche du bâti ou de l'aménagement intérieur ne permet pas d'analyser les études générales bien que nous trouvions 1 étude portant sur l'architecture intérieure.

Un équilibre relatif s'établit entre le thème des conditions de production (12 études) et celui des conditions de travail (10 études).

Par ailleurs il est aussi question de processus de conception (8 études), de construction et d'immobilier (4 études chaque).

La majorité des thèmes traités ne sont pas associés, il est donc souvent question des conditions de production "ou" des conditions de travail (qui ne sont associées que pour 3 études).

2 ANALYSE QUALITATIVE

L'UN est une revue pour laquelle on peut isoler un point de convergence des thèmes traités sur les conditions de production et de travail.

Il est important de rappeler que les numéros que nous avons sélectionnés correspondent à une part seulement de l'ensemble que constitue l'UN. Toutefois, la base de cette revue réside peut-être dans son hebdomadaire.

2-1 ETUDES DE CAS

Nous avons une part importante d'études de cas dans notre corpus.

La première constatation à faire concerne la présence d'un thème totalement spécifique à cette revue : celui des **Ateliers flexibles**.

Il faut noter que ce thème fait l'objet de 14 études sur un total de 43. Il n'est pris en compte ici que les études directement axées sur un atelier flexible alors que la flexibilité peut être par ailleurs une question traitée à l'intérieur d'un article qui l'excède.

Ce groupe d'articles étant le plus homogène, il est nécessaire de prendre en compte ses apports et ses limites à la question des lieux de travail. En effet s'il s'agit bien là de lieux où se déroule inévitablement une activité de ce type, il apparaît néanmoins que ce ne soit pas celle-ci qui prime. Au contraire les études concernant ce thème privilégient les conditions de production qu'elles associent parfois aux conditions de travail.

Il faut cependant souligner que si les ateliers flexibles entrent sans problème dans notre analyse par la voie de la production, ils cadrent beaucoup moins bien dans une problématique architecturale. Ils apparaissent donc comme le négatif de certains articles faisant fi du contenu au profit du seul parti architectural, car c'est la même démarche inversée qui substitue un espace technique à un espace esthétique. Ainsi le discours fait de l'espace un objet technique performant où ce qui compte est constitué sur le mode d'un système complexe mettant en jeu robotique et informatique. Au paroxysme de cette logique c'est non seulement l'espace qui se dérobe mais également la production qui devient immatérielle pour laisser le système tourner sans peine : "Atelier flexible, le 'plus' du laser" (UNH, 24/01/85). Il s'agit là d'une description qui met en avant le caractère expérimental et techniquement incommensurable de ce bel outil qui fonctionne sans homme et sans lieu. La seule indication physique n'est pas innocente puisque cet objet est implanté à Tsukuba, mais la description est faite d'un alignement d'éléments constitutifs du système et chacun produit par une entreprise spécialisée japonaise (on suppose qu'il s'agit de la meilleure). Le "must" de la technologie japonaise se trouve donc juxtaposé pour donner corps à ce système : "Pour des raisons de simplification, les pièces ont été produites dans les ateliers de recherche des sociétés associées au projet : Aide Engineering pour la

forge, IHI pour le matriçage , Mitsubishi Heavy Industries pour le roulage et Kobe Steel pour la métallurgie des poudres (...)"(UNH, 24/01/85). Tout l'article n'est que reprise et approfondissement technique de l'exemple précédent. La question qui vient est : et l'humain dans tout cela? Mais il ne faut pas oublier que les hommes ne sont plus présents dans l'atelier flexible et que cet espace de production résoud la question des conditions de travail en l'abolissant, ou plutôt en la déplaçant.

A l'autre extrémité, mais de manière beaucoup plus marginale, il peut y avoir une polarisation sur le bâti et sur un espace esthétique. Il s'agit d'une petite note paraissant dans "l'Album" du numéro : "Tradition et audace pour les nouveaux locaux des Ateliers Techniques de Sèvres" (UNM, 87-01). Illustré d'une photo extérieure, le ton adopté est résolument celui du parti architectural qui détone à peine dans l'esthétique de la technique mise en jeu par la revue : "A droite, le garage allie la tradition de parois de briques et l'audace colorée des brise-soleil rouge et jaune, ce coloris vif est repris pour la charpente du passage couvert qui mène aux ateliers. Leurs sheds, les murs de tôle et de brique sont tonifiés par des verrières bleu intense, des portes rouges avec des accents de couleur" (UNM, 87-01, p.18). Voilà l'essentiel de la thématique développée, qui est mise en rapport avec des questions de coût tentant de démontrer la rentabilité de l'esthétique.

Dans une mesure intermédiaire on peut revenir aux conditions de production par une problématique assez significative, celle de l'usine modèle (ou pilote). C'est encore une constante du discours sur les lieux de travail de cette revue. Signalons qu'ici, plus que pour l'atelier flexible, nous assistons à un discours du maître d'ouvrage sur la production (de l'outil, et en général) : "J'ai réalisé une usine modèle" (UNM, 87-05). Ici le discours est axé sur l'homme qui incarne et humanise cette aventure technico-économique(1). Ici l'esthétique s'articule étroitement à la technologie et à la production de l'entreprise au service de l'image de l'entreprise : "Vitrine, l'usine de la Madeleine l'est, en fait, pour certains nouveaux produits de Télémécanique : pour que le visiteur les découvre en grandeur réelle, Pierre Prudhomme a 'vitré' certains postes de travail équipés des composants d'automatisation de l'entreprise" (UNM, 87-05, p.43).

(1)cf. E. Fouquier et E. Veron, Les spectacles scientifiques télévisés, doc. française, Paris, 1984.

Ainsi l'architecture n'est qu'un élément parmi d'autres mis au service de la décision de l'utilisateur : "[P. Prudhomme] dégage les grandes lignes du projet à partir des informations glanées en production et des idées émises par les architectes de la direction de l'équipement général de la Télémécanique" (UNM, 87-05, p.43).

Il semble qu'on soit toujours dans le même complexe technico-économique quand un bâtiment et la gestion de son contenu est conçu à partir des vues d'un professionnel de la maîtrise d'ouvrage (la SARI). En passant à un stade d'organisation supérieur puisqu'il s'agit de bureau et d'immobilier, il s'agit toujours d'une gestion des conditions de production prenant en compte l'image et la technologie : "Marne-La-Vallée, rôle du développement tertiaire" (UNH, 1/11/84).

Bien entendu le tertiaire implique une prise en compte des conditions de travail mais celles-ci sont appréhendées sur un registre de fonctionnalité où l'homme disparaît également : "ainsi, pour accueillir l'informatique et les composants de la bureautique, la SARI sera doté d'un système d'éclairage permettant d'éviter les zones d'ombres dans les bureaux" (UNH, 1/11/84, p.27).

Mais si ces approches, majoritaires, tendent à faire disparaître l'humain derrière les facteurs techniques de production, il existe quelques exceptions à la règle.

En effet quelques études de cas s'intéressent à la conception des lieux de travail et à la dynamique qu'elle peut mettre en jeu. Parfois l'appréhension peut-être de type ergonomique et détacher ainsi des morceaux d'espace pour en déduire des solutions fonctionnelles (UNM,80-02). Mais de ce point de départ on peut déboucher sur une reformulation de la totalité de l'espace : "L'ancien atelier de zinguerie doit être reconstruit. Le personnel est partie prenante dans cette implantation. Une commission vient d'être créée" (UNM 80-02). Mais nous ne sommes pas encore dans une approche architecturale, bien que cette dernière puisse être également abordée : "Les fonderies de Bélier jouent la concertation" (UNM, 79-09).

Toutefois l'architecture est posée ici de façon paradoxale puisque l'insistance porte sur la difficile rencontre de l'esthétique et de la technique. Ce qui est retenu c'est l'exceptionnel de cette alliance contre-nature : "paradoxalement, une telle approche, qui dépossède quelque peu les architectes de leur rôle de créateurs tout-puissants d'une enveloppe où d'autres vivront, emporte leur adhésion" (UNM, 79-09, p.11).

Mais il est encore possible de pousser plus loin l'appréhension de conditions singulières de conception et

de production de l'espace : "Transylva : l'harmonie à l'usine" (UNM, 80-11). L'approche n'est plus ici empreinte de technocratisme mais renvoie plutôt à une utopie romantique. Nous ne sommes plus au coeur de la modernité technologique ou sociale mais dans une logique que certains qualifieraient de post-industrielle. En effet l'humain est ici pris en compte dans sa dimension anthropologique, et le système social crée son auto-gestion sur les bases d'une organisation sociale qui relève de la communauté villageoise issue des traditions agricoles plutôt qu'industrielles. L'usine est produite par ses utilisateurs et tout est créé par la rencontre des soucis d'un producteur et de concepteurs confrontés à une analyse qualitative autant que quantitative de la réalité sociale de la production.

Construction, organisation et production sont intimement imbriquées pour donner un mixte socio-technique qui résiste à une analyse classique de son fonctionnement (productivité, coût, etc...). Les résultats sont tels que l'ensemble ne s'apparente pas à la flexibilité abstraite mais au concret de la technique analysée par G.Simondon (1) "Le bâtiment est collé aux machines, il en épouse au plus près les contours" (UNM, 80-11).

Un même objet est donc formalisé avec des degrés d'organisation différents dans cette revue, bien que le mode majoritaire reste sur le registre de la technique.

2-2 ETUDES GENERALES

Ces études ne forment pas un groupe homogène et se distribuent soit dans une catégorie analogue aux études de cas, soit dans des approches plus particulières des lieux de travail.

La première catégorie est de loin la plus importante, et les études ne sont souvent qu'une reprise un peu plus attentive aux questions d'ordre général des thèmes que l'on peut trouver dans les études de cas. Ainsi les ateliers flexibles et leur problématique particulière occupent une part non négligeable :

(1) Du mode d'existence des objets techniques, Aubier/Montaigne, Paris, 1969)

(8 études/27). Mais à part de véritables études générales qui tentent de problématiser l'objet en abordant bien souvent le thème des conditions de travail à côté de la production, on trouve des articles concernant des sociétés productrices d'éléments nécessaires à l'installation d'un atelier flexible. Dans cet ensemble, le point de vue privilégié est celui du producteur du système. Cependant ce changement d'approche ne modifie en rien le présupposé techniciste qui organise le discours sur ce nouveau moyen de production. Alors qu'à l'autre extrémité nous avons de véritables études générales qui s'adressent essentiellement aux utilisateurs de ces systèmes mais qui acceptent cependant d'aborder la question des conditions de travail.

En suivant toujours la voie qui organise les études de cas, certaines études générales constituent une approche technique (généralement liée à la construction, voire à la conception) des lieux de travail. Bien entendu l'atelier flexible était déjà un thème technique bien que celui-ci concernât essentiellement la production alors qu'il s'agit maintenant d'approches techniques de la production de l'espace : il peut ainsi être question de couleur (UNM- 80-04), de panneau isolant (UNM, 80-11), de cloisons (UNM, 81-01) ou de structure (UNM 82-04).

Le caractère "lieu de travail" de ces études est presque aussi aléatoire que ce que nous avons pu trouver dans des revue professionnelles intéressées à la production d'espace (CTB, Moniteur) ; toutefois étant ici dans une revue intéressée à la production, le choix du bâtiment n'est pas aléatoire. Pourtant il semble que nous soyons encore dans une réduction de l'espace à sa composante technique.

Ainsi l'espace objectivé dans ses composants se trouve abordé par rapport à des qualités physiques : isolation acoustique, thermique et résistance au feu pour ce qui est des cloisons (UNM, 82-04, p.82). Un autre mode d'appréhension commun à ces différents objets est leur analyse qualitative par l'intermédiaire d'un "banc d'essais" qui envisage la commercialisation du produit et donc son assimilation directe par l'utilisateur.

Toutefois l'approche ne se fait pas uniquement sur ce mode mais tente également, dans sa présentation de l'objet, d'en définir l'usage. Et c'est alors que transparaissent les thèmes de la production et du travail.

Pour l'exemple des cloisons, l'espace de travail se trouve abordé puisque la logique de la "modularité" des lieux fait l'objet de solutions techniques semblant répondre à des besoins ayant leur origine dans le fonctionne-

ment d'une entreprise : "Dans une entreprise, les aires de travail doivent pouvoir être modulées selon les besoins. Un changement d'activité, l'arrivée d'un nouveau responsable, une nouvelle machine dans un atelier ... et c'est l'implantation totale des surfaces qui sont à revoir.." (UNM, 82-04, p.80). Voici donc ce qui sert d'introduction à un discours sur les différentes cloisons mobiles ; celle-ci vise à définir le cadre dans lequel sera développé une présentation de différents modèles et de différents modes de mobilité selon le type d'activité de l'utilisateur : "Mais, mise à part les différences propres à chaque modèle, l'utilisateur est confronté à un choix de 'degré' de mobilité" (UNM, 82-04) Cette analyse suffira pour ce qui est des conditions de production/travail qui ne seront abordées qu'en termes de qualités propres aux différents objets et précisément quantifiées (en décibels, etc...).

Une autre façon concrète d'aborder les lieux de travail peut revêtir une forme moins matérielle et plus qualitative : "la couleur à l'usine, pour restituer l'échelle humaine" (UNM, 80-04). Cette fois il s'agit d'un texte général présentant une suite d'études de cas et abordant sur un mode plus esthétique cette approche qualitative des lieux de travail. Ici la parole est donnée aux concepteurs/théoriciens (B. Lassus, J. Fillacier, P. Desombre, J. Lemonier, J.P. Lenclos, G. Patrix). Cet abondant discours développe un "parti architectural" visant une décoration de la production, teinté d'une petite note d'ergonomie. Mais la couleur est essentiellement abordée comme un élément rapporté à l'inhumanité de la technique : "alors que les impératifs techniques dictent la taille des bâtiments industriels, la couleur peut y restituer l'échelle humaine ; à volonté, elle dynamise une structure ou rompt son élan" (UNM, 80-05, p.183).

Par ailleurs s'il y avait dans les discours techniques (ceux sur les ateliers flexibles par exemple) une rhétorique de la personnalisation de la décision et de la conception, il est à noter que cette logique peut revêtir une forme analogue dans le discours esthétique des concepteurs. Si le concepteur désire humaniser l'espace du travail, c'est en impulsant sa propre esthétique humaniste avec plus ou moins d'implication du personnel : "(...) J. Fillacier se récrie : 'Pas question de faire choisir les nuances par tout le monde!'. Opinion confirmée par Georges Patrix : 'Ce n'est pas possible. En aucun cas le personnel ne peut décider seul du choix des couleurs'" (UNM, 80-04, p.183).

Les conditions de travail sont, quelque soit la nature de l'approche (technique ou esthétique), portées à un niveau où seul le discours du spécialiste est autorisé à organiser la maîtrise de l'espace. Bien entendu cette situation n'empêche pas une "prise en compte" des conditions de travail, ainsi qu'éventuellement une démarche de concertation, mais il reste que les discours qui s'inscrivent dans l'organisation de la production sont dominés par une symbolique du pouvoir, qui s'appuie sur l'usage de langages de spécialistes.

Bien sûr il y a des études plus générales comme celle qui se penche sur la politique architecturale de Renault (UNM, 83-03), en étant très proche d'une étude de cas. Mais il n'est plus alors question que d'image de l'entreprise et de la difficulté d'une rencontre entre un utilisateur et un concepteur. Il s'agit du discours classique des contraintes et des solutions. Et c'est encore une fois dans cette logique de l'échange concepteur/entreprise que se pose la question des conditions de travail - ces dernières sont décrites en termes fonctionnels afin de les intégrer à une logique de la technique.

Les études générales et les études de cas de l'UN ne se distinguent pas spécialement entre elles quant aux thèmes abordés. La seule différence réside dans le fait qu'une étude générale abordera avec un peu plus de profondeur le thème des conditions de travail que ne le ferait une étude de cas.

Toutefois les études de cette revue se spécifient par leur polarisation autour du thème de la production qui joue ici un rôle essentiel de filtre à travers lequel transparaissent les autres questions.

L'espace de travail est donc avant tout un espace technique et économique de production.

Il ne faut pas sous estimer cet aspect lorsqu'on réalise que l'évolution de l'espace de production suppose une organisation systémique de son fonctionnement avec une limitation de l'intervention humaine. Bien entendu ces remarques s'appliquent aux lieux de travail industriels et il peut en être autrement pour l'espace de bureaux. Si le tertiaire n'évacue pas l'humain avec autant d'aisance, il le remodèle à travers l'intervention des spécialistes : "Plus que du bureau, on parle désormais d'espace de travail. Sa rentabilité devient l'une des préoccupations majeures des chefs d'entreprise. Pour répondre à ce souci

de productivité dans le tertiaire, des médecins, ergonomes, architectes, spécialistes en organisation et classement associent leurs efforts à ceux des fabricants de mobilier pour proposer des solutions adaptées aux besoins des entreprises" (UNM, 83-06).

Par ailleurs, il faut souligner que cette appréhension instrumentale de l'espace de travail peut s'expliquer par une séparation des rubriques de production en tant que telles ("Produire"), des rubriques à vocation sociale. Cette politique rédactionnelle nous montre que l'UN n'évacue pas les aspects sociaux de la production mais les isole de cette dernière. L'espace est ainsi appréhendé à travers des rubriques à finalité économique-technique, et se trouve donc rabattu sur une logique qui débouche sur un espace de production plutôt que sur un espace de travail.

D'autre part, il est important de souligner que le discours tenu sur l'espace par l'UN met en jeu deux types d'acteurs : les entreprises, et en second lieu, les concepteurs. L'espace est entre les mains de décideurs qui peuvent éventuellement faire appel aux utilisateurs réels par différents procédés plus ou moins lourds à gérer (participation de spécialistes des techniques sociales : ergonomes, sociologues, psychologues, etc...).

Il semble donc qu'à quelques degrés près la tonalité générale soit la même, c'est à dire une tentative de rationalisation fonctionnelle des conditions de travail et de leurs enjeux.

1 REVUES D'ARCHITECTURE

Les trois revues d'architecture ont pour dénominateur commun, en dehors de leur spécificité d'"architecture", un attachement à l'image. Nous entendons par "image" imagerie d'une part, avec une iconographie surabondante prenant le pas sur le texte et sur l'explication, où l'illustration voudrait devenir suffisante et, d'autre part l'image d'une architecture en représentation. Les mêmes bâtiments se retrouvent d'une revue à l'autre, les concepteurs aussi. Ces revues s'appuient sur une école qu'elles ont contribué à créer et qui nourrit maintenant leurs colonnes. "La nouvelle architecture" trouve sa légitimité et joue de références dans les belles pages de ce qui pourrait ressembler à un nouvel académisme.

Le discours abandonne l'usage, le lieu de travail se réduit à son enveloppe. Mais en pendant à ce plaisir du superficiel, du parcours, ces publications offrent des pages où le texte reprend ses droits. Avec celui-ci réapparaît la préoccupation de maîtrise des différents degrés du projet, la dualité espace-usage ou le parti pris de sa négation soutendant ces réflexions. C'est dans ces pages "d'études générales" que les lieux de travail retrouvent leur spécificité.

Les trois revues ne peuvent toutefois être mises sur le même plan : l'Architecture d'Aujourd'hui est celle qui consacre le moins de page au lieux de travail, également celle qui ne leur accorde que peu de spécificité. A l'opposé, AIC a fait de ce secteur de la construction un des thèmes majeurs de sa rédaction, et y consacre 1 ou 2 numéros spéciaux chaque année.

	Nb pages	Nb articles	études de cas	études générales
AA	452	155	149 (96,2%)	6 (3,8%)
T&A	691	209	184 (88%)	29 (14%)
AIC	706	172	136 (79%)	38 (22%)

Les bâtiments présentés (études de cas) sont le plus souvent neufs, et c'est plus au bâtiment lui-même qu'à son aménagement intérieur que la revue s'attache, sauf pour AIC, ce qui souligne son approche spécifique de ce type d'espace.

Aménagement intérieur :

	Nb articles	%
AA	13	8,7%
T&A	41	22
AIC	54	40

D'une manière générale les préoccupations que l'on retrouve on trait à la conception des lieux de travail et plus particulièrement des bureaux. En effet les usines sont plus prétextes à des considérations de style, l'espace de la production a ses exigences qui rejettent l'architecture à ses limites. L'intervention de l'architecte dans le tertiaire est par contre revendiquée. Son rôle est de fédérer diverses compétences au sein d'une équipe, afin de maîtriser tous les facteurs qui influencent sur les conditions de travail des employés, et de répondre au mieux à une organisation de l'entreprise.

Sa place au sein du système de production de ces bâtiments n'est par contre pas précisée. Les relations maître d'ouvrage-entreprise ne sont pas détaillées, sauf dans AIC qui par l'entremise de C. Pellerin et des responsables de la M.I.Q.C.P. nous apporte des éclaircissements significatifs : si les critères d'image et de qualité formelle et symbolique semblent prépondérants dans le choix de la commande publique, ce sont des critères de performance qui retiennent l'attention de la promotion. Pour celle-ci, l'image est plus une question de site et de taille, lesquels influencent le niveau de la prestation. Les critères de performance sont économiques mais également humains.

L'architecte est là pour apporter une réponse plastique et pour gérer ensuite la mise en oeuvre difficile de ces programmes considérables. Dans les deux cas (commande publique ou promotion) la compétence d'architecte, si elle est reconnue, n'englobe pas la programmation.

On retiendra donc de ces trois revues, Architecture Intérieure-Créé, qui se distingue d'une part par son approche des lieux de travail en tant que supports d'activités spécifiques, d'autre part par l'intérêt tout particulier qu'elle porte à cette problématique ; ainsi que T&A qui a su proposer des numéros spéciaux remarquablement complets dont un (le fameux 337) fait référence.

2 REVUES DU BATIMENT ET D'ENTREPRISE

Il est possible de rassembler les revues professionnelles du bâtiment et de l'entreprise dans un même ensemble dont les critères de définition ne permettent peut-être pas de parvenir à une unité formelle comparable à celles des revues professionnelles d'architecture. Toutefois ce regroupement se justifie si on analyse le rapport de ces revues à la technique.

Cet ensemble comprend donc :

- pour le bâtiment : le Moniteur du Bâtiment et des Travaux Publics et les Cahiers Techniques du Bâtiment.
- pour l'entreprise l'Usine Nouvelle (hebdomadaire et supplément mensuel "Produire").

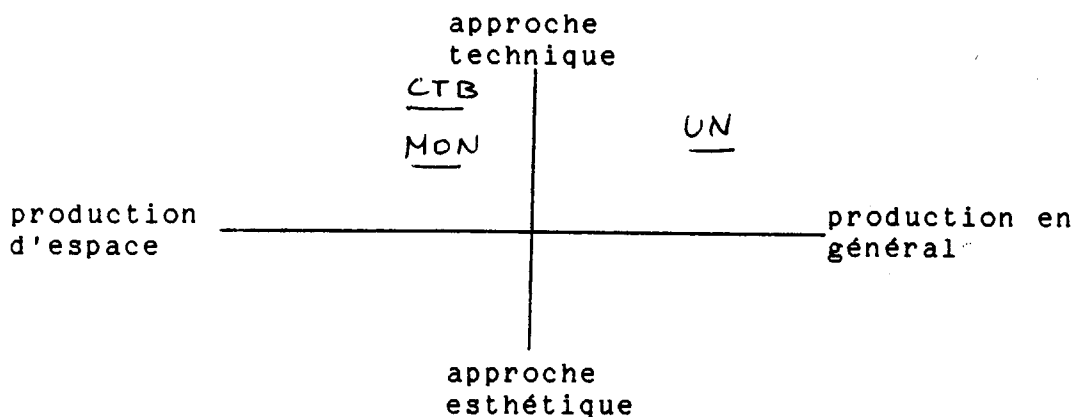
Si ces trois revues ne forment pas un groupe et homogène, il faut préciser la logique qui prévaut à leur sélection comme élément représentatif dans une étude de la problématique des lieux de travail.

La première revue, les Cahiers Techniques du Bâtiment se situe dans une problématique de production de l'espace, elle privilégie un pôle technique qui lui permette d'entrer en résonance avec le technicisme qui prévaut dans le milieu des entreprises.

Avec le Moniteur du Bâtiment et des T. P. nous sommes dans une situation intermédiaire puisqu'il est toujours question de production d'espace mais avec une approche plus équilibrée entre la technique, l'économie et l'esthétique. De plus cette revue bénéficie d'une grande diffusion dans le milieu des architectes. Elle apparaît donc comme une revue incontournable.

Quant à l'Usine Nouvelle, elle occupe une situation de même ordre dans le milieu des entreprises, tous secteurs d'activité confondus. Pour situer nos trois revues d'une manière plus imagée, on peut les faire apparaître sur un plan traversé de deux axes représentant :

- la production de l'espace et la production en général.
- l'approche technique et l'approche esthétique.



Il faut souligner que l'emplacement des revues ne correspond pas aux résultats d'une quantification des résultats de l'analyse, mais ne prétendent qu'à une formalisation de nos hypothèses sur leur orientation rédactionnelle.

Ce groupe de revues se caractérise par une structure par rubrique assez stable et par un équilibre entre études de cas et études générales (moins grand en ce qui concerne l'Usine Nouvelle qui contient un plus grand nombre d'études de cas).

Mais il est important d'y constater que les études générales y sont toutefois de nature particulière dans la mesure où elles correspondent parfois à une étude de cas d'un type particulier (ex. du marché de l'immobilier dans le Moniteur).

D'autre part ces revues se signalent par l'absence de numéros spéciaux qui y sont remplacés par des dossiers plus ou moins importants mais qui sont loin d'y fédérer l'ensemble des articles.

En ce qui concerne la vocation des bâtiments ou les types de problématiques abordés, il y a des variations inhérentes aux revues et à leurs lectorat. Ainsi si les CTB et le Moniteur donnent une légère priorité au bureau, une revue comme l'Usine Nouvelle se tourne plutôt vers l'industrie qui occupe une grande place dans les articles.

Par ailleurs les bâtiments neufs constituent la majorité des articles de l'ensemble des revues, ce qui est aussi le cas des revues d'architecture.

La distinction intérieur/bâti s'applique difficilement à une revue comme l'Usine Nouvelle : les études de cas sont souvent axées sur des problématiques productives (généralement ateliers flexibles), qui si elles n'appréhendent que l'intérieur du bâtiment, paraissent néanmoins difficilement assimilables à de l'architecture intérieure.

La distribution des thèmes par revue laisse apparaître un traitement équilibré des diverses thématiques par le Moniteur alors que l'Usine Nouvelle et les CTB abordent plus irrégulièrement les diverses questions. Les thèmes privilégiés sont la production et dans une moindre mesure, les conditions de travail et le processus de conception pour l'Usine Nouvelle ; et bien entendu la construction pour les CTB.

L'approche des lieux de travail est-elle spécifique dans ces revues ?

Là encore le type de revue n'explique pas tout et il est nécessaire de détailler.

Pour ce qui est des revues de la production de bâtiment (Moniteur et CTB), le lieu de travail peut être considéré au pire comme un lieu qui se trouve être par hasard un lieu de travail ; ce qui est le cas aussi bien dans l'article le plus centré sur le parti architectural du Moniteur que dans l'article hypertechnique de construction des CTB. Au mieux le lieu de travail est un lieu technique et à haute valeur économique qui nécessite un investissement primordial. Il semble que les CTB excellent dans ce registre en développant une approche technologique qui leur permet de rejoindre sur leur terrain les revues d'entreprise.

Parmi celles-ci, l'Usine Nouvelle aborde les lieux de travail comme des lieux d'abord investis par la production (au point de pouvoir en exclure le travail humain). Ces lieux sont ceux d'une démonstration-vente de la technologie en s'approchant par là des problèmes d'image de l'entreprise mais également ceux d'un marketing ayant trait aux objets constitutifs de l'environnement machiniste des entreprises (robot, système informatiques). Le travail est souvent secondaire puisque nous sommes ici dans un discours de maîtrise et d'organisation.

Le maître d'ouvrage même si il n'est pas appréhendé en tant que tel, mais plutôt comme chef d'entreprise dans une revue comme l'Usine Nouvelle, est omniprésent. Et lorsqu'il n'est pas le principal acteur, comme c'est souvent le cas dans l'Usine Nouvelle, il reste l'interlocuteur privilégié toujours cité en tant que maître d'ouvrage.

Le travail et sa prise en compte en tant qu'élément de définition d'un lieu spécifique semble être le thème des réflexions parfois convergentes des concepteurs et utilisateurs des espaces de production.

Les particularités de ces revues par rapport aux lieux de travail tiennent donc essentiellement aux pôles qu'elles occupent dans le processus de production. Pour

l'utilisateur (d'entreprise) la question des lieux de travail est une composante d'un processus général qui s'organise autour de la production et dont le travail humain n'est qu'un des facteurs. Alors que pour les concepteurs, les lieux de travail ne sont qu'un exemple particulier d'une activité plus générale qui se joue en termes d'architecture ; envisagée pour les revues du bâtiment de façon plus technique dans les revues d'architecture.

Il semble ainsi qu'utilisateurs et concepteurs se rejoignent dans un discours de maîtrise de la production des lieux de travail avec plus ou moins d'ouverture vers les acteurs réels de sa production.

Outre une possibilité de rapprochement en termes de pouvoir de produire, ces deux pôles discursifs trouvent des points d'entente dans l'usage de la technique sur un mode à la fois pragmatique et rhétorique.

Une dernière similitude existe entre ces revues : leur intérêt pour la situation française. Mais cette remarque doit être pondérée dans la mesure où les références étrangères auxquelles s'intéressent ces revues se trouvent dans le domaine économique, technique ou parfois social, c'est à dire leur problématique principale, et non dans le domaine des bâtiments.